Le Monde

15, rue F[illegible]ère, 75501 Paris Cedex 15

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

76505
854

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14155 — 5 F — MERCREDI 1er AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'IRA contre tout dialogue

L'ASSASSINAT du député conservateur Ian Gow a été revendiqué le lendemain, mardi 31 juillet, par l'IRA. Il s'inscrit d'ailleurs dans une campagne entamée depuis plusieurs semaines par cette dernière et qui vise à relancer son action, particulièrement contre des cibles civiles chargées de symbole politique, comme le Carlton Club ou le Stock Exchange à Londres.

Certes, Ian Gow était à Westminster le porte-parole d'un courant « unioniste » intransigeant, et il s'était même opposé à Mme Thatcher à propos de l'accord anglo-irlandais de 1985 qui donnait à Dublin un certain droit de regard, en particulier en matière de justice, sur les affaires de l'Ulster. Au-delà de la suppression d'un adversaire particulièrement déterminé – dont les arguments, au demeurant, n'avaient pas prévalu, – le meurtre de Ian Gow paraît relever d'une stratégie beaucoup plus générale de « terreur pour la terreur ».

CE regain de violence ne peut en effet que rendre plus difficiles encore les efforts entrepris depuis quelques mois par le ministre chargé de l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke, pour amener les parties concernées à engager des consultations sur l'avenir de la province.

Les principaux leaders unionistes de l'Ulster y trouveront inévitablement prétexte pour durcir leurs positions à l'approche des pourparlers que M. Brooke souhaitait voir s'ouvrir en septembre et qui devaient porter sur une éventuelle dévolution à une assemblée régionale élue des pouvoirs directement exercés par Londres depuis 1972. Dublin désirait être dès le départ associé à ce processus, ce que refusent les unionistes, du moins tant que l'accord intergouvernemental de 1985 n'aura pas été suspendu.

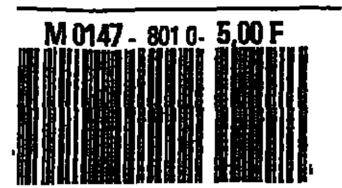
M. Brooke s'était engagé dans son entreprise avec beaucoup de prudence, s'efforçant de n'effaroucher personne, mais on semblait discerner chez certains dirigeants des partis d'Irlande du Nord une volonté de s'engager sur le terrain depuis longtemps inexploré des conversations politiques. Une lueur d'espoir apparaissait ainsi que la violence laisse la place au dialogue, au plus grand soulagement d'une population lasse de deux décennies de troubles meurtriers.

LA démonstration que fait actuellement l'IRA est que cette perspective ne l'intéresse aucunement, et force est de constater qu'elle n'a même pas suggéré l'ouverture de conversations avec son aile politique, le Sinn Fein. M. Brooke, il est vrai, avait lui-même exclu dès le mois de février dernier d'entrer sous quelque forme que ce soit en contact avec l'organisation terroriste tant que celle-ci ne renoncerait pas à la lutte armée.

S'il est clair aujourd'hui qu'il ne saurait même pas être question d'une simple trêve. Le risque, pour une société démocratique comme celle du Royaume-Uni, est de se laisser entraîner dans un combat où de graves bavures ne sont pas exclues, comme on a pu le voir dans les années 70. Aussi comprend-on que le découragement puisse saisir les hommes de bonne volonté à la recherche d'un chemin vers la paix.

Lire nos informations page 4

M 0147 - 801 0- 5,00 F



La guerre civile au Libéria

Six cents civils massacrés dans une église de Monrovia

Plus de six cents civils, en majorité des femmes et des enfants, ont été massacrés par des soldats fidèles au président Samuel Doe, dimanche soir 29 juillet, dans une église de Monrovia où ils avaient trouvé refuge sous la protection du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Après la révélation, lundi, de cette tuerie, le CICR a déclaré être désormais dans l'incapacité de remplir sa mission dans la capitale, où les règlements de comptes ethniques se multiplient.



Lire nos informations page 3

Un entretien avec le président de Roussel-Uclaf

Polémique sur la diffusion de la « pilule abortive »

Dans un entretien au « Monde », M. Edouard Sakiz, président de Roussel-Uclaf, dément que sa société freine, en particulier aux Etats-Unis, la commercialisation du RU 486, plus connu sous le nom de « pilule abortive ». L'un des inventeurs du produit, le professeur Etienne-Emile Beaulieu, avait lancé la polémique dans une déclaration au « New York Times ». Aux Etats-Unis, les débats sur l'avortement s'amplifient dans la perspective des élections au Congrès. (Lire page 7 l'article d'Henri Pierre).

« Que pensez-vous des déclarations du professeur Beaulieu sur le RU 486? Les considérez-vous comme une mise en accusation de votre stratégie commerciale concernant ce produit?

– Ces accusations m'ont grandement surpris. Je ne pense pas, pour ma part que le professeur Beaulieu ait pu dire des choses pareilles. Il les a, d'ailleurs, démenties par la suite en expliquant n'avoir jamais voulu attaquer notre stratégie sur le RU 486.

» Ce qui est clair, au-delà de cette affaire, c'est que le but visé par le professeur Beaulieu et par notre groupe est identique. Les seules différences tiennent dans les méthodes d'approche et dans le calendrier.

– Pouvez-vous préciser?

– Je veux dire que nous avons eu une chance inouïe en France, dans la mesure où les opposants à l'avortement étaient véritablement en minorité, et dans la mesure où nous avons eu l'appui des médias sans exception ou presque. Nous avons bénéficié aussi du soutien de notre ministre de la santé. Les conditions étaient ainsi réunies et tout a très bien marché. Plus de 50 000 femmes ont déjà eu recours à cette méthode abortive. Le protocole d'utilisation se déroule comme prévu. On compte 96 % de succès, il n'y a aucun marché noir, aucune augmentation du nombre des avortements.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 7

Les prisons américaines, Vietnam intérieur

I. – *Tribunal d'abattage dans le Bronx*

Il y a plus d'un million de détenus aux Etats-Unis. Près de 100 000 purgent des peines égales ou supérieures à vingt ans. 2 000 condamnés à mort attendent d'être exécutés. 2,3 millions sont en liberté surveillée. Un Noir sur quatre, entre vingt et trente ans est, soit détenu, soit frappé d'une condamnation pénale sous le contrôle d'un tribunal.

Si certains spécialistes commencent à parler de « Vietnam domestique » et de faillite du système judiciaire, on continue inlassablement à construire des prisons : 128 000 nouvelles places l'année prochaine. Et les tribunaux fonctionnent à plein régime.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Ici, le cancrelat est chez lui. Il avance tranquillement sur le trottoir, s'arrête devant la porte étroite du poste de police, hume l'odeur de sueur, de crasse, d'urine. Mis en appétit, il disparaît vers les cellules où s'entassent, abrutis par le bruit d'un téléviseur qui hurle, ceux qui viennent d'être arrêtés.

C'est une nuit ordinaire du tribunal criminel du Bronx, grand pourvoyeur des prisons de New-York. Des enfants par dizaines chahutent encore devant les portes à tambour du palais de justice, déboulent en riant le long des escalators. Des femmes donnent le sein aux bébés, les hommes font rouler leurs muscles et admirer leurs tatouages. Sur le trottoir, les hanches chaloupent à la mesure du rap qui sort de postes de radio grands comme des valises. Il n'est pas encore minuit et le tribunal n'a pas fini d'avaler sa ration de prévenus présentés à ces audiences préliminaires que sont les « *night arraignments* ».

Soixante mille personnes ont été arrêtées dans le Bronx l'an dernier. Le nombre de crimes – plus de dix mille – y a été multiplié par deux en un an. 85 % de ces crimes sont commis par des jeunes entre seize et vingt-cinq ans. Soixante-dix s'apprêtent à défiler ce soir devant le juge Nicholas Iacovetta. L'affaire la plus compliquée dure – c'est un record – cinq minutes : il faut dire qu'ils sont trois prévenus à comparaître ensemble pour quinze milligrammes de crack trouvés dans leur voiture. Le procureur requiert, l'un des quatre avocats commis d'office plaide. Le juge fixe la caution : 2 500 dollars (14 000 francs environ). Aucun ne peut payer. Direction : la prison.

La seule Blanche jugée ce soir-là est grande, mince, distinguée. Epileptique, elle s'est fait un œil au beurre noir en perdant l'équilibre. Elle en est à son vingt-deuxième vol de petites culottes dans un grand magasin. Elle n'a pas, comme la plupart de ceux qui se présentent à cette barre, de « *garantie de représentation* ». Direction : la prison. A raison d'une ou deux minutes par affaire, la soirée passe assez vite...

Détention d'armes illégale, vente de crack à un policier infiltré (on dit « *undercover* » comme pour les agents secrets), rixes familiales, vol de voitures : « *leurs histoires se ressemblent toutes, il n'y a qu'à changer les noms. Etre un délinquant, c'est leur boulot. Ils le disent eux-mêmes* », ironise Joël Karpoff, un agent de probation.

Bien peu, après une garde à vue qui dépasse parfois soixante-douze heures, échappent à la prison préventive.

AGATHE LOGEART

Lire la suite page 8

La mort de Michel Guy

Fondateur du Festival d'automne, l'ancien secrétaire d'Etat à la culture est mort le 30 juillet à soixante-trois ans

Michel Guy apparaît dans la vie publique en 1972. Il a été chargé par Jacques Duhamel, alors ministre de la culture, de relancer les activités artistiques parisiennes, trop hexagonales, trop ardues sur le plan pratique, trop dépendantes finalement de la décentralisation. Et c'est le Festival d'automne.

Michel Guy est amateur de peinture contemporaine, il connaît parfaitement les chorégraphes et les compositeurs en pointe, il voyage beaucoup, sa curiosité est sans limites, il apprend à tout savoir du théâtre et des hommes de théâtre, et s'enthousiasme pour certains – Bob Wilson, Grotowski, Richard Foreman, Alfredo Arias, Patrice Chéreau, Antoine Vitez, Giorgio Strehler, Peter Brook, Peter Stein, Klaus Grüber...

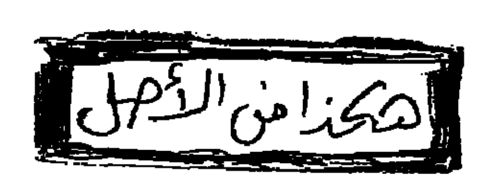
Lui qui n'est pas un politique, mais un homme des arts regrettant de ne pouvoir être un mécène, devient secrétaire d'Etat à la culture, en 1974, dans le gouvernement de Jacques Chirac, et c'est un bienfait.

Pendant les deux ans de sa mission, Michel Guy bouleverse, bouscule, invente, déborde de projets, secoue la décentralisation dramatique, y installe les jeunes loups apparus dans le mouvement de 1968.

COLETTE GODARD

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

Un million d'étrangers, dont 300 000 Italiens, ont choisi la France. La xénophobie s'installe. Aux Salins du Midi, sept « Macaronis » sont tués lors de graves affrontements.

12. Les « Christos » d'Aigues-Mortes

AIGUES-MORTES est endormie, assommée de vent et de soleil, dévorée de moustiques, sursautant tout juste au galop des manades. Saint Louis jadis l'avait fondée pour mieux partir en croisade. Des camisards libres, ces fous de Dieu enfermés dans sa tour de Constance, y avaient chanté le beau mot de « résistance ». Ce passé-là est mort. Tout respire désormais la mélancolie d'un modeste chef-lieu de canton, des remparts désertés aux platitudes aqueuses des alentours parsemés de vignes et de salines. *Mireille* est moins accorte : après Mistral, la petite cité de Camargue n'a plus guère enchanté qu'un Barrès venu y cultiver nonchalamment son Moi au *Jardin de Bérénice*. Or voici qu'elle fait irruption dans l'actualité à l'été 1893. Tragiquement, avec une chasse au faciès qui tourne au pogrom.

La Compagnie des Salins du Midi, explique Pierre Milza, qui a minutieusement reconstitué l'affaire, exploite à quelques kilomètres de là des marais salants où l'on ne chôme pas aux beaux jours. Il faut alors récolter et battre le sel, l'acheminer dans les vasières pour l'entasser ensuite en grosses pyramides, à recouvrir de glaise ou de chaume pour sa conservation. Le travail exige une main-d'œuvre nombreuse et dure à la peine : un bon millier de manœuvres au bas mot, recrutés en hâte par les chefs d'équipe qui maquignonnent dans la foule de journaliers du cru, de vagabonds douteux et de migrants saisonniers descendus des Cévennes ou du Vivarais, assemblée chaque année pour le « coup de feu » du sel.

Parmi eux, beaucoup d'étrangers et surtout des « Christos », ces faux chrétiens, ces Italiens au poil dur, venus directement de leur Péninsule ou transitant par Marseille avec armes et bagages. Tous, s'ils sont vaillants et triment seize heures par jour sans gémir avant de regagner leurs paillasses minables, peuvent se faire pendant quelques semaines jusqu'à douze francs par jour, presque deux fois le salaire d'un ouvrier moyen. A ce jeu-là, la Compagnie, on l'imagine, a depuis longtemps laissé mettre férocement en compétition les indigènes et les moricauds transalpins. Pour survivre et aider la famille, pour mieux s'ôter le pain de la bouche, les uns et les autres s'épient et se haïssent, prêts à tout, et tous aussi querelleurs.

Le 16 août 1893, ces malheureux ont épuisé le lot habituel des rixes après boire, des incidents de chantier entre métiers voisins et des sorties de bal tumultueuses quand les filles du pays ont été serrées de trop près par les « envahisseurs ». Au salin de la Fangouse, dans les équipes mixtes, les « bricoles », on en vient aux mains dès le matin entre Français et Italiens, pour d'obscures affaires de brouettes mal chargées ou de chemises lavées en cachette dans le seul baquet d'eau potable. Mais juste après le déjeuner, pendant l'heure de la sieste, on sort de la routine. Une cinquantaine d'Italiens fondent brutalement sur une vingtaine de Français et les tabassent à coups de manches de pelles et de bouteilles, tout en brandissant des couteaux. Les Français rescapés de l'échauffourée s'enfuient jusqu'à Aigues-Mortes, traînant leurs cinq blessés, qu'ils vont confier à un médecin.

La ville était alors pleine, dira le procureur de Nimes, d'*« un ramassis de vagabonds et de gens sans aveu »* qui n'avaient pas trouvé d'embauche aux salins et qui attendaient là de tenter leur chance pour les prochaines vendanges. La rumeur galope parmi eux, puis gagne toute la population sédentaire mâle : les « Christos » ont tué trois Français, des blessés leur ont été abandonnés. Dans la soirée, une foule armée de fourches et de pioches parcourt la cité et y débusque une cinquantaine d'Italiens qui réussissent à se barricader dans une boulangerie ou dans la prison, sous la frêle protection de quelques gendarmes et douaniers.

Dans la nuit, le juge de paix et la gendarmerie demandent des renforts au préfet, tandis que le maire, de cœur avec les émeutiers, reste coi. Au matin du 17, le feu reprend quand les forces de l'ordre acheminent les Italiens assiégés vers la gare pour les évacuer en urgence. Vociférations, jets de pierres, *Marseillaise*, drapeaux rouges et tricolores mêlés, la foule gronde et n'écoute guère le préfet du Gard, débarqué en catastrophe pour prêcher le calme. Tant et si bien qu'une troupe de trois cents excités prend la route de la Fangouse, y débusque quatre-vingts Italiens dans leurs baraquements : les pandores les sauvent *in extremis* et les acheminent vers la ville.

Alors survient le drame. En chemin, gendarmes et Italiens groupés, suivis par la foule des premiers agresseurs toujours vociférante, se heurte à une nouvelle colonne de cinq cents ou six cents hommes passablement avinés qui viennent d'Aigues-Mortes à leur rencontre, armés cette fois de matraques et de fusils. Bousculés, pris en tenaille, les Italiens ne peuvent plus être protégés à l'entrée de la ville : molestés, piétinés, frappés à terre, certains couverts jusqu'au bout par des gendarmes héroïques qui font rempart de leur corps, pris dans la mêlée devenue générale, ils se réfugient dans la tour de Constance ou dans les fortifications de la ville, mais on a déjà relevé parmi eux six morts et une quarantaine de blessés graves.

DANS la soirée, la foule en abat un septième, tandis qu'aux environs on chasse l'Italien à la lanterne à travers les marais. Seule l'arrivée depuis Nimes de deux compagnies d'infanterie et d'un contingent d'artilleurs à cheval apaise enfin le tumulte. Dans la ville occupée militairement, la police inculpera le lendemain trente-neuf personnes, dont trente-huit Français, pendant que tous les ouvriers italiens de la région font leurs bagages, embarquent leurs familles et gagnent péniblement Marseille à pied : leurs convois faméliques et transis émeuvent les premiers journalistes parisiens venus suivre la « collision » d'Aigues-Mortes, tandis que la presse régionale ne dissimule guère son soulagement.

Alerté par son consulat de Marseille, le gouvernement italien réagit vivement. A Rome, des foules vengeresses assaillent le palais Farnèse aux cris de *« Vive Sedan ! »*, des incidents francophobes éclatent de Turin à Messine, une campagne de presse d'une rare violence se déchaîne dans toute la Péninsule. L'Italie lorgnant encore avec application du côté de Vienne et de Berlin, la France tenant en lisière le gouvernement de Crispi, les opinions publiques de part et d'autre des Alpes, échauffées dans leurs nationalismes respectifs, n'étaient pas disposées à laisser passer pareilles offenses et avaient toute latitude pour tenter l'escalade. C'est ainsi que la tuerie d'Aigues-Mortes fut à deux doigts d'ouvrir un conflit européen. Et, l'année suivante, l'assassinat de Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio fera encore rebondir la haine.

Environ trois cent mille « Ritals » vivent alors en France. Les trois quarts d'entre eux campent au plus près des frontières du Sud-Est, du Var à l'Hérault, de Nice à Lyon, et tout particulièrement sur le gisement d'emplois de la région marseillaise, où ils sont près de 100 000. Seule l'agglomération parisienne en a fixé beaucoup très loin de leurs bases de départ. Cette très forte concentration géographique a sans aucun doute été à l'origine de la xénophobie dont ils sont victimes, les communautés locales traduisant en hostilité teintée de racisme la compétition économique dont elles croient être frappées depuis l'arrivée des immigrés.

Il est vrai, ces Italiens acceptent des salaires bas, des logements de misère, dînent d'un quignon rassis et d'oignons crus, raflent toutes les basses besognes déqualifiées dont les Français ne veulent plus. A Paris, par exemple, la moitié des égoutiers et des balayeurs est transalpine, et un conseiller municipal a crûment avoué : *« Il y a peu de Français qui se présentent pour les travaux pénibles de balayage. Si vous ne voulez pas d'étrangers, vous n'aurez personne. »* Les patrons les emploient volontiers, ces braves brutes affamées qui brisent les grèves et s'épuisent sans rechigner. Ils ne les paient pas nécessairement au rabais, mais le bruit court, ravageur : les « Macaronis » nous ôtent le pain de la bouche en envahissant les chantiers, les mines, les industries chimiques, les défrichements et autres travaux ruraux ou forestiers.

LA rivalité économique est redoublée vers 1893 par la tension entre la France et l'Italie. Mais aussi par le traditionnel affrontement entre nomades et sédentaires dans tous les lieux touchés par une immigration massive, dont les migrants saisonniers français eux-mêmes avaient eu tant à souffrir au début du siècle. La presse s'emplit de sombres descriptions de l'invasion. Et c'est sous ce titre que Louis Bertrand décrit Marseille menacée de décadence irrémédiable sous la poussée des envahisseurs : *« On voyait passer des individus à chevelures hirsutes qui parlaient un langage barbare : Siciliens ou Catalans, maigres bandits aux prunelles luisantes, enragés de misère et de fanatisme. [...] Le flot sans cesse grossissant de l'invasion italienne augmentait dans des proportions alarmantes le nombre des meurt-de-faim. »*

Sur de telles prémisses, toute prolifération des stéréotypes terrifiques est dès lors permise : sales, loqueteux, jouant tour à tour du couteau et de l'accordéon, vérolés, brutaux, violeurs en puissance, les Italiens cumulent tous les vices, souillent et gangrènent impunément le corps robuste de la douce France. *« La nation hospitalière entre toutes*, note *la Patrie* le 3 août 1896, *est devenue enragée à l'égard d'une race limitrophe que ravage la misère. Est-ce jalousie des autochtones pour des envahisseurs qui avilissent la main-d'œuvre ? [...] Il y a de cela. Mais il y a surtout le sentiment qu'on se trouve devant des éléments dangereux, en même temps que bourrés de vanité, d'ambitions et de vantardise. »*

Cette hostilité touche aussi prioritairement les Italiens, parce qu'ils constituent la vague d'immigration la plus massive et la plus récente, la nouvelle crue qui n'a pas encore déposé son limon fertile. Depuis les années 1880, les musiciens, les cochers, les chapeliers, les tailleurs, les fumistes ou les figaros « ritals » auxquels on s'était habitué sont relayés par une masse de terrassiers, de journaliers, de carriers, de mineurs ou de manœuvres qui peuplent les zones industrielles dynamiques, s'amalgamant à un monde ouvrier hétérogène. On en compte 240 000 en 1881, 286 000 dix ans plus tard, 330 000 en 1901 : ils forment alors la première colonie étrangère en France, dépassant les 323 000 Belges qui ont transité sur les porosités de la frontière du Nord, les 90 000 Allemands de l'Est, les 80 000 Espagnols de l'Aquitaine et du Languedoc et les 72 000 Suisses des confins jurassiens.



Le départ des ouvriers italiens, après les troubles d'Aigues-Mortes, fait la « une » du **Petit Parisien** *le 3 septembre 1893.*

Au total, on estime – avec une minutie inquiète qui justifie une publication séparée du décompte dans les recensements – à 1 130 000 le nombre des étrangers vivant en France en 1891, et à 1 037 000 en 1901, soit respectivement 2,8 et 2,6 % de la population totale. C'est dire que, paradoxalement, la xénophobie monte dans une période d'eaux étrangères étales ou plus basses. C'est donc bien une lisibilité nouvelle de l'Autre, sa concentration géographique, sa concurrence sur des lieux névralgiques de l'activité économique qui portent à le surveiller plus étroitement ou à le rejeter. La République se fait plus tatillonne : une loi votée le 8 août 1893, une semaine avant les événements d'Aigues-Mortes, impose aux étrangers une stricte déclaration de résidence à la mairie, dans les quinze jours qui suivent l'arrivée, et la possession d'une pièce d'identité ; ils seront écartés du bénéfice de la loi de 1898 sur les accidents du travail, et des décrets d'août 1899 fixeront même les premiers quotas pour leur emploi dans des travaux exécutés pour le compte de l'Etat ou des collectivités locales.

On encarte donc et l'on tient à l'œil les nouveaux nomades, on les prive d'un embryon de protection sociale réservé aux autochtones. Mais la France des droits de l'homme demeure pourtant vaille que vaille une terre d'accueil, où le droit du sol l'emporte sur celui du sang. La loi de 1889 sur la naturalisation, considérée comme le premier vrai Code de la nationalité, concède sans doute aux partisans de la « race » et de l'« hérédité » que les nouveaux Français ne seront pas éligibles pendant dix ans, mais elle ne transige pas sur le *jus soli*. Un signe encourage ceux qui n'entendent pas céder aux cris d'exclusion : ces étrangers font souche ; dès 1888, le nombre des mariages mixtes augmente, et une nette majorité de fils de naturalisés choisit un conjoint français. Le « creuset français » n'est donc pas un vain mot. La vague xénophobe, dont la « collision » d'Aigues-Mortes porte tragique témoignage, est populaire et ouvrière. Elle peut certes nourrir tous les délires extrêmes : les racistes s'activent, les plumitifs de l'antisémitisme brossent déjà le tableau apocalyptique d'une France livrée aux métèques et aux juifs. Mais il serait faux de croire que l'esprit de 1789 aurait été lui aussi assassiné là-bas, au cruel soleil de Camargue.

Prochain épisode
Un Cézanne pour 75 francs

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à *19 h 45*, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

• **Mardi 31 juillet** : *Les « Christos » d'Aigues-Mortes.*

• **Mercredi 1er août** : *Un Cézanne pour 75 francs.*

Pour en savoir plus

► « Etrangers, immigrés, Français », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985.
► *La Mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Yves Lequin dir., Larousse, 1988.
► *L'Expansion marseillaise et « l'invasion italienne » (1830-1918)*, de Renée Lopez et Emile Témime, Edisud, 1990.
► « Le racisme anti-italien en France. La « tuerie d'Aigues-Mortes » (1893) », de Pierre Milza, *l'Histoire*, n° 10, mars 1979.
► *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle*, de Pierre Milza, 2 vol., Ecole française de Rome, 1981.
► *Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècles)*, de Gérard Noiriel, Le Seuil, 1988.

ÉTRANGER

LIBÉRIA : règlements de comptes entre ethnies

Plus de six cents civils réfugiés dans une église de Monrovia ont été massacrés

Plus de 600 civils réfugiés dans une église de Monrovia ont été massacrés par des soldats fidèles au président Samuel Doe, ont rapporté, lundi 30 juillet, des témoins. Selon des survivants, une trentaine de soldats ont fait irruption, dimanche soir, dans l'église luthérienne de Saint-Peter, à 5 kilomètres du centre de la capitale, où se massaient environ deux mille réfugiés et ont massacré hommes, femmes et enfants.

Les soldats ont envahi le rez-de-chaussée en tirant à l'arme automatique, puis sont montés au premier étage et ont massacré des réfugiés dans leur sommeil. Des survivants ont raconté qu'ils tuaient les hommes à coups de couteau et les femmes et les enfants à la mitraillette. Les assaillants ont ordonné à des femmes qui tentaient de prendre la fuite avec leurs enfants de ne plus bouger et ont alors tiré sur elles.

« Nous pensions qu'ils étaient venus pour nous interroger. Mais ils ont commencé à tuer et tout le monde s'est mis à crier et à tenter de se cacher », raconte un homme qui s'est dissimulé sous le toit de l'église pour échapper à la tuerie. Les soldats appartenaient à l'ethnie krahn, celle du président Doe. Les réfugiés étaient membres des ethnies ghio et mano qui se sont ralliées au Front national patriotique du Libéria (NPFL).

L'église était l'un des six centres de réfugiés mis en place par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Tout le sol de l'église était couvert de sang et des corps étaient entassés derrière les bancs sous lesquels les réfugiés avaient tenté de se mettre à l'abri. Les cadavres de deux garçons de sept et huit ans étaient étalés sur l'autel. Une femme gisait sur le sol avec son enfant toujours attaché dans son dos par un pagne. Le crucifix de l'église avait été jeté au sol.

Les soldats gouvernementaux avaient enlevé, mercredi dernier, environ soixante-dix malades de l'hôpital John-Kennedy et en avaient sommairement exécuté une trentaine, selon Médecins sans frontières-Belgique. Les autres patients enlevés ce jour-là ont été libérés mais les militaires sont revenus vendredi et les médecins belges qui s'occupent de cet établissement ont eu beaucoup de mal à les dissuader d'enlever d'autres malades ou blessés.

Pas d'intervention américaine

Un porte-parole du président Doe a rejeté la responsabilité du massacre, affirmant, dans un appel à la BBC, qu'il avait été commis par des rebelles portant des uniformes des troupes gouvernementales. Pour sa part, M. Stephen Hart, l'un des responsables du service de presse de la Maison Blanche, a condamné ces tueries, qualifiées par lui d' *« acte de terreur insensée »* qu'il a attribué aux forces loyalistes. *« Nous appelons de nouveau toutes les parties au conflit à se retenir d'infliger des violences à des hommes, des femmes et des enfants innocents et sans défense »*, a-t-il déclaré.

M. Hart a, cependant, jugé que, *« actuellement, il ne serait pas sage »* pour Washington d'envoyer des troupes sur place. Prince Johnson, le chef rebelle dissident, a indiqué qu'il avait demandé, jeudi, à l'ambassade des Etats-Unis d'envoyer les deux mille « marines » qui se trouvent au large des côtes libériennes pour rétablir l'ordre. *« On m'a répondu*, a-t-il raconté, *que notre guerre civile était une affaire intérieure, comme si les Etats-Unis n'étaient jamais intervenus dans les affaires d'autres peuples comme à la Grenade, aux Philippines ou à Panama. »*

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a dit « [son] *horreur et* [sa] *consternation* ». Un de ses porte-parole a souligné que *« tout au long de la crise du Libéria, il a appelé à la protection de la population civile et souhaite, une fois encore, renouveler cet appel »*. Quant au CICR, il a demandé, lundi, *« à toutes les parties au conflit de respecter l'intégrité physique et morale de la population »*, indiquant qu'il se trouvait dans l'incapacité de remplir sa mission à Monrovia.

Des soldats loyalistes ont apparemment forcé des rebelles du Front national patriotique du Libéria à quitter, lundi, des positions qu'ils tenaient à Paynesville, à 9 kilomètres du centre de Monrovia. Les combats faisaient rage depuis la veille autour d'une station de radio gouvernementale qui n'émet plus depuis plusieurs semaines. Par ailleurs, les maquisards de Charles Taylor, équipés de mitrailleuses lourdes et de canons sans recul B-10, avaient réussi à s'approcher, dimanche, à moins de 3 kilomètres de la résidence du président Doe, où il vit retranché sous la garde de quelques centaines de fidèles.

Un groupe dissident du NPFL a attaqué Monrovia par le nord-ouest, sous la conduite de Prince Johnson. Il compterait de 500 à 1 000 hommes et aurait récemment bénéficié de l'appui de 400 maquisards ayant choisi de fausser compagnie à Charles Taylor.

« Je veux des élections justes »

M. Taylor a indiqué qu'il pensait pouvoir s'entendre avec Prince Johnson alors que, jusqu'à présent, il menaçait de le passer par les armes si ses troupes réussissaient à le capturer. Mais celui-ci a déclaré que ses forces étaient sur le point de se saisir du président Doe et en mesure d'empêcher son ancien compagnon d'armes de devenir chef de l'Etat. *« Je rencontrerai Taylor après le renversement de Doe. Je ne veux pas le pouvoir, je veux des élections justes. Taylor, lui, manipulera les élections »*, a déclaré le chef dissident.

On estime, dans les milieux diplomatiques, que Prince Johnson ne commande qu'à quelques centaines d'hommes alors que Charles Taylor aurait sous ses ordres quelque 15 000 combattants. Mais, les forces du premier sont plus proches du centre de Monrovia que celles du second qui, prenant les devants, s'est déjà proclamé chef d'un nouveau gouvernement et a promis des élections libres dans les six mois. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Pagaille dans les rangs du Front national patriotique

« Je ne veux pas de peureux avec moi, fiche le camp ! » : le commandant Gorgbahn Junior tente, en gesticulant, de rassembler quelques hommes pour former une unité du Front national patriotique du Libéria (NPFL) et monter au combat dans les faubourgs de Monrovia. En hurlant, il fait sortir du groupe un jeune garçon. Le fracas d'armes automatiques éclate à proximité. Le commandant Junior, trente-deux ans, tente de sélectionner les éléments sûrs dans une troupe d'environ soixante-dix jeunes hommes. Un des recalés s'éloigne, pédalant sur une bicyclette d'enfant. Il est vêtu d'une robe de fille, fusil-mitrailleur AK47 en bandoulière. Il avoue treize ans mais paraît plus jeune.

« Où partez-vous ? »

Dans la rue, tous les magasins, comme d'ailleurs tous les bâtiments semblant contenir quelque chose, ont été mis à sac. La chaussée est jonchée de briques, de bouteilles, de verre brisé, de balles et de chargeurs. Partout, des carcasses de véhicules de toute sorte, abandonnés, accidentés ou détruits dans les combats.

Deux camions de rebelles armés arrivent, précédés par leurs appels de phares en guise de code. Samuel Lartoe, un autre commandant d'un rang plus élevé, saute à terre. Le fusil en l'air, il s'élance à la poursuite d'un groupe qui s'éloigne rapidement dans la direction opposée. *« Où partez-vous ? »*, hurle-t-il. *« Venez ici, maintenant, ici... ! »*. Il arrache son arme à l'un des fuyards et tente d'en ramener un autre avec lui. Ne cessant de brailler en direction des déserteurs il tire une rafale en l'air. Finalement, environ vingt-cinq hommes reviennent et s'alignent tant bien que mal.

Le commandant Lartoe s'empare de chacune de leurs armes et en vérifie le chargement alors qu'un autre partisan de Charles Taylor ouvre une boîte de munitions avec un couteau de cuisine. Peu à peu, les rebelles s'entassent sur un camion. A l'approche d'un carrefour, un semblant d'ordre règne enfin dans les rangs.

Les soldats de l'armée régulière sont visibles, à quelques encâblures, mais hors de portée de tir.

Trois unités de combattants du NPFL, d'environ vingt hommes chacune, font mouvement, tentant d'encercler les soldats fidèles au président Samuel Doe. Certains déclenchent un feu nourri, à l'aveuglette. Une tactique désormais classique chez les rebelles. Les troupes gouvernementales semblent en revanche mieux entraînées. Les tirs sont plus précis et dirigés sur des cibles bien définies.

Les conquêtes territoriales se font plus au gré des reculs de l'adversaire, quand les munitions manquent, plutôt qu'à l'issue de combats meurtriers. Les rebelles, eux, se replient là où ils peuvent recharger leurs armes et repartir à l'assaut. A moins qu'ils ne choisissent de rester dans un endroit sûr avant d'en être chassés par un officier en colère. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CANADA : Elections anticipées en Ontario, le 6 septembre.** – M. David Peterson, premier ministre de l'Ontario, a annoncé lundi 30 juillet des élections anticipées pour le 6 septembre, soit deux ans avant la fin de son mandat de cinq ans. M. Peterson, chef du Parti libéral dans la province la plus grande et la plus riche du Canada, semble avoir pris cette décision pour éviter d'affronter l'électorat l'an prochain, au moment où entrera en vigueur une taxe nationale de 7 % sur les biens et les services. – *(Reuter.)*

□ **CAP-VERT : M. Pedro Pires élu secrétaire général du PAICV.** – Le premier ministre capverdien, le commandant Pedro Pires, a été élu, samedi 28 juillet, secrétaire général du Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert (PAICV) par le 4e congrès extraordinaire de ce parti. M. Pires, qui était le secrétaire général adjoint du PAICV depuis sa création en 1981, remplace le président Aristides Pereira, qui a décidé d'abandonner ses fonctions de secrétaire général en prévision de l'instauration prochaine du multipartisme au Cap-Vert. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : nouveau vote de confiance pour le gouvernement.** – Pour la deuxième fois en quarante-huit heures (*le Monde* du 31 juillet), la Chambre des députés a renouvelé sa confiance, lundi 30 juillet, à une très large majorité au gouvernement de M. Giulio Andreotti à propos d'un projet de loi portant sur la limitation de la publicité à la télévision. Ce vote, public, a été obtenu par 358 « oui », 34 « non » et 3 abstentions. – *(AFP.)*

HAITI : deux personnes, dont un sous-officier, tuées à Port-au-Prince. – Deux personnes, dont un sous-officier de l'armée haïtienne, ont été abattues lundi après-midi 30 juillet, en plein centre de Port-au-Prince, par des inconnus qui circulaient en automobile. Ces assassinats font suite à l'attentat à la grenade perpétré dans la nuit de samedi à dimanche, près de Hinche, à 130 kilomètres au nord-est de la capitale, et qui a fait trois morts et un blessé grave. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : libération des auteurs d'une tentative de coup d'Etat.** – Cinq personnes condamnées à des peines de prison à vie pour avoir tenté de renverser le gouvernement en 1980 ont été libérées, lundi 30 juillet, par le président Kenneth Kaunda. Le chef de l'Etat avait déclaré le 25 juillet qu'il graciait tous les auteurs de coup d'Etat afin de se réconcilier avec eux et d'aider à l'instauration de la paix dans le pays. Il avait indiqué qu'il pardonnait également au lieutenant Mwanbe Luchembe, arrêté après la tentative de coup d'Etat du 30 juin dernier, ainsi qu'à quatre autres militaires impliqués dans une autre tentative de coup d'Etat en 1987. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : après l'annonce de prochaines élections

Le FIS se dit prêt à gouverner avec les autres partis

Le président du Front islamique du salut (FIS), M. Abassi Madani, s'est déclaré, lundi 30 juillet, prêt à gouverner avec le FLN ou les mouvements d'opposition démocratiques si le FIS n'obtient pas la majorité absolue lors des élections législatives anticipées prévues pour le début de 1991 (*le Monde* du 31 juillet). Interrogé sur Antenne 2, M. Madani a affirmé : *« Nous sommes prêts à collaborer avec quiconque est animé de bonne foi et avec tous les partis honnêtes qui recherchent l'intérêt du pays et du peuple. »*

Le leader du FIS a par ailleurs indiqué que son parti avait *« établi des contacts »* avec le FLN avant la décision prise par le président Chadli Bendjedid de convoquer des élections anticipées, mais s'est refusé à parler de *« négociations »*. Ce terme, a-t-il précisé, *« n'est pas vraiment adéquat car la relation* (entre le FLN et le FIS) *n'est pas une relation d'hostilité, ni d'animosité, ni de querelles »*.

D'autre part, l'Assemblée populaire nationale a adopté, lundi 30 juillet, deux projets de loi, le premier portant amnistie des crimes et délits à caractère politique, antérieurs à la Constitution du 23 février 1989. L'équivoque est ainsi levée sur le libre retour de l'ancien président Ahmed Ben Bella qui, selon le procureur général du tribunal d'Alger, était susceptible d'être poursuivi pour des actes qui auraient été commis en Algérie, en son nom ou au nom de son parti, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA).

La loi d'amnistie met en outre un terme à l' « affaire Bouyali », du nom du chef islamiste activiste, tué par les forces de l'ordre en janvier 1987, dans les maquis de l'Algérois après une chasse à l'homme de deux ans. La loi porte aussi la période des émeutes sanglantes d'octobre 1988 et les victimes de la répression auront toute latitude pour demander réparation des dommages corporels subis à l'occasion des *« opérations de rétablissement de l'autorité de l'Etat »*. – *(AFP.)*

KENYA : après les émeutes anti-gouvernementales

Le président Moi refuse de s'engager sur la voie du multipartisme

Malgré un calme apparent, la situation reste incertaine après les graves troubles qui ont fait, début juillet, vingt-deux morts et plus de soixante blessés. Le régime du président Daniel Arap Moi, un moment débordé, semble vouloir calmer le jeu mais n'a encore rien décidé pour remédier au mécontentement populaire. M. Herman Cohen, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, doit s'entretenir, en fin de semaine, avec les dirigeants kényans de la situation des droits de l'homme dans le pays, a indiqué, lundi 30 juillet, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis.

NAIROBI
Correspondance

« Un seul peuple, un seul gouvernement, un seul parti » : le credo du président Moi n'a pas changé d'un iota trois semaines après les émeutes anti-gouvernementales. Rien ne permet d'affirmer que le chef de l'Etat s'apprête à amorcer un dialogue avec l'opposition et encore moins à autoriser le multipartisme.

Après l'arrestation, le 5 juillet, de MM. Kenneth Matiba et Charles Rubia, deux anciens ministres qui s'étaient publiquement prononcés pour le multipartisme, et les émeutes qui ont suivi, les caciques du régime ont multiplié les déclarations incendiaires contre les opposants, dénonçant ici un *« complot contre l'Etat »*, là un *« cabinet fantôme »* prêt à prendre le pouvoir...

C'est la première fois, en douze ans de pouvoir, que le président Moi est confronté à une contestation populaire d'une telle ampleur. Les interventions publiques des partisans du changement ont trouvé un écho dans la population touchée par la crise économique. Aux exigences politiques des intellectuels et des étudiants s'est ajoutée l'exaspération des plus démunis, dont le clergé kenyan s'est fait le porte-parole.

Zizanies ethniques

Tous les dimanches, les églises résonnent de sermons dénonçant, entre deux versets bibliques, les inégalités, la corruption, le tribalisme. Les plus modérés des évêques lancent un appel au dialogue ; les plus engagés, forts d'une certaine immunité épiscopale, réclament le multipartisme et de nouvelles élections. Les ecclésiastiques, en général, refusent de réduire le malaise actuel à un simple problème ethnique.

Pourtant, depuis l'indépendance, les rivalités tribales jouent un rôle essentiel dans la politique kényane, en l'absence d'un sentiment national que le *« père de la nation »*, Jomo Kenyatta, d'ethnie kikuyu (l'ethnie la plus importante), n'a pas su faire émerger. Son successeur, M. Moi, n'a fait qu'accentuer ce phénomène, surtout après la tentative de coup d'Etat d'août 1982, en réservant nombre de postes-clés à ses proches, membres de l'ethnie très minoritaire des Kalenjins.

On prête, aujourd'hui, aux Kikuyus, progressivement évincés du pouvoir, l'intention de reconquérir le terrain perdu, en s'alliant notamment aux Luos, la seconde tribu en importance. Mais ces derniers hésitent, craignant de retomber sous la coupe des Kikuyus. Beaucoup de Luos se disent persuadés, pourtant, que l'assassinat de l'ancien ministre (luo) des affaires étrangères, M. Robert Ouko, le 16 février, a été commandité par des membres du gouvernement.

Mais, en public, le débat est centré, en ce moment, sur la question du parti unique, qui représente pour M. Moi, la meilleure garantie de l'unité, de la stabilité et de la prospérité du pays : il le répète inlassablement, surtout en cette période trouble. La semaine dernière, le plus influent des opposants, M. Oginga Odinga, ancien vice-président (luo) de la République, a adressé au président une lettre ouverte que la presse, pourtant assez libre, n'a pas osé reproduire. Dans une analyse exhaustive de la crise actuelle, il affirmait que la *« séparation des pouvoirs n'était plus respectée »* et que le régime avait dévoyé les institutions.

Que va décider le chef de l'Etat face à cette opposition qui se sent soutenue à l'étranger ? Les Etats-Unis et les pays scandinaves ont menacé de geler leur aide si le gouvernement s'obstinait à réprimer les opposants. La CEE, quant à elle, a simplement *« fait part de sa préoccupation »* à propos des détentions politiques.

Refusant avec entêtement le multipartisme, le président semble maintenant privilégier une ouverture au sein de la KANU, le parti unique au pouvoir, qui, depuis plusieurs années, exclut tous ceux qui se risquent à des critiques. Un comité spécial a commencé à recueillir les doléances des citoyens et ce sera peut-être l'occasion pour M. Moi de réformer le parti en douceur, sans paraître céder aux exigences des dissidents. Mais quelles réformes pourrait proposer ce comité lorsque l'on sait que plusieurs de ses membres se sont fait remarqués récemment par une farouche opposition au changement ?

JEAN HÉLÈNE

هكذا من الأصل

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : l'assassinat de Ian Gow, député conservateur

L'ensemble de la classe politique britannique a rendu hommage à la mémoire de Ian Gow, député à la chambre des Communes et président de la sous-commission des affaires irlandaises du groupe parlementaire *conservateur*, victime, lundi 30 juillet, d'un attentat à son domicile (*le Monde* du 31 juillet) et a appelé à continuer la lutte contre le terrorisme. « Il aurait été le premier, a notamment déclaré Mme Margaret Thatcher, à dire qu'il ne faut jamais permettre aux terroristes de triompher, si barbares que soient leurs méthodes ».

[redacted]

Un confident de Mme Thatcher et un farouche adversaire de l'IRA

Ian Gow, cinquante-trois ans, *tué lundi 30 juillet, à Londres,* par l'explosion d'une bombe était un adversaire déclaré de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Réputé pour son franc-parler, il n'avait jamais mâché ses mots pour condamner les attentats terroristes en Irlande du Nord et en Grande-Bretagne.

Président de la Commission des députés conservateurs pour l'Irlande du Nord, il passait pour un des confidents privilégiés de Mme Margaret Thatcher, qu'il voyait *« tous les jours »*. Passionné de politique – il aimait réciter les discours de Winston Churchill et du général de Gaulle – il avait été nommé secrétaire parlementaire privé de Mme Thatcher lorsqu'elle accéda au poste de premier ministre en 1979. Il conserva ce poste jusqu'en juin 1983, avant de devenir secrétaire d'Etat au logement, puis secrétaire d'Etat au Trésor. Très influent parmi les députés conservateurs, il avait notamment tenté d'introduire *un projet de loi à la Chambre* des Communes prévoyant d'interdire la remise des peines pour les terroristes.

En novembre 1985, il avait démissionné du poste de secrétaire d'Etat au Trésor afin de protester contre la signature de l'accord anglo-irlandais, accordant à Dublin un certain droit de regard sur les affaires de l'Ulster.

Farouche avocat de la cause unioniste, il refusait l'intervention d'un *« pouvoir étranger »* dans l'administration interne de la province. Il dénonçait régulièrement le refus, systématique selon lui, du gouvernement irlandais d'extrader les terroristes présumés de l'IRA vers la Grande-Bretagne.

Marié et père de deux garçons, il était député d'Eastbourne, une station balnéaire de la côte sud-est de l'Angleterre, depuis février 1974. – *(AFP.)*

Les principaux attentats de l'IRA en Angleterre

Voici la liste des principaux attentats commis par l'IRA en Grande-Bretagne (c'est-à-dire hors d'Irlande du Nord) au cours des vingt dernière années :

1972

– **Février** : sept morts dans l'explosion d'une voiture piégée à Aldershot, près de Londres.

1974

– **Février** : douze morts dans un autocar transportant des militaires et leurs familles, sur une route du Yorkshire.

– **7 juin** : bombe à la chambre des Communes (11 blessés).

– **Octobre-novembre** : série d'attentats dans des pubs, à Guildford, Woolwich et Birmingham (28 morts, 180 blessés).

1979

– **30 mars** : le député conservateur Airey Neave, ami personnel de Mme Thatcher, est tué par l'explosion de sa voiture.

– **27 août** : lord Mounbatten est tué, avec les personnes qui l'accompagnaient, par une bombe posée dans son bateau au large des côtes irlandaises. Dix-huit soldats britanniques sont tués par une autre explosion.

1982

– **20 juillet** : onze morts et cinquante et un blessés dans deux attentats à Hyde Park et Regent Park à Londres.

1983

– **17 décembre** : l'explosion d'une voiture piégée devant le grand magasin *Harrods* à Londres fait six morts et quatre-vingt-dix blessés.

1984

– **12 octobre** : l'explosion d'une bombe dans un hotel de Brighton, où se déroulait le congrés du Parti conservateur, fait deux morts, dont le ministre du commerce et de l'industrie, M. Norman Tebbit et vingt-cinq blessés. Mme Thatcher échappe à cet attentat qui était dirigé contre elle.

1988

– **1er août** : un mort et neuf blessés par une explosion dans une caserne de l'armée britannique à Mill Hill, dans le nord-ouest de Londres.

1989

– ***22 septembre*** *: dix morts* et vingt-deux blessés dans l'attentat à la bombe qui a dévasté l'école de la fanfare des Royal Marines à Deal, dans le Kent.

– **9 juin** : dix-sept civils blessés par une explosion au cours d'une fête dans un batiment militaire de la City de Londres

1990

– **20 juillet** : l'explosion d'une bombe à la Bourse de Londres provoque d'importants dégats sans faire de victimes.

ITALIE : polémique autour d'une ex-reine

Marie-José de Savoie réclame une pension à la République

Elle s'appelle Marie-José de Savoie, elle fut reine d'un jour – de trente-huit jours exactement – aux alentours de mai 1946 en Italie. Quatre-vingts *ans bien sonnés aujourd'hui,* une jolie résidence en Suisse et... un solide appétit. La République italienne, qui se voit réclamer par la vieille dame la coquette somme de 1 milliard de lires, en sait désormais quelque chose.

ROME

de notre correspondant

« C'est simple, expliquent les avocats, *notre cliente est la veuve d'un officier supérieur de l'armée et, à ce titre, elle a droit à une pension qui ne lui a jamais été versée. »* Avec les arriérés et les intérêts qui continuent de courir, cela fait dans les... 1 milliard de lires (4 millions et demi de francs), le ministère a calculé. Inutile de dire que l'Italie républicaine trouve la note un peu salée et que la polémique fait rage. *« C'est immoral et scandaleux ! »*, *rétorque d'une seule voix* le monde politique. *« Nous ne paierons pas !*, tranche le ministre des armées, *sauf si la justice nous l'ordonne »*. *« D'ailleurs,* affirme pour sa part M. Giorgio Spini, un historien socialiste, *son mari, le général Umberto, n'avait droit à rien. Il aurait même dû être fusillé pour une crétinerie commise en France en 1943 et qui coûta de nombreuses vies. »*

Ce général, qui allait devenir « le petit roi de mai », était le dauphin de Victor-Emmanuel III, le monarque « Nanus » qui, selon M. Spini, *« avalisa les infamies du fascisme »* et tenta, mais un peu tard (1946), de sauver la couronne italienne en abdiquant en faveur de son fils. Comme il sied à un prince, ce dernier fit une vertigineuse carrière dans les armes : Ecole militaire à quatorze ans, général à trente.

Au début de la guerre, le futur petit roi était chef de l'armée italienne d'occupation en France. Ses faits d'armes ne sont pas tous honorables, mais là n'est pas la question. La vieille reine qui fut, sinon la compagne – puisqu'ils ne vivaient plus ensemble depuis dix à quinze ans, – du moins l'épouse du prince-soldat jusqu'à sa mort il y quelques années en France, la veille dame, donc, a besoin d'argent.

Un royal pragmatisme

« Ce ne peut être que pour ses œuvres, murmure-t-on effaré *dans les milieux* monarchistes. *Sa majesté ne s'abaisserait pas à pareille demande pour elle-même. »* D'ailleurs, même son fils le prince héritier, Victor-Emmanuel, retiré lui aussi dans les affaires en Helvétie, n'y croit pas. *« Mon père lui-même,* affirme-t-il, *aurait déploré pareille réclamation. Si elle est vrai, et malgré tout le respect dû à la reine mère, ma famille et moi nous nous en dissocions fermement. »*

Révolution dans un palais invisible ? Il y a beau temps déjà que l'irascible Marie-José n'entretient plus que des relations épistolaires avec son prétendant de fils. Reste que celui-ci attend *depuis quatre décennies l'autori*sation de pouvoir rentrer dans son ancien royaume et que la démarche saugrenue de sa vieille maman tombe plutôt mal. *« Pour notre part,* a d'ailleurs poursuivi le prince, qui n'a jamais renoncé formellement au trône, et qui rêve d'une carrière militaire en Italie pour son jeune fils de dix-huit ans, *nous nous engageons à ne jamais réclamer un sou à l'Etat italien sur les biens confisqués au roi mon père. »*

C'est ce qu'on appelle un royal pragmatisme. La Constitution italienne élaborée après le référendum républicain de 1946 et la chute concomitante de la maison de Savoie, interdisent en effet *« aux ex-rois, à leurs consorts et à leurs descendants mâles d'entrer et de séjourner sur le territoire national »*. On parle cependant, ces derniers temps, d'abroger cette disposition, et une majorité du peuple italien, d'après les sondages, y semble favorable.

Les caprices financiers d'une vieille dame, qui croit dur comme fer qu'on peut être reine et profiter des lois de la République, risquent aujourd'hui de tout faire capoter...

PATRICE CLAUDE

ROUMANIE

Nouvel appel pour la libération de Marian Munteanu

Un appel pour la libération immédiate de l'étudiant roumain Marian Munteanu, détenu depuis le 18 juin, a recueilli en France et en Roumanie quelque deux cents signatures, dont celles de quatre-vingt intellectuels roumains, et paraîtra prochainement dans la presse roumaine indépendante.

Lancé en France par le comité Marian Munteanu qui l'a rendu public lundi, l'appel souligne que *« l'illusion »* de voir *« la Roumanie devenir enfin un pays libre et démocratique (...) s'est vite dissipée »*, car *« les apparatchiks et les nomenklaturistes roumains ont certes abandonné l'idéologie du communisme mais pas ses méthodes »*.

Marian Munteanu, président de la ligue des étudiants, avait été grièvement blessé le 14 juin lors de l'arrivée des mineurs à l'université de Bucarest, admis le même jour à l'hôpital des urgences puis arrêté le 18 juin et transféré à l'hôpital du pénitencier de Jilava.

Parmi les quatre-vingt signataires vivant en Roumanie figurent les écrivains Octavian Paler, Gabriel Liiceanu et Marianna Marin, le metteur en scène Lucian Pintilie, les peintres Sorin Dumitresco et Horia Bernea, la poétesse Ana Blandiana, le président du parti national paysan Corneliu Coposu, ainsi que Mihai Bacanu, rédacteur en chef du journal indépendant *Romania Libera* qui publiera l'appel et les quatre-vingt signatures.

En France, le texte a été signé notamment par les écrivains Eugène Ionesco, Bertrand Poirot-Delpech et Jacques Soustelle, tous trois de l'Académie française, les artistes César et Arman, le président du Parti républicain, François Léotard, les députés Charles Millon, Hervé de Charette et Alain Lamassoure (UDF), Bernard Debré, Jean-Claude Mignon (RPR), Jean-Marie Daillet (CDS), ainsi que l'ancien ambassadeur de Roumanie Alexandru Paleologu.

A Cluj, en Roumanie, Doina Cornea, la plus célèbre des dissidentes roumaines, a d'autre part participé lundi soir à une manifestation pour la libération de Marian Munteanu à l'appel de l'union mondiale des roumains libres. Selon des sources proches de la dissidente, interrogées par téléphone depuis Bucarest, près de 10 000 personnes ont participé à la manifestation.

A Bucarest, le procureur général de la Roumanie a annoncé lundi dans un communiqué qu'il allait *« examiner »* le dossier de Marian Munteanu. Dans ce texte, transmis par l'agence officielle Rompres, le procureur précise qu'il *« vérifiera les preuves et l'opportunité des décisions prises par le juge d'instruction chargé du dossier »* et que ses conclusions seront rendues publiques d'ici à *« trois jours »*.

ESPAGNE : huit mois après l'assassinat d'un député basque de Herri Batasuna

Sept personnes liées à l'extrême droite ont été arrêtées

MADRID

de notre correspondant

Plus de huit mois après les faits, l'attentat qui avait coûté la vie à un parlementaire de la coalition basque radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, semble finalement en passe d'être éclairci. Sept personnes, liées pour la plupart à l'extrême droite, dont deux seraient les auteurs directs du crime, ont ainsi été arrêtées dans la nuit du 29 au 30 juillet à Madrid. L'attentat avait eu lieu le 20 novembre dernier, alors que les sept parlementaires de Herri Batasuna, élus un mois plus tôt, s'étaient déplacés à Madrid afin d'assister à l'inauguration de la session des Cortes. Alors qu'ils dînaient dans le restaurant de leur hôtel, dans le centre de la capitale, *deux hommes firent irruption*, faisant immédiatement feu sur le groupe. Un des députés, M. Josu Muguruza, était tué sur le coup, tandis qu'un autre, M. Inaki Esnaola, était grièvement blessé.

Forte émotion à Madrid

Cet attentat avait provoqué une forte émotion à Madrid, alors que la coalition Herri Batasuna, rompant avec son attitude antérieure de boycottage, venait justement d'annoncer qu'elle était enfin disposée à participer, au moins de manière ponctuelle, aux travaux du Parlement. Tandis que Herri Batasuna mettait immédiatement en cause *« l'appareil répressif de l'Etat »*, le ministère de l'intérieur, lui, orientait les recherches vers les milieux d'extrême droite.

De source policière, on indique que les auteurs directs de l'attentat sont un membre de la Police nationale, M. Angel Duce (dont l'épouse, elle aussi fonctionnaire de police, a été également écrouée), ainsi qu'un jeune homme de vingt-quatre ans, M. Ricardo Saenz de Ynestrillas. Ce dernier est le fils *d'un commandant de l'armée* assassiné en juin 1986 par l'ETA. La famille Saenz de Ynestrillas a été impliquée à plusieurs reprises dans les activités des milieux ultras. La personnalité des détenus renforce, à première vue, la thèse officielle, selon laquelle l'attentat serait essentiellement l'œuvre d'éléments d'extrême droite incontrôlés. Herri Batasuna, a pour une fois qualifié de *« positive »* l'action de la police, en ajoutant toutefois qu'elle ne devait pas servir à *« cacher les responsabilités qui peuvent exister à un niveau supérieur »*.

THIERRY MALINIAK

BIBLIOGRAPHIE

« J'ai vu brûler Tokyo » de Robert Guillain

La guerre au Japon

On ne peut que saluer la réédition, enrichie de photographies, de l'un des meilleurs ouvrages de Robert Guillain. Ce récit d'une page d'histoire (le *Japon de 1941, année de l'attaque aérienne sur Pearl Harbor, à* 1946) est aussi un témoignage direct sur l'épopée guerrière nippone qui s'achève dans le grand éclair d'Hiroshima, dont l'auteur fut parmi les premiers à découvrir l'horreur. Robert Guillain, qui sait mêler à la finesse de l'analyse un sens exceptionnel de la description, et qui passa près de quarante ans en Asie, d'abord comme correspondant de l'agence Havas puis du *Monde*, précise que le Japon qu'il a décrit n'existe plus. C'est exact. Il reste que, à relire ces pages, bien des traits demeurent : un appétit de vivre, dont témoigne la truculence du Tokyo qui s'amuse au début de la guerre, ou un sens aigu de l'irrémédiable lorsque la défaite qui s'annonce se traduit par une farouche endurance chez la *majorité, sans autre choix que* de nager dans le courant et, chez les autres, par le fanatisme et l'exaltation sacrificielle des escadrilles de kamikazes. Deux âmes du Japon, le récit émouvant de cette femme d'Hiroshima, rencontrée par l'auteur, étant l'expression de la plus attachante d'entre elles.

C'est finalement un pragmatisme foncier, où se mêlent le renoncement bouddhique et un sens aigu de la précarité des choses, qui prévalut lorsque, inopinément, les Japonais accueillirent leurs vainqueurs avec le sourire. MacArthur reçoit l'empereur Hirohito en bras de chemise, mais les foules japonaises n'en ont pas vraiment cure : *« Elles n'ont encore en tête que deux besoins élémentaires : ne pas mourir de faim et se rebâtir un toit »*, écrit Guillain. L'archipel s'apprêtait à digérer l'occupation américaine et à renaître sur ses ruines.

Historien, lorsqu'il relate la complexité des manœuvres *d'un état-major qui sent l'initia*tive lui échapper, lorsqu'il décrit l'agitation suscitée par le bombardement atomique ou les ultimes pressions exercées sur l'empereur, Robert Guillain sait surtout faire revivre, en témoin talentueux, un des moments les plus dramatiques de l'histoire d'un peuple qui s'est fourvoyé ; un de ces moments limites où une mentalité collective se trahit dans ses contradictions. Sans concession, il restitue le passé avec ses égarements et ses déchirements.

Le livre de Robert Guillain a lui aussi un destin tourmenté. Paru au lendemain de la guerre, puis réédité dans une nouvelle version par Stock en 1979, il risquait de disparaître, emporté dans le maelström des fusions d'éditeurs. Arléa l'a sauvé de ce destin. On peut cependant *regretter qu'un nouveau titre,* plus accrocheur que le précédent (*la Guerre au Japon),* ne risque d'induire le lecteur en erreur sur la nouveauté de l'ouvrage.

PHILIPPE PONS

▶ ***J'ai vu brûler Tokyo,*** **de Robert Guillain, éd. Arléa, 342 p., 140 F.**

L'impossible « printemps de Pékin »

Première anthologie de cet impossible printemps chinois qui dérapa dans le sang, ce livre *est un document inestimable,* publié alors que la Chine commémore le premier anniversaire du massacre du 4 juin. Chen Lichuan, responsable de la presse à la Fédération pour la démocratie en Chine (FDC) et spécialiste de Valéry, et Christian Thimonier qui, du temps où il était attaché culturel à Pékin, a beaucoup fait pour promouvoir la littérature chinoise en France, ont compilé des textes exprimant les espoirs et les illusions d'une jeunesse et d'intellectuels en pleine ébullition.

On y retrouve à la fois des poèmes du dirigeant étudiant Wang Dan ou d'intellectuels aujourd'hui en prison, un tract ouvrier sur la *« prise de la Bastille des années 80 »* et les mises en garde sans fard lancées par M. Deng Xiaoping. Lyrique ou polémique, poétique ou idéologique, ce foisonnement de textes exprime bien l'atmosphère du « printemps de Pékin ».

P. DE B.

▶ ***L'Impossible Printemps, une anthologie du « printemps de Pékin »,*** **Chen Lichuan et Christian Thimonier, Rivages, 240 p., 95 F.**

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Rompues il y a vingt-neuf ans

Les relations diplomatiques entre l'URSS et l'Albanie ont été rétablies

L'Union soviétique et l'Albanie ont annoncé, lundi 30 juillet, la reprise de leurs relations diplomatiques, rompues il y a vingt-neuf ans après la crise sino-soviétique de 1961. C'est l'agence officielle Tass qui a annoncé la nouvelle, reprise au journal télévisé soviétique du soir. L'agence albanaise Telegraf a confirmé l'information.

L'accord sur le rétablissement des relations a été signé lundi au ministère des affaires étrangères albanais, à Tirana, par le vice-ministre des affaires étrangères soviétique Iouli Kvitsinski et son homologue albanais Sokrat Plaka. Il prévoit la réouverture d'ambassades et a été acquis après une première série de discussions tenues les 29 et 30 juin à Sofia, en Bulgarie. La semaine dernière, le ministère soviétique des affaires étrangères rappelait que Moscou cherchait à rétablir ses relations avec Tirana, ce qui laissait présager une conclusion rapide.

Dans un style très «socialiste», Tass précise que les deux parties ont été guidées *« par un désir mutuel de développer les relations d'amitié et de coopération sur la base de la souveraineté, de l'égalité et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures respectives »*. L'agence albanaise ATA a de son côté cité un message du ministre soviétique des affaires étrangères Chevardnadze saluant la *« nouvelle ère de coopération fructueuse »* qui commence entre les deux pays. Le message est adressé au ministre des affaires étrangères Reis Malile, artisan de la nouvelle ouverture de la diplomatie albanaise (*le Monde* du 28 juillet).

Les affrontements idéologiques entre les deux pays remontent à la période de déstalinisation lancée par Nikita Khrouchtchev, en 1956, et à ses tentatives d'améliorer les relations de l'URSS avec la Yougoslavie du maréchal Tito.

« Révisionnistes » contre « déviationnistes »

Le numéro un albanais, Enver Hodja, a pris le parti des Chinois au début des années 60, contre les *« révisionnistes »* soviétiques, alors que Moscou l'accusait de poursuivre une politique *« déviationniste »* de terreur stalinienne.

L'Albanie fut soumise à un blocus économique par l'URSS et ses alliés et, le 9 décembre 1961, Moscou interrompait ses relations diplomatiques avec Tirana. L'Albanie attendit 1968 pour quitter le pacte de Varsovie, après l'intervention en Tchécoslovaquie. Elle devint alors le plus solide allié de Pékin, avant de rompre avec la Chine en 1978 pour s'enfermer dans une attitude strictement indépendante des blocs, en s'affirmant seul pays à pratiquer un véritable communisme.

Très peu de temps après la rupture, Moscou avait cherché, toujours en vain, à renouer les liens, pour des raisons stratégiques. Leonid Brejnev l'avait proposé dès 1966, puis à nouveau en 1971 et 1976. Peu de temps après son accession au pouvoir, Mikhaïl Gorbatchev avait réitéré ces offres. – *(AFP, Reuter.)*

A Irkoutsk

M. Baker et M. Chevardnadze discuteront de l'Afghanistan

Le gouvernement soviétique a tenu à accorder les violons avec le président Najibullah sur un éventuel règlement du conflit en Afghanistan, à la veille de la deuxième rencontre en quinze jours, mercredi 1er et jeudi 2 août, entre M. James Baker et M. Edouard Chevardnadze qui rouvriront le dossier à Irkoutsk (URSS).

M. Najibullah s'est rendu dimanche en URSS, officiellement pour y subir un *« examen médical »*, mais un haut responsable du régime afghan a précisé lundi que ce déplacement, qui n'avait pas été annoncé à l'avance, était lié à *« des consultations »* préalables aux discussions prévues entre le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des affaires étrangères.

Avant son départ la semaine dernière pour une grande tournée en Asie, M. Baker a démenti qu'il y ait *« accord »* sur l'Afghanistan, mais, à plusieurs reprises ces derniers mois, il a parlé de *« rapprochement »* des points de vue de Washington et de Moscou, puis de *« petites différences »*. Selon des sources occidentales, les Américains seraient prêts aujourd'hui à accepter que le président Najibullah puisse conserver certains pouvoirs pendant une période transitoire devant précéder des élections.

Les spéculations sur un désengagement soviétique à Cuba

Selon la « Pravda », Moscou continuera à soutenir La Havane

Pour la première fois depuis le début de ce qu'il est convenu d'appeller *« la crise des réfugiés des ambassades »* à Cuba le mois dernier, et dont la première conséquence a surtout été d'isoler un peu plus La Havane, la *Pravda* a rompu avec le prudent mutisme adopté jusqu'ici par les autorités soviétiques, pour apporter en quelque sorte un *« soutien moral »* à leur allié caraïbe, avec lequel pourtant les relations ne sont plus au beau fixe. Dans son édition du lundi 30 juillet, un commentateur du quotidien officiel soviétique, Pavel Bogomolov, affirme que l'URSS continuera à soutenir Cuba et souligne que l'Union soviétique est en partie responsable de l'intransigeance actuelle du gouvernement cubain vis-à-vis des réformes.



« Arrogance de l'Empire romain »

Condamnant les pressions des pays occidentaux qui ont fait de l'arrêt des livraisons d'armes soviétiques à Cuba une condition à l'octroi d'une aide économique à l'URSS, le commentateur, poursuit : *« Il n'y a aucune raison de nous précipiter. Il ne faut pas confondre l'engagement soviétique vers la détente avec l'abandon précipité de nos partenaires et amis de longue date aux caprices du destin. » « Malgré certaines particularités et nuances de sa politique étrangère »*, Cuba œuvre en faveur du retrait de sa puissance militaire à l'étranger, ajoute Pavel Bogomolov.

En URSS même, existent de fortes pressions au sein de l'opinion pour que l'Union soviétique, en proie elle-même à de très sérieuses difficultés économiques, s'allège quelque peu du *« boulet cubain »* et plusieurs économistes et politiciens réformistes ont appelé Moscou à revoir son aide économique à Cuba, estimée à 5 milliards de dollars.

Démarche inhabituelle, elle aussi jusqu'ici, la *Pravda* reconnaît par ailleurs les *« responsabilités »* de l'URSS dans la politique de Fidel Castro qui a refusé de suivre l'Union soviétique et les pays de l'Est sur la voie du changement et reste fidèle dans son propre programme de réformes a un *« socialisme pur et dur »*. *« Nous avons en notre temps introduit la plupart des principes idéologiques et politiques en vigueur à Cuba »*, écrit un autre commentateur.

« On pourrait bien sûr estimer que les Cubains n'ont guère montré d'opposition à la politique que nous avons menée pendant la période de stagnation, mais personne ne peut nier que nous portons notre part de responsabilité concernant l'état dans lequel se trouve leur pays aujourd'hui. »

Ces analyses *« apaisantes »* de la *Pravda* paraissent alors que le dirigeant cubain, dans une interview accordée à la télévision indienne, se déclare inquiet des problèmes intérieurs soviétiques et de l'*« affaiblissement de l'URSS »* qui, estime-t-il, pourrait conduire à une domination mondiale des Etats-Unis, dont il compare l'*« arrogance »* à celle de l'*« Empire romain »*. Arrogance que seul pourrait contrer un *« renforcement du rôle de l'ONU et des non-alignés »*.

ASIE

INDONÉSIE : soixante morts en deux mois à Sumatra

L'armée mène des opérations de police contre des extrémistes musulmans

L'armée a lancé récemment une vaste opération contre des fauteurs de troubles à Aceh, bastion de l'orthodoxie islamique, à l'extrémité occidentale de la grande île de Sumatra. On compterait plus de soixante morts en deux mois. La région a été plusieurs fois secouée par des troubles, en plus de quarante ans d'indépendance de ce grand archipel, dont de 85 % à 90 % des 182 millions d'habitants se réclament d'un islam modéré.

A Banda Aceh, chef-lieu de la province du même nom, circulent des tracts revendiquant les actions antigouvernementales et signés du Front national de libération Aceh Sumatra (FNLAS), un mouvement séparatiste fondé en 1976 par Hasan Muhammad di Tiro, richissime homme d'affaires natif d'Aceh et émigré aux Etats-Unis depuis vingt-cinq ans.

Depuis sa création, le FNLAS, dont on dit qu'il serait soutenu par la Libye, se déclare en faveur d'un Etat islamique à Aceh, objectif qu'il rappelle dans un document remis récemment à la presse locale.

Prenant le contre-pied de la thèse officielle soucieuse de minimiser la situation en Aceh, le vice-gouverneur de la province, M.A.R. Ishaq, a évoqué récemment, la *« terreur »* liée aux actions armées du FNLAS et averti la population que *« l'extrémisme et l'emploi de la force »* ne sauraient à l'avenir être tolérés, dans un discours reproduit par l'agence officielle Antara.

Le rôle de la Libye

Officiellement, les actions des groupuscules armés ne sont *« pas sérieuses »* et sont l'œuvre d'un *« gang d'une trentaine de criminels tout au plus »*. Mais les déclarations du vice-gouverneur surviennent quelques jours après le lancement d'une vaste opération militaire, mobilisant 3 000 soldats, destinée à mettre un terme aux attentats à répétition perpétrés contre des bâtiments militaires, des représentants des forces armées et de la police ou de leurs informateurs.

Une trentaine de militaires indonésiens et tout autant de civils, la plupart originaires de Java, ont été assassinés en deux mois par les insurgés, qui s'en prennent à tous les symboles du pouvoir central. L'armée a déclaré avoir abattu cette semaine au moins huit insurgés. Un tract dactylographié adressé aux journaux locaux début juillet revendiquait les attentats au nom du FNLAS.

Certaines personnalités locales n'excluent pas que les événements puissent être *« manipulés par une main étrangère »*, une idée également partagée dans les milieux diplomatiques occidentaux de Djakarta, la capitale, notamment après que le commandant de la région militaire d'Aceh eut publiquement affirmé avoir la preuve que *« 140 rebelles indonésiens du FNLAS avaient suivi un entraînement militaire en Libye »*.

Le leader provincial du Golkar – le parti au pouvoir en Indonésie – le général Abdullah Muda, se montre toutefois sceptique quant à un lien entre les événements actuels et la Libye. *« Peut-être, mais c'est peu probable*, a-t-il affirmé, *Kadhafi a toujours été un ami de l'Indonésie dans les instances internationales, y compris au sein de l'Organisation de la Conférence Islamique* (OCI). »

La semaine dernière, des tracts ont été distribués dans plusieurs villes de la province, qui compte trois millions d'habitants, appelant les écoliers à ne pas assister à la levée du drapeau indonésien le jour de la fête nationale, le 17 août prochain.

Les maîtres d'école ont officiellement fait savoir qu'ils ne répondraient pas à cet appel, selon la presse locale. La situation paraît d'ores et déjà avoir des répercussions à l'échelon politique de la province, dominée par le Golkar depuis les élections législatives de mars 1987 qui ont marqué la chute du parti musulman PPP, jusqu'alors dominant. – *(AFP.)*

BIRMANIE

Tension croissante entre les militaires et la Ligue nationale pour la démocratie

BANGKOK

correspondance

Au cours d'une conférence de presse, lundi après-midi 30 juillet à Rangoon, un porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a rejeté comme *« honteuses aux yeux du peuple et de la communauté internationale »* les dernières décisions des militaires au pouvoir concernant le transfert du pouvoir et la mise sur pied d'une nouvelle Constitution. Lors des élections générales du 27 mai, la Ligue avait remporté plus de 80 % des voix. Elle a tenu au cours du week-end dernier un congrès qui a rassemblé la plupart de ses élus, mais qui s'est déroulé en l'absence de ses principaux responsables, Aung San Suu Kyi et Tin Oo, toujours en résidence surveillée.

Le 21 juin, la Ligue avait fait parvenir une note aux membres de la junte au pouvoir depuis le 18 septembre 1988, proposant l'ouverture d'un dialogue. Pour seule réponse, les militaires ont indiqué, samedi dernier, que la mise sur pied d'un nouveau gouvernement ne sera possible qu'après l'approbation d'une nouvelle Constitution, à la suite d'un long et complexe processus. Une fois élaboré un projet de loi fondamental, celui-ci devra en toute hypothèse être soumis à l'accord des militaires, pour être certain que la nouvelle Constitution tienne compte des trois points qui sont au cœur de la doctrine du régime fondé en 1962 par le général Ne Win : prévenir la désintégration ethnique de l'union, maintenir la solidarité nationale et protéger l'indépendance totale du pays.

Alors, mais seulement alors, la Constitution sera, en principe, soumise à un référendum populaire. Ainsi que le remarquait un diplomate occidental accrédité à Rangoon, un tel processus risque de *« prendre des années, et reflète la peur des militaires d'abandonner ce pouvoir qui, outre ses avantages financiers, les met à l'abri de la colère du peuple »*.

« Nous sommes totalement opposés à la proposition des militaires », a déclaré lundi après-midi le porte-parole de la Ligue. *« Le but des élections, c'était d'élire un Parlement, pas une Assemblée constituante. C'est donc à la Ligue, en vertu de son écrasante majorité, de tracer les grandes lignes de la nouvelle Constitution permettant l'ouverture du Parlement. »*

JACQUES BEKAERT

PROCHE-ORIENT

LIBAN : dans le délabrement général

L'épanouissement des « petits métiers » de la guerre

Le gouvernement libanais a mis en place, lundi 30 juillet, un blocus économique des zones – en secteur chrétien – tenues par le général Michel Aoun, interdisant notamment leur approvisionnement en carburant, à la suite du refus réitéré de ce dernier de reconnaître l'autorité du président Elias Hraoui. Les diplomates accrédités à Beyrouth ont, en outre, été invités à *« stopper toute relation »* avec le général chrétien. Dans le sud du Liban, les combats se sont poursuivis lundi entre milices chiites rivales, tandis que les positions du Hezbollah pro-iranien ont été la cible de bombardements israéliens. Dans le délabrement général du Liban, les « petits métiers » ne cessent de s'épanouir.

BEYROUTH

de notre correspondant

Chaque guerre engendre ses métiers ; celle du Liban plus que toutes les autres, et les derniers affrontements entre chrétiens plus que les précédents, car, plus destructeurs, ils ont créé plus de besoins. Le savoir-faire des Libanais a fonctionné une fois de plus. Outre, évidemment, les obus, les plaies de la vie quotidienne à Beyrouth sont le manque d'eau, d'électricité, de téléphone, tout comme la difficulté des déplacements entre les différents secteurs.

Bien que la situation se soit quelque peu améliorée à la faveur de la trêve qui dure depuis plus de deux mois, la pénurie règne encore dans ces quatre domaines vitaux de la vie urbaine. Se substituant aux services publics « volatilisés », des Libanais se sont donc faits marchands d'eau, de glaçons et d'électricité ou loueurs de communications téléphoniques. D'autres proposent des courses rapides entre secteurs.

Amortissement garanti

Pour être marchand d'eau à Beyrouth, il suffit de disposer d'un véhicule – n'importe lequel, – de le doter d'un réservoir, d'une pompe et d'un petit générateur et d'aller de maison en maison vendre 1 000 litres par-ci, 500 par là, puisés là où il reste encore de l'eau. Ils se comptent par centaines ceux qui, dans les différents secteurs de la ville, ont redécouvert les vertus lucratives de ce métier. Le marchand de glaçons, lui, a installé sous un parasol planté dans la rue l'inévitable générateur et un petit congélateur.

Un marchand d'électricité (à la libanaise) peut amortir en deux mois le puissant générateur avec lequel il fournit du courant à son quartier. Un supermarché et un hôpital qui disposaient d'un surplus d'électricité ont été, l'an dernier, les initiateurs de cette idée simple mais géniale : vendre autour de soi du courant. Leur exemple a été largement suivi.

Depuis six mois, Beyrouth est privé de courant et, même si depuis juin dernier certaines régions du réduit chrétien en sont plus ou moins pourvues, il faudrait trois ans et 1,5 milliard de dollars pour que l'électricité fonctionne à nouveau normalement au Liban. Le commerce du kilowatt y est donc promis à un bel avenir.

Quant au loueur de télécommunications, il s'est rendu à Chypre pour s'abonner à un radiotéléphone puissant et, de son arrière-boutique dans Beyrouth à feu et à sang, il vous met tranquillement en communication – à 4 ou 5 dollars la minute pour l'Europe et un peu plus pour les Amériques – avec le monde extérieur. Comme vous ne pouvez, non plus, appeler le quartier d'en face, il vous passe la communication par (et au tarif de) Chypre...

Les motos taxis, enfin, sont nées des interminables files d'attente – de une à quatre heures, parfois six – entre les multiples secteurs. Abandonnant leurs limousines et autres Mercedes, les chauffeurs de sociétés de taxis vous emmènent rapidement, sur le siège arrière d'une Vespa, d'un Beyrouth à l'autre.

Ceux qui choisissent d'abandonner le Liban ne font pas preuve de moins d'esprit d'entreprise : ils fournissent, par exemple, des programmes d'informatique aux Américains de la City Bank ainsi qu'aux banques françaises de la Guadeloupe, investissent les marchés financiers de Paris, Londres et New-York, et vendent finalement de tout à tout le monde. C'est parce qu'ils sont ainsi faits que les Libanais ont accumulé, malgré la guerre, un trésor estimé à 30 milliards de dollars en argent liquide.

Qualité au départ, cette « débrouillardise » ne risque-t-elle pas de se muer en défaut majeur à partir du moment où, les Libanais se tirant toujours d'affaire, leur guerre peut durer indéfiniment ? On commence à se poser sérieusement la question à Beyrouth.

LUCIEN GEORGE

POLITIQUE

Sans mettre en cause les accords de Matignon

Le FLNKS reparle d'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie

Le ministre des départements et *territoires d'outre-mer*, M. Louis Le Pensec, assistait, mardi 31 juillet, à Port-Vila, aux cérémonies du dixième anniversaire de l'indépendance du Vanuatu, ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. M. Le Pensec avait fait, auparavant, un séjour en Nouvelle-Calédonie, qui lui avait permis d'observer que, si le territoire est calme, quelques inquiétudes persistent.

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Est-ce un simple durcissement de ton? Une inflexion stratégique? L'heure n'est probablement pas si grave, puisque le consensus autour des accords de Matignon reste intact. Voici, cependant – comment ne pas le relever? – que le FLNKS se remet à parler d'indépendance, alors que ce débat s'était nettement assoupi depuis *1988*, avec un engourdissement particulier depuis l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou. Ces derniers jours ont fourni quelques indices qui illustrent un léger changement de climat.

Lors de son entretien avec M. Le Pensec, M. François Burck, président *de l'Union calédonienne*, composante majoritaire du FLNKS, a rappelé qu'il est *« indépendantiste »* et exposé au ministre *« comment »* il voit *« l'indépendance »*. *« Il faut le dire*, a ajouté M. Burck, *car il y en a beaucoup qui ne croient plus à l'indépendance. Si on n'en parle plus, on va ensuite dire que l'Union calédonienne abandonne l'objectif d'indépendance. »*

M. Burck exprimait là, à mots couverts, l'inquiétude de l'état-major indépendantiste, dont le nouveau profil « gestionnaire » et les relations avec le RPCR sont parfois mal perçus par la base militante. Quelques jours plus tôt, les élus FLNKS au Congrès du territoire avaient jeté un froid sur les bancs du RPCR en s'abstenant de voter un « vœu » déposé par le parti de M. Jacques Lafleur et *visant à défiscaliser généreusement* les investissements touristiques sur le « Caillou ».

La portée de ce mouvement d'humeur n'a échappé à personne : c'était la première fois que le groupe FLNKS de l'assemblée locale marquait à ce point ses distances vis-à-vis des élus anti-indépendantistes, avec qui *il* votait, jusque-là, dans une belle et franche unanimité.

Le vice-président du FLNKS, M. Roch Wamytan, a justifié l'attitude de son mouvement en ces termes : *« Ne nous mettez pas devant le fait accompli, cela nous pose des questions par rapport à nos convictions fondamentales. N'oublions pas que nous sommes indépendantistes. »* Ces deux prises de position s'inscrivent dans un contexte qui voit le FLNKS réactiver sa pression diplomatique auprès des pays de la région, dans le but d'obtenir le statut d'observateur auprès du Forum du Pacifique sud.

« Consensus mou »

Lors d'une récente tournée au Vanuatu, en Nouvelle-Zélande et en Australie, MM. Paul Néaoutyine, président du FLNKS, et Wamytan, chargé des *relations* extérieures au sein du mouvement, ont dressé un bilan en demi-teinte de l'application des accords de Matignon, soulignant notamment les difficultés liées à l'établissement de *la liste électorale du futur* référendum de 1998, qui doit être « gelée » depuis 1988. Ils se sont plaints du peu d'empressement du gouvernement français à adopter des *« mesures de décolonisation »*, qui, selon eux, découlent de *« l'esprit »* – à défaut du texte – du compromis de Matignon.

Il est encore bien trop tôt pour tirer des conclusions tranchées de cette remise à l'ordre du jour du thème de l'indépendance. Manœuvre tactique destinée à rassurer une base déboussolée par la mise en veilleuse des slogans de naguère? Ou amorce d'un raidissement qui pourrait conduire le FLNKS à prendre progressivement ses distances avec les accords de Matignon? Les deux hypothèses circulent à Nouméa.

Ce que tout le monde admet, en revanche, c'est que la lune de miel *entre les états-majors indépendan*tiste et « loyaliste », pour inattendue et spectaculaire qu'elle soit, est loin d'avoir conjuré tous les dangers. On le reconnaît jusque dans l'entourage de M. Le Pensec, où l'on aimerait voir *« le ciment prendre »* plus rapidement à la base, au-delà du *« consensus mou »* entre dirigeants.

L'inquiétude, au demeurant, ne concerne pas seulement le camp indépendantiste. M. Lafleur rencontre, lui aussi, des difficultés à faire accepter son message chez certains de ses militants. Si les petits partis d'extrême droite, démobilisés ou déliquescents, ne représentent pas une réelle menace, une frange de l'électorat du RPCR reste à convaincre. C'est notamment le cas des broussards de la province Nord, particulièrement dans la région de Koumac, qui ont assez mal réagi à la vente de la société minière de M. Lafleur aux indépendantistes et vivent, depuis, dans la peur diffuse de *« l'abandon »*.

Le changement de ton du FLNKS peut compliquer les efforts de persuasion de M. Lafleur.

ERÉDÉRIC BOBIN

La perplexité de M. Mélenchon

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

M. Jean-Luc Mélenchon est troublé. Pourquoi ne parvient-il pas à visiter la Nouvelle-Calédonie *incognito*? Pourquoi faut-il que son troisième déplacement sur le Caillou soulève encore des remous? Ici, c'est le député (RPR), M. Jacques Lafleur, qui qualifie sa venue de *« nuisance »*. Là, c'est le président de l'Union calédonienne (UC), M. François Burck, qui se déclare *« étonné de l'attitude »* du *sénateur* socialiste de l'Essone, soupçonné de complicité avec les rivaux de l'UC, notamment le parti Libération kanak socialiste (LKS) du grand chef de *Maré, M. Nidoïsh Naisseline.*

M. Mélenchon, qui se veut *« observateur »*, a trouvé un territoire en pleine mutation, marqué par la *« percée du mouvement syndical »* et par la *« persistance »* du mouvement wallisien et futunien, l'Union océanienne. Cela le conduit à penser que le problème calédonien risque de se poser prochainement davantage en termes urbains qu'en termes ruraux. *« L'Etat fait son devoir »*, dit-il, mais il ajoute aussitôt : *« La ligne politique qui consiste à dire qu'il ne faut pas donner des boutons à Lafleur ne fait que reporter les problèmes. »*

Il ponctue son diagnostic de temps d'hésitation et de soupirs perplexes, dérouté de voir une réalité à ce point volatile. *« La Nouvelle-Calédonie est un défi intellectuel »*, aime-t-il à *repéter. La passion pour ce défi* ne semble pas devoir le quitter de sitôt.

F. B.

L'affaire de « Port-Fréjus »

Occupation de terrain

FRÉJUS

correspondance

Le conflit qui oppose M. René Espanol, promoteur exproprié dans le cadre du projet « Port-Fréjus », et la commune de Fréjus, dont le maire est M. François Léotard, est entré dans une nouvelle phase, lundi 30 juillet, avec l'occupation par son ancien propriétaire du terrain contesté. Entouré d'une quinzaine de membres de son comité de défense et de M. Jean-Claude Delarue, président de l'Association de défense des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), M. Espanol a installé des caravanes et des engins de chantier avant l'arrivée des ouvriers construisant le programme immobilier Bleu marine.

M. Espanol a apposé, au bord de la route, des panneaux explicatifs sur l'annulation de la déclaration d'utilité publique prononcée par le tribunal administratif de Nice en mai 1989 et confirmée le 20 juillet par un arrêt du Conseil d'Etat rejetant la requête de la mairie de Fréjus. *« Je suis chez moi,* indique-t-il. *Ma société revient là d'où elle avait été chassée illégalement. L'ordonnance d'expropriation qui me visait va être annulée par la Cour de cassation, car elle n'a plus de base légale. Nous en avons assez que François Léotard méprise des décisions de justice. »*

Pour M. Gilbert Lecat, premier adjoint au maire de Fréjus, la commune n'a plus rien à voir avec ce problème, le terrain contesté ayant été vendu par la SEMAF (société d'économie mixte) à deux promoteurs. Il serait étonnant que ceux-ci, subissant déjà une année de retard sur la livraison des appartements, patientent tranquillement face à l'occupation de leur chantier, mais, vu le contexte judiciaire, le préfet hésitera peut-être à recourir à la force publique pour *faire évacuer le terrain.*

EN BREF

□ ***M. Malaud organise une « convention des indépendants ».*** – M. Philippe Malaud, ancien président du CNI, a fait part, lundi 30 juillet, de son souhait d'organiser à l'automne une *« convention des indépendants »*, qui regrouperait des personnalités attachées *« tant aux valeurs familiales et nationales qu'à celles du travail et de l'économie »*, et hostiles aux *« comportements extrémistes »* de la direction du CNI, menée par M. Yvon Briant, actuel président de ce parti.

□ ***Conflit entre la CGT et un maire communiste « rénovateur ».*** – Les forces de l'ordre ont évacué, lundi 30 juillet, des syndicalistes de la CGT qui occupaient, depuis le 16 juillet, l'hôpital de Bédarieux (Hérault) pour protester contre l'installation d'un syndicat interhospitalier destiné à gérer les hôpitaux de Bédarieux et de Lamalou-les-Bains. Composé majoritairement de personnels soignants CGT, le *« comité de fonctionnement »* entendait « autogérer » l'établissement de Bédarieux, dont le maire est M. Antoine Martinez, communiste « rénovateur ». Les syndicalistes protestaient contre les suppressions d'emplois que devrait entraîner, selon eux, la mise en place du syndicat interhospitalier, et contre la perte d'autonomie de leur établissement. Le comité demandait la levée de la suspension décidée le 17 juillet par le ministère de la santé à l'encontre du directeur de l'hôpital, M. Jacques Gleises, opposé à la mise en place du syndicat interhospitalier et accusé, d'autre part, par M. Martinez, de vouloir transformer l'hôpital en *« bastion du Parti communiste et en machine de guerre contre la municipalité »*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Duree de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347 ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

COMMUNICATION

Entre le déclin des titres indépendants et l'arrivée des groupes de communication

Le blues de la presse rock

Si le rock français connaît une de ses poussées de fièvre périodiques, que l'on espère pour une fois durable, la presse spécialisée n'en finit pas de traîner sa maladie de langueur.

Les deux piliers du genre – *Best* et *Rock'n'folk* – ont vu leur diffusion chuter de manière vertigineuse depuis l'apogée des années 70. Le second vient même de changer de mains. *Paroles et musique* et *Backstage* ont suspendu leur parution, et les nouveaux titres *(Line-Up, Subrock)* sont encore loin d'avoir trouvé leur vitesse de croisière. Si l'on met à part la réussite des *Inrockuptibles*, les seules bonnes nouvelles viennent de la périphérie de la presse spécialisée où les revues quasi professionnelles destinées aux musiciens et les publications exclusivement consacrées au hard-rock affichent une bonne santé insolente.

Pour Francis Dordor, rédacteur en chef de *Best*, les raisons de la crise sont simples : *« Les ventes ont commencé à décliner au moment de la crise du disque, en 1979-1980. Depuis, la reprise est essentiellement due aux gens qui renouvellent leur discothèque, en achetant des disques compacts. En même temps on a assisté à une atomisation de la chose rock, à sa banalisation. Le rock était quelque chose de souterrain, d'un accès difficile. Maintenant, on le trouve à la télévision, à la radio, dans la presse quotidienne. »*

Best, parce que le journal est resté en contact avec les tendances du rock tel qu'il se consomme dans les lycées (U2, Cure, Simple Minds), a limité les dégâts. Il se vend aujourd'hui à 50 000 exemplaires, contre 130 000 exemplaires à la belle époque. Son aîné et concurrent, *Rock'n'folk*, qui a connu quelques flottements rédactionnels, s'en est moins bien tiré. Le journal étant tombé très bas (sans doute au-dessous de 30 000 exemplaires), Philippe Koechlin et Philippe Paringaux, ses fondateurs et propriétaires, ont fini par le vendre aux éditions Larivière *(Moto Revue, Moto verte)*. Eric Breton, le rédacteur en chef nommé par le nouveau propriétaire a déjà fait réaliser une nouvelle maquette, mais, pour l'instant, la ligne rédactionnelle ne change pas. *Rock'n'folk* reste un journal généraliste destiné aux quinze-vingt-cinq ans. La nouvelle équipe espère donner un lustre nouveau au titre qui va sur ses vingt-cinq ans, en organisant concerts ou festivals, sur le modèle du Bol d'or, dont les éditions Larivière sont co-organisatrices.

Pendant que ces deux institutions *négociaient leur survie, les Inrockuptibles*, bimestriel imaginé par deux amis, pour l'amour du rock tel qu'ils l'aiment (britannique, romantique, intelligent, le tout sans plus de sectarisme qu'il n'en faut pour faire une revue agréable à lire), se taillait une place enviable. Christian Fevret et Arnaud Deverre ont fondé le journal il y a six ans, alors qu'ils étaient étudiants . Aujourd'hui la revue bimestrielle vend 45 000 exemplaires. *« Si nous étions mensuels, nous serions obligés de traiter des sujets qui ne nous intéressent pas »*, explique Christian Fevret. Cet enthousiasme, contrebalancé par une rigueur formelle impressionnante (papier mat, iconographie presque irréprochable) inspire des comparaisons avec les *Cahiers du cinéma* de la grande époque. Mais la modestie des ambitions commerciales et la ligne rédactionnelle pointue limitent forcément la place que peut occuper la revue sur le marché.

En bonne logique, il reste quelques milliers de lecteurs à prendre. Plusieurs titres s'y essaient. *Line-Up* ou *Subrock* n'ont pas encore trouvé leur équilibre, rédactionnel ou financier. *Backstage* a disparu au bout d'à peine un an d'existence, victime de ventes insuffisantes (moins de 20 000 exemplaires) et de l'incendie des locaux de la rédaction. Pourtant, la formule du journal, très inspirée du mensuel britannique *Q*, était cohérente : *Backstage* s'adressait au public adulte, qui demande avant tout de pouvoir se repérer dans le labyrinthe des rayons de la FNAC ou du Virgin Megastore.

Le projet de l'Evénement et d'Europe 1

Il est vrai que ce public adulte qui écoute du rock représente une sorte d'eldorado pour la presse spécialisée. Récemment, *l'Evènement du jeudi* a publié à son intention un hors-série consacré aux Rolling Stones. Le succès de ce numéro, vendu à 65 000 exemplaires, devrait entraîner, d'ici au début de l'année prochaine, la parution d'une formule plus régulière. Mais le groupe de presse de Jean-François Kahn a interrompu ce printemps la parution de *Paroles et musique* qu'il avait repris trois ans plus tôt. Pour l'instant le titre est en sommeil, et *l'Evénement* s'est associé avec Europe 1 pour étudier éventuellement le lancement d'un nouveau journal.

Décrit comme un équivalent presse de *Mégamix* (l'émission musicale de la SEPT), ce nouveau projet se traduira dans un premier temps par la parution de nouveaux hors-série. Le prochain, consacré à John Lennon, devrait sortir en novembre.

Le projet de *l'Evénement* et d'Europe 1 marque une rupture. Jusqu'ici, la presse rock française était le fait d'éditeurs indépendants. C'est ce qui a fait sa force, comme pour *les Inrockuptibles*, mais aussi sa vulnérabilité. L'apparition de grands groupes de communication dans ce domaine pourrait enfin lui donner les moyens d'exister. Reste à savoir s'ils sauront garantir son indépendance et son inventivité.

THOMAS SOTINEL

Mort de Noël Jacquemart fondateur de « l'Echo de la presse et de la publicité »

Le fondateur du journal professionnel *l'Echo de la presse et de la publicité*, Noël Jacquemart, est décédé le 29 juillet, à Fontenay-le-Comte (Vendée). Il était âgé de quatre-vingts ans.

Noël Jacquemart était l'illustration parfaite du journaliste qui avait exercé de nombreux petits métiers avant de se lancer dans la presse et d'y devenir une figure haute en couleur. Né le 24 décembre 1909 dans une famille d'artisans – son père était boulanger, – cet Ardennais a été successivement « saute-ruisseau » chez un notaire, manœuvre, aide-comptable, ouvrier aux Halles, figurant au théâtre du Châtelet, marchand forain avant de fonder un petit hebdomadaire local dans sa ville natale, *le Réveil de Sedan*, en 1933. Après sa démobilisation, il s'occupera pendant la guerre d'un bureau de ravitaillement. C'est à la Libération qu'il fondera son groupe de presse, communément appelé « groupe Jacquemart » et qui comprendra plusieurs journaux professionnels comme *l'Echo de la presse et de la publicité*, *l'Echo des dépositaires*, *Gaieté-magazine*, *Sonovision*, etc., et à partir de 1957, *le Charivari*, auquel collaborèrent pendant le dix-neuvième siècle les dessinateurs et caricaturistes Daumier, Gavarni et Philippon.

Ne cachant pas ses opinions d'extrême droite et son goût pour les maximes et dictons, Noël Jacquemart s'attira plusieurs procès lors de sa carrière. Il fut notamment rayé des listes électorales en 1966 en raison d'une condamnation pour offense au chef de l'Etat, dans *le Charivari*, ce qui déclencha une vive émotion au sein de la profession. En 1988, il dut déposer le bilan des éditions Jacquemart, à cause d'une dette importante envers l'URSSAF. Ses journaux sont désormais la propriété du groupe de presse professionnelle Liaisons.

Y.-M. L.

Parrainage télévisé : la fermeté du CSA

Dans une lettre adressée aux dirigeants des chaînes privées et aux publicitaires, le CSA vient de rappeler avec fermeté sa position sur le parrainage télévisé, et de refuser le « code » de déontologie que proposaient ces professionnels. Le CSA, qui s'en tient à la réglementation en vigueur depuis 1987, refuse en particulier la présence à l'antenne *« du produit, réel ou stylisé, la reprise de tout ou partie d'un message publicitaire »*, l'apparition du sponsor *« autre que ponctuelle et discrète au cours de l'émission »* ou la mention de son nom ou de ses produits par l'animateur.

En échange du droit de faire apparaître les produits du « parraineur » avant, pendant et après l'émission, les chaînes privées se déclaraient prêtes à bannir des programmes les slogans commerciaux ou les argumentaires de produits. Mais le CSA ne l'entend pas ainsi, et réfute les arguments économiques des chaînes. Rappelant que le parrainage *« doit servir à promouvoir uniquement l'image d'une entreprise et non ses produits »*, le CSA n'est prêt à tolérer que *« les slogans ou signatures institutionnelles »* dans un générique, ou un *« témoignage de conviction d'un dirigeant »* en début d'émission. Le CSA veillera strictement au respect de ces règles à partir du 1er septembre, pour mettre fin aux nombreux dérapages qu'il avait pu constater ces derniers mois, comme les citations à répétition de marques dans « Sacrée soirée », sans doute l'émission championne du genre.

MÉDECINE

Après la nomination du juge Souter à la Cour suprême

Partisans et adversaires de l'avortement se mobilisent aux Etats-Unis

A trois mois des élections au Congrès, le problème de l'avortement figure déjà au cœur du débat politique. En 1973, un arrêt de la Cour suprême avait affirmé le droit des femmes à avorter dès les premiers stades de la grossesse. L'avortement se trouvait ainsi légalisé, et les lois des Etats qui en restreignaient l'application furent invalidées. Cet arrêt « historique » est encore la cible de tous les groupes, qui inlassablement, mènent campagne contre l'avortement.

WASHINGTON

correspondance

En 1979, la Cour accepta la constitutionnalité d'une loi restrictive de l'Etat du Missouri. Sans explicitement annuler l'arrêt de 1973, elle en limitait les effets et encourageait les législateurs des Etats à voter des lois restrictives. L'avortement devenait ainsi un problème essentiellement politique. En dépit de campagnes médiatisées à l'extrême pour mobiliser en permanence l'opinion, en réalité peu de législateurs ont adopté des restrictions. En Pennsylvanie, par exemple, les femmes mariées doivent informer leur conjoint ; en Caroline-du-Sud, la loi exige que les jeunes filles mineures obtiennent l'autorisation de leurs parents. La Virginie occidentale limite le financement public des cliniques pratiquant l'avortement.

En fait, l'arrêt du Missouri a galvanisé les partisans de l'avortement. Les groupes dits « Pour le choix », reprenant leur campagne vigoureuse en faveur de l'arrêt de 1973, viennent de marquer un point important avec la décision du gouverneur de la Louisiane d'opposer son veto à une loi extrêmement restrictive adoptée le 8 juillet par cet Etat. Aux termes de cette loi, l'avortement était interdit et les médecins étaient passibles de prison et d'amende, sauf dans les cas de femmes victimes de viol et d'inceste ou dont la vie était menacée.

Le gouverneur, tout en se déclarant contre l'avortement, a estimé que la loi allait trop loin, notamment en exigeant des femmes violées demandant une exemption de rapporter le viol dans un délai de sept jours...

Les adversaires de l'avortement n'ont pas désarmé pour autant. Ils espèrent qu'une majorité de parlementaires se prononceront pour une session spéciale de la législature de Louisiane en vue d'annuler le veto du gouverneur tant sur le dernier texte de loi que sur le projet de loi antérieur, encore plus sévère. Un objectif difficile et qui déchaînera à nouveau les passions, mais qui n'est pourtant pas impossible à atteindre. En effet, les textes restrictifs ont été approuvés à la majorité des deux tiers dans les deux Chambres, qui est aussi celle requise pour infirmer le veto du gouverneur.

L'embarras du président Bush

A dire vrai, adversaires et partisans de l'avortement sont déjà mobilisés pour le grand affrontement, attendu en septembre, concernant la confirmation du juge Souter récemment promu à la Cour suprême en remplacement du juge Brennan, démissionnaire pour raisons de santé. Le juge Souter, choisi par le président Bush sur les recommandations de son chef de cabinet M. Sununu, qui se situe à la droite du Parti républicain, pourrait en effet assurer à la Cour suprême une majorité favorable à l'annulation de l'arrêt de 1973. Aussi les deux camps voudraient-ils obtenir du juge Souter qu'il définisse sa position sur le problème de l'avortement. Les divers groupes ont vainement étudié les arrêts du juge dans les instances judiciaires antérieures afin de déterminer ce qu'il pense. Mais le juge refuse, estimant qu'il ne donnera son opinion qu'à la commission sénatoriale appelée à se prononcer sur sa confirmation.

Le président Bush et ses amis soulignent qu'il est indécent de demander à M. Souter de donner son opinion concernant un arrêt sur lequel il aura à statuer.

Le président Bush et l'état-major républicain sont embarrassés. Ils avaient fait campagne sur un programme condamnant l'avortement, mais tous les sondages montrent une division de l'électorat républicain. Par calcul politique, le président a choisi un homme peu connu, politiquement neutre (en apparence du moins) pour satisfaire une partie de ses électeurs, mais en même temps pour entretenir un doute sur l'opinion du juge afin de rallier les sénateurs favorables à l'avortement. En tout cas, le président et son état-major, résistant aux pressions de la droite conservatrice et des Eglises protestantes et catholique, s'abstiennent de claironner leur appui aux adversaires de l'avortement, s'efforçant même de minimiser l'importance du débat.

Jusqu'à nouvel ordre, le juge Souter est une énigme. Certains commentateurs se demandent si le calcul politique justifiait le choix d'un homme n'ayant ni l'expérience ni la stature requise, bref suffisamment *« inodore, incolore et sans saveur »* pour éviter la répétition de l'âpre affrontement de 1987 entre la Maison Blanche et le Sénat au sujet de la nomination du juge Bork finalement rejetée par le Sénat. Dans le *Washington Post*, l'éditorialiste Richard Cohen recommande par dérision la nomination de son fils, un jeune homme de dix-huit ans, doué, ayant un esprit juridique et qui, surtout, n'a absolument rien écrit sur les problèmes de son temps...

HENRI PIERRE

ESPACE

M. Charles Bigot remplace M. Frédéric d'Allest, nommé directeur général de Matra

Arianespace change de pilote mais pas de cap

Le conseil d'administration d'Arianespace devait confirmer, mardi 31 juillet, la nomination comme PDG de M. Charles Bigot, en remplacement de M. Frédéric d'Allest, qui devient directeur général de Matra. C'est M. Jean-Jacques Sussel qui lui succédera comme PDG de Locstar, une filiale du CNES, leader européen de messagerie et de localisation de véhicules par satellite *(nos dernieres éditions du 31 juillet)*.

Personnage-clé de l'aventure spatiale française et européenne, M. d'Allest préparait son départ depuis des mois, abandonnant dès 1989 ses fonctions de directeur général du Centre national d'études spatiales français (CNES), qu'il occupait depuis 1982. C'est d'ailleurs là – embauché par M. Charles Bigot – qu'il avait débuté sa carrière en 1966, au sortir de Polytechnique et de Sup Aéro. Après avoir travaillé sur les lanceurs Diamant B et Europa, il devenait en 1973 chef du projet du lanceur européen Ariane. Il s'installait tout naturellement à la tête d'Arianespace quand, en 1980, cette société privée était constituée par onze pays européens et cinquante actionnaires afin de commercialiser le lanceur.

Cumulant les fonctions au CNES et à Arianespace, il lançait l'Europe spatiale dans la voie de l'industrialisation, et, pour ainsi dire, de la « routine » des vols commerciaux. L'échec d'Ariane, en février dernier, l'avait sans doute empêché de changer plus tôt d'horizons. Mais le succès du *vol 37 d'Ariane, la semaine dernière*, lui permet de sauter le pas. Dès septembre – le mois de ses cinquante ans – il rejoindra Matra où il sera le second de M. Jean-Luc Lagardère, à un poste de directeur général spécialement créé pour lui. En attendant mieux ? Matra ne manque pas de prétendants, et son fondateur n'a guère caché ses tentations dynastiques en mettant en avant son fils Arnaud, vingt-neuf ans.

En toute hypothèse, l'expérience des grands programmes technologiques internationaux et des contrats à risques acquise par M. d'Allest trouvera à s'employer au-delà du secteur espace, qui représentait, avec 2,6 milliards de francs, presque 12 % du chiffre d'affaires du groupe en 1989. Un secteur en pleine croissance, avec la prise de contrôle des activités espace de Fairchild et surtout l'alliance avec GEC-Marconi au sein de Matra Marconi Space (*le Monde* du 3 octobre 1989). Et un secteur qu'il connaît bien, Matra étant, à égalité avec General Electric, le principal constructeur de satellites lancés ou à lancer par Ariane (quatorze sur quatre-vingt-quatre).

Ariane a mangé son « pain blanc »

Son successeur à Arianespace est sorti des mêmes écoles que M. d'Allest. Et, à part deux incursions chez Air Inter et à la Seri entre 1971 et 1980, M. Charles Bigot, cinquante-huit ans, a également mené une carrière sous le signe de l'espace, débutée au ministère de la défense en 1961, poursuivie au CNES et à l'Aérospatiale avant de devenir en 1982 directeur général d'Arianespace, *« copilote »* de la société. La continuité devrait donc être de règle, même si le style change. Avec un patron moins « visible » et peut-être plus nuancé que son fondateur, Arianespace aborde les années 90 avec un carnet de commandes garni de trente-sept satellites à lancer, pour une valeur de 15,8 milliards de francs. Mais Ariane a mangé son « pain blanc » (*le Monde* du 4 juillet) et devra faire face à la concurrence montante des fusées Atlas-Centaur américaine ou Longue Marche chinoise. Avec les deux-cent cinquante salariés d'Arianespace implantés sur les principaux marchés (Evry, Washington, Tokyo), M. Bigot va donc poursuivre l'élargissement de la gamme des services de transport spatial, par exemple en complétant l'offre d'Ariane 4 par celle du lanceur aéroporté américain Pegasus.

M. C. I.

[Né le 29 juillet 1932 à Angers, M. Charles Bigot, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, a commencé sa carrière au ministère de la défense, où il fut de 1958 à 1961 chef du service guidage et pilotage au département des engins. Entré au CNES en 1961, il y passe dix ans, successivement responsable des essais de fusées sondes, directeur adjoint de la division des satellites et directeur de la division des lanceurs. Directeur du développement à Air Inter de 1971 à 1975, directeur général de SERI-Renault Engineering de 1975 à 1980, il devient ensuite directeur commercial de la division espace à l'Aérospatiale. Il prend en 1982 la direction générale d'Arianespace, fonction qu'il occupait jusqu'à aujourd'hui.]

[Né le 19 mai 1942 à Paris, M. Jean-Jacques Sussel, polytechnicien, ingénieur civil de l'aéronautique et ingénieur en chef de l'armement a commencé sa carrière au CNES comme responsable du deuxième étage de la fusée Diamant en 1967. Entré au ministère de l'industrie en 1970 à la direction des industries métallurgiques, puis au service des programmes et organismes de recherche, il participe à la préparation du projet de lanceur lourd Ariane. Détaché à l'ambassade de France aux Etats-Unis en 1975, il rejoint le cabinet du ministre de l'industrie en 1976. Rentré au *CNES en 1978*, il est nommé directeur des affaires internationales et industrielles en 1984, puis directeur du centre spatial de Toulouse en 1986, avant de devenir, en septembre 1989, directeur général adjoint chargé de la recherche et des applications.]

Un entretien avec le président de Roussel-Uclaf

Suite de la première page

– Certes, mais les critiques visent aujourd'hui votre politique commerciale à l'échelon international.

» Notre idée était de commercialiser ce produit dans les pays développés qui disposent de la même législation sur l'avortement et qui ont le même désir d'utiliser cette substance.

» Or, il faut savoir que ces pays sont peu nombreux, d'autant que nous souhaitons avoir un contrôle équivalent à celui extraordinaire que nous avons en France. Dans notre pays, un médecin peut prescrire un médicament narcotique au moyen de son carnet à souches, mais il ne peut pas prescrire le RU 486. Il faut un centre agréé, le nom de la patiente, etc. Le même type de législation existe en Angleterre. Nous pourrons donc, dans les mois qui viennent y commercialiser ce produit et probablement ensuite dans les pays scandinaves.

« Un enjeu électoral »

– Qu'en est-il de la commercialisation aux Etats-Unis ?

– On sait bien que ce problème de l'avortement est devenu l'enjeu électoral numéro un. Dans ce pays, il y a une forte majorité qui se dégage aujourd'hui en faveur de l'avortement, en faveur du choix des femmes, mais la situation n'est nullement homogène.

– Dès lors, quelle sera votre stratégie outre-Atlantique ?

– Nous attendons. La semaine dernière, nous avons eu la visite d'une délégation de scientifiques américains et d'associations puissantes de femmes américaines militant en faveur de l'avortement qui sont venus avec 400 kilos de pétitions favorables.

» L'autre problème pour nous est que pour atteindre les 96 % de succès, il faut associer le RU 486 à un autre médicament de la famille des prostaglandines. Or, aux Etats-Unis, il n'y a pas de prostaglandines disponibles sur le marché. Si on veut développer ce procédé abortif, il faut diffuser le RU 486 seul, la prostaglandine seule, puis l'association des deux, ce qui correspond au minimum à un délai de quatre ou cinq ans.

– Et pour les pays du tiers-monde vers lesquels le professeur Beaulieu vous accuse de ne pas accélérer le développement de votre molécule ?

– Le professeur Beaulieu a tort. Si nous voulions aujourd'hui démolir ce produit et son protocole d'utilisation, il suffirait de le commercialiser en l'état dans un pays du tiers-monde. J'en ai discuté avec les responsables sanitaires indiens et chinois. Ils m'ont dit qu'il leur était impossible de contrôler un tel produit dans leur pays. Nous avons fait des propositions à la Chine.

» Les autorités ont dit que l'on pouvait lancer une étude contrôlée du RU 486-protaglandines dans deux ou trois établissements. Nous sommes tout à fait d'accord et prêts à donner le produit gratuitement et à aider à la réalisation de cette entreprise. Mais il faut évidemment que l'Organisation mondiale de la santé couvre celle-ci. Or, pour l'instant, l'OMS est extrêmement réticente.

» Pour notre part, nous n'avons en rien freiné la diffusion internationale du RU 486. J'ajoute que cette substance est une superbe découverte scientifique et médicale. Le désir le plus cher de notre groupe est de voir ce produit développé un peu partout dans le monde, comme il doit l'être et comme il le sera.

– Dans quel délai ?

– Dans quinze ans au plus tard, c'est sûr. Ce problème sera réglé lorsqu'il y aura des cliniques spécialisées dans le tiers-monde et un changement d'attitude de la part des Etats-Unis. Aller plus vite, ce serait nuire à ce produit et à son protocole d'utilisation.

– A la fin 1988 déjà, on avait accusé le groupe Roussel-Uclaf de freiner la diffusion du RU 486 sur le marché français et sur le marché international dans la mesure où le groupe Hoechst, votre maison mère, était commercialement et politiquement inquiète de la commercialisation d'un tel produit.

– Il y a du vrai dans tout cela, mais pas exactement dans ces termes. Hoechst a des intérêts très importants équivalents à 25 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis. Sa filiale a une activité pharmaceutique correspondant à 50 millions de dollars [*près de 270 millions de francs*]. Elle est spécialisée dans les antibiotiques, la dermatologie, etc. Avant tout battage médiatique, le jour où nous lui avons présenté le RU 486, cette filiale pharmaceutique n'avait déjà pas été intéressée. Et pour une maison comme Hoechst très diversifiée, la réticence vis-à-vis du RU 486 n'était pas vraiment étonnante. Cela dit, notre stratégie à petits pas, très pragmatique, est pleinement acceptée aujourd'hui par le groupe Hoechst.

– Si le RU 486 avait pu, dès le départ, disposer d'une autre image, être utilisé dans d'autres indications, pensez-vous que le problème eût été différent ?

– En tant que protocole abortif, le RU 486 n'est pas d'une utilisation simple. Il s'agit même d'une utilisation beaucoup plus complexe que l'aspiration. Certes, il n'y a pas d'anesthésie, mais la femme désirant avorter doit, avec ce procédé, « vivre » avec son avortement durant au moins une semaine. Pour elle, psychologiquement, c'est épouvantable. Nous avons développé une alternative à l'avortement, sans plus.

» Aujourd'hui, le problème tient au fait que les militants anti-avortement ont utilisé cette opportunité pour ouvrir, une nouvelle fois, le vieux débat sur la légitimité de l'avortement. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

JUSTICE

Après la grâce accordée à Anis Naccache

Le mouvement d'agitation s'étend dans les prisons

Les prisons françaises s'installent, peu à peu, dans la contestation. Après Strasbourg, Ensisheim, Loos-lès-Lille, Marseille, Caen, Douai et surtout Oermingen durant le week-end (*le Monde* du 31 juillet), le mouvement d'agitation a affecté à nouveau lundi 31 juillet les prisons de Strasbourg et Marseille et gagné les établissements de Bastia, Grenoble, Rouen, Ecrouves et Colmar.

Partout, le même catalyseur : la libération du terroriste libanais Anis Naccache. *« C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*, soulignait-on lundi à la Chancellerie. Chaque fois, un même scénario : après la promenade de l'après-midi, les détenus refusent de regagner leurs cellules, palabrent avec les gardiens, tentent de gagner les toits, allument parfois des incendies que les pompiers éteignent sous la protection de la police, et finissent par réintégrer dans le calme leurs quartiers sous la menace des CRS, prêts à donner l'assaut. Dans la nouvelle prison de Strasbourg-Elsau, toutefois, un des deux cents mutins, tombé d'un toit lors de l'intervention des CRS, a dû être transporté à l'hôpital.

A Bastia, quinze détenus ont passé la nuit sur le toit de la prison Sainte-Claire après avoir neutralisé leurs gardiens et s'être emparés des clés des cellules. Mardi matin, ils ne s'étaient toujours pas rendus. Une cinquantaine de prisonniers circulaient librement dans l'établissement, cernés par une centaine de gendarmes et CRS.

Si à Bastia comme ailleurs les mutins scandent le nom de Naccache et le *« pourquoi pas nous ? »* devenu rituel, ils avancent également d'autres revendications. A Sainte-Claire, les prévenus réclament que leurs affaires soient inscrites à la prochaine session d'assises, en septembre, alors qu'un seul dossier est inscrit au rôle. A la prison des Baumettes de Marseille, c'est la sanction infligée à l'un des leurs qui a provoqué la colère des détenus. Ailleurs, ce sont les conditions de détention qui sont mises en avant.

Les grâces du 14 juillet – individuelles – n'ont touché cette année que deux cents prisonniers contre plus de trois mille l'an dernier. Mais, à la Chancellerie, on avance que *« les prisonniers savent très bien qu'elles n'ont rien d'automatique »* et que *« l'an passé, même avec la grâce collective, il y a eu des protestations et des mutineries »*. Quant à la surpopulation, autre facteur d'agitation, on note que le centre de détention d'Oermingen, théâtre des plus sérieux incidents dimanche, abrite 158 personnes pour 160 places.

Il reste la chaleur, souvent insoutenable dans les cellules, qui rend la détention plus pénible encore, qui pousse les prisonniers vers les hauteurs et les nuits à la belle étoile. *« Ils auraient mieux fait de libérer Naccache en décembre, quand les toits sont glissants à cause de la pluie »*, déclarait, mardi, Joël Haug, gardien FO à la prison des Baumettes. Si au ministère de la justice, on jugeait encore lundi la situation *« classique »*, c'est l'œil rivé aux prévisions météorologiques que l'on se préparait à affronter les prochains jours.

N. H.

Deux syndicats de policiers protestent

L'Union des syndicats catégoriels de la police (USC, près de 30 % des voix aux élections chez les policiers en tenue) s'est déclarée *« scandalisée »* par la libération du terroriste pro-iranien Anis Naccache. *« Sans vouloir porter de jugement sur le droit de grâce du président de la République »*, l'USC *« s'interroge sur l'opportunité d'une telle décision »* et questionne : *« Peut-on rendre la liberté à ceux qui, par leurs actes odieux, ont tué des civils innocents et des policiers dans l'exercice de leur délicate mission ? »*

De son côté, la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), proche de l'extrême droite (près de 7 % des voix aux élections chez les policiers en tenue) a estimé que *« pour le chef de l'Etat, la perpétuité pour les tueurs de flics dure dix ans seulement. Moins longtemps que la douleur des familles des victimes de Naccache »*.

□ **M. Toubon : « Les Français en ont marre ».** – Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* du 31 juillet, M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, déclare : *« Les Français en ont marre. La République ne peut plus continuer à être gouvernée comme elle l'est. »* Evoquant la libération d'Anis Naccache et de ses quatre complices, qui *« ont trouvé, eux, une place sur Iran Air »*, M. Toubon estime qu'*« on peut difficilement faire mieux dans la dissimulation et le mépris de l'opinion »* et classe ce *« comportement du pouvoir »* parmi ceux qui *« s'apparentent à une sorte de politique de la terre brûlée »*.

ENFANCE

Les 29 et 30 septembre à New-York

Le président Bush se rendra au Sommet mondial des enfants

Le président des Etats-Unis, M. George Bush, se rendra au Sommet mondial des enfants, les 29 et 30 septembre, au palais des Nations unies, à New-York. Cette décision, qui fait suite à la promesse de cinquante-trois autres chefs d'Etat et de gouvernement, fait de cette rencontre en faveur des enfants au plus haut niveau une première historique.

La France n'a toujours pas fait savoir qui la représenterait. Pourtant, elle fut un des pays les plus assidus lors de la rédaction de la convention internationale des droits de l'enfant, et a été la septième nation à la ratifier. Bien qu'elle n'ait pas répondu à l'offre de l'UNICEF de faire partie des pays invitants (Canada, Egypte, Mali, Mexique, Pakistan et Suède), elle participe aux réunions du comité organisateur du Sommet.

Le but de cette rencontre est de faire en sorte que diminue la mortalité infantile et maternelle, et que soit assurée une éducation de base. L'idée en revient au directeur général de l'UNICEF, M. James Grant, qui souhaite donner des lendemains à la convention internationale des droits de l'enfant, en fixant des objectifs concrets que les représentants des différents pays, qu'ils aient ou non déjà ratifié la convention, s'engageraient à atteindre.

Ch. Ch.

SOCIÉTÉ

Les prisons américaines Vietnam intérieur

Suite de la première page

Le juge fera grâce à cet homme à la jambe plâtrée qui vacille sur ses béquilles et à qui l'on reproche d'avoir, une nouvelle fois, enfreint l'interdiction de rencontrer sa femme qu'il bat régulièrement. *« L'imaginez-vous se cassant la figure dans les escaliers x fois jusqu'à ce qu'il parvienne enfin à sa cellule : j'ai trouvé que c'était trop dur »*, dit M. Iacovetta, comme pour s'excuser d'une inhabituelle clémence.

Le juge est fatigué, désabusé, triste. Lui aussi il est un enfant du Bronx. Il y vit encore et il aimerait pouvoir l'aimer encore. Le grand Concourse, l'avenue principale du quartier qui passe le long du tribunal, voulait être une réplique des Champs-Elysées. C'est aujourd'hui une route défoncée aux plates-bandes hirsutes. Dans la journée, à la sortie du métro, un homme en blouse blanche propose aux passants de prendre leur tension. Certains s'arrêtent et prêtent leur bras à cet étrange contrôle.

La tension du juge Iacovetta ne monte plus beaucoup tant il a l'air découragé. Il a 1 200 affaires en cours et, à l'audience, examine une centaine d'affaires par jour, sans compter les permanences de nuit comme ce soir. *« Les types que je juge gagnent parfois en une soirée deux ou trois fois ce que je gagne en un mois. A 5 dollars la dose de crack, même pour les pauvres, ce n'est pas cher. Pour eux, c'est une façon de prendre leur pied comme pour nous de sortir, d'aller au théâtre. »*

Il y aurait plus de 860 000 toxicomanes dans l'Etat de New-York et au moins 500 000 dans la ville elle-même. Lorsque le Tactical Narcotic Team de New-York – la brigade spéciale des stupéfiants composée d'un millier de policiers et créée en 1988 – ratisse le quartier, comme il y a quelques semaines, on doit doubler les équipes de juges et d'avocats pour écluser le trop-plein. Mais rien n'y fait : que l'on arrête un dealer ou un consommateur, un autre, aussitôt, prend sa place. Ce sont maintenant des enfants de sept ou huit ans qui servent de guetteurs.

« Personne ne semble avoir la réponse face à ce qui se passe, dit le juge, *sinon incarcérer toujours plus. »* Les magistrats n'ont aucune marge de manœuvre. Ils sont obligés d'appliquer sans nuance les *« mandatory sentences »* qui imposent des peines fixes minimales, pour les affaires de drogue notamment. Il n'y a aucune individualisation des peines. Les juges deviennent des presse-bouton.

Dans leurs fauteuils déglingués, les avocats commis d'office n'ont pas meilleur moral. Ils compensent comme ils peuvent en mangeant des bonbons et en avalant des litres de café clair. Ils appartiennent au bureau d'aide judiciaire du Bronx qui emploie cent-trente avocats. Mira Gur-Arie, vingt-six ans, y travaille depuis un an. Un cabinet en vue lui avait proposé un poste à 100 000 dollars par an (550 000 francs). Elle préfère en gagner trois fois moins en défendant les plus démunis. Avec son collier de perles fines, sa queue de cheval blonde et ses yeux pers, elle a l'air d'un collégienne.

Mais il ne faut pas se fier à sa douceur. La jeune femme est en colère : *« J'en ai assez de défendre des sans-abri que l'on envoie en prison sans réfléchir. Ici, on ne se demande jamais pourquoi une femme vole du lait en poudre pour ses gosses. C'est seulement parce qu'elle ne peut faire autrement. L'envoyer en prison, cela change quoi au problème? Comment voulez-vous qu'on invente des garanties de représentation – on dit des racines dans la communauté – à des gens qui vivent dans la rue, de la rue, et dont les structures familiales sont depuis si longtemps bousillées? Comment voulez-vous que des gens qui simplement n'ont rien parviennent à payer une caution? »*

Le sergent Kenneth Fennessey est, lui, sorti prendre le frais et couvre d'un œil amoureux sa superbe voiture de sport rouge vif garée le long du poste de police. Célibataire, il peut encore s'offrir ce luxe : la vitesse et l'odeur des sièges de cuir pour oublier le cloaque dans lequel il patauge. *« La situation est devenue incontrôlable. Prenez un vaisseau spatial et regardez la ville depuis le ciel. C'est incroyable, il n'y a plus de blancs, ils ont quitté la ville. Il n'y a plus que des Noirs et des Noirs pauvres. C'est une farce. »*

Braquage en famille

Une jolie fille passe accompagnée d'une vieille dame et d'un gros monsieur. Ils ont l'air d'une famille paisible qui revient de dîner chez des amis. Mais ils ont des menottes dans le dos et sortent d'une voiture de police dont le gyrophare balaie la rue. *« On dirait des gens tout à fait bien, non? »*, interroge le sergent. *« Eh bien! ils viennent seulement de braquer le propriétaire d'une Mercedes et de lui piquer, arme au poing, sa voiture. »* Pour le sergent, c'est de la routine, l'épilogue d'une petite virée inopportune interrompue par une ronde de police.

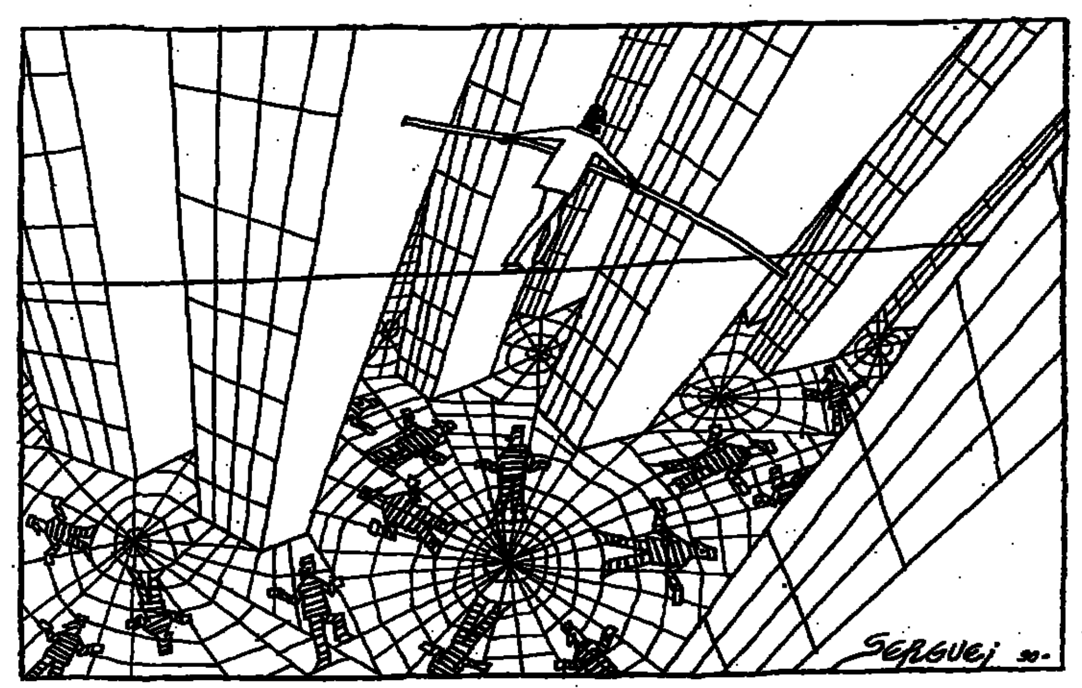
Et ces deux hommes conduits au dépôt à cinq minutes d'intervalle? Ils étaient porteurs – sans permis – d'une arme chargée. A New-York, cela vaut une peine d'un an ferme incompressible. Le policier porte, comme d'habitude, un gilet pare-balles. Ici, les agents de probation chargés de contrôler les condamnés en liberté surveillée font de même. Dans le Bronx, eux aussi sont armés. *« On dit qu'il y a deux millions d'armes qui circulent illégalement à New-York, alors il vaut mieux être prudent »*, dit en souriant le policier.

Si, à Manhattan, le tribunal fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, attirant même les touristes, dans le Bronx on s'arrête à minuit. C'est l'heure où seuls s'y risquent encore les *« gipsy cabs »*, ces taxis pirates qui remplacent les trop farouches taxis jaunes de la ville.

Harassés, juges et avocats regagnent leurs pénates. Les policiers poursuivent leurs rondes. Les détenus partent dans leurs cars grillagés bleu et orange, vers Rikers Island. Leur longue nuit n'est pas près de s'achever.

AGATHE LOGEART

PROCHAIN ARTICLE
New-York rançonnée par ses peurs



La justice marteau-pilon

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

« Get tough » : être dur. C'était, au début des années 70, le slogan des politiciens américains inquiets des progrès mêlés de la drogue et de la criminalité. Conséquence directe de ce plan d'action, des lois – les *mandatory sentences* – ont été votées aussi bien par le Congrès que dans une quarantaine d'Etats depuis. Elles imposent des peines minimales incompressibles en matière, notamment, de drogue. Les juges, qui ne peuvent tempérer les effets de ces textes par le biais de circonstances atténuantes par exemple, ont les mains liées et prononcent parfois, à leur corps défendant, des peines d'emprisonnement très sévères.

La jeune femme est descendue dans son garage. Elle s'est mise au volant de sa voiture. Et la police est arrivée. Elle a trouvé de la drogue. Mère divorcée de petits enfants, cette jeune femme avait un travail régulier, aucun antécédent et n'était pas toxicomane. Après un marchandage avec la police, son petit ami, qui était, lui, trafiquant et qui utilisait cette voiture, l'avait dénoncée. La jeune femme a été condamnée à une peine de quinze ans « à vie » : c'est-à-dire quinze ans minimum sans possibilité de libération conditionnelle. Application mécanique de la loi. Il a fallu toute l'opiniâtreté du juge Milton Mollen, nommé responsable des questions de sécurité de la ville de New-York, pour obtenir sa grâce auprès du gouverneur. C'était la seule solution pour la faire sortir de prison.

Autre exemple : à New-York, un épicier de soixante et onze ans en a assez de se faire cambrioler. Il achète une arme et ne demande pas de permis. Il est interpellé par la police alors qu'il rentre chez lui en voiture, son revolver – dont il ne s'est jamais servi – posé sur le siège du passager. La loi doit s'appliquer : un an ferme minimum quelles que soient les circonstances.

Cinq grammes de crack : cinq ans

Depuis 1973 et les fameuses lois Rockefeller sur la drogue et la récidive, des barèmes précis ont été établis pour punir sans faille ceux qui sortent du droit chemin. Ainsi, en matière de drogue, une loi de 1986, l'*anti-drug abuse act* impose une peine de dix ans minimum pour quiconque est impliqué dans un trafic de plus de cinquante grammes de crack. La peine est doublée en cas de condamnation antérieure liée à la drogue. C'est deux fois la peine habituelle purgée en moyenne pour un cambriolage et dix fois la peine moyenne pour corruption ou détournement de fonds. Une loi de 1988 a encore affiné le barème. Quel que soit le rôle de la personne impliquée (consommateur ou vendeur), la peine est de cinq ans pour cinq grammes de crack ou cinq cents grammes de cocaïne, ou cent grammes d'héroïne ou cent kilos de marijuana, ou un gramme de LSD. Elle est de dix ans, minimum, lorsque les quantités sont multipliées par dix.

Les peines sont aggravées de cinq ans si le prévenu est en possession d'une arme (chargée ou non), de dix ans si la drogue a été vendue à des moins de vingt et un ans, à des femmes enceintes ou dans un rayon inférieur de 1 kilomètre à l'école la plus proche.

Dans un numéro spécial publié en mars dernier et consacré à la drogue, le très sérieux mensuel des juristes américains, *the American Lawyer* donne à cet égard des exemples ahurissants. Tel celui de ce ressortissant dominicain, marié, père de plusieurs enfants, ayant un travail à la Dominique, et qui était venu rendre visite à son frère dans le Queens à New-York. Le frère « dealait » du crack. Les policiers l'arrêtent, trouvent de la drogue chez lui. Le touriste, accusé pendant son court séjour (il était là depuis deux jours) de s'être rendu complice des activités de son frère, est condamné à dix ans sans possibilité de libération anticipée. Le juge n'a pas le choix. Son commentaire : *« C'était un verdict délirant complètement fou. Cet homme m'a regardé et s'est mis à pleurer comme un bébé. C'est un moment que je ne suis pas près d'oublier. »*

Le seul moyen d'échapper au couperet est, avant le procès, de marchander avec le parquet : c'est-à-dire de dénoncer d'éventuels complices. Le résultat est pervers : seuls les gros dealers disposent d'informations et peuvent donc faire descendre la barre. Les fourmis, qui ne savent pas grand chose et n'ont pas grand monde à *« balancer »*, ont droit à l'intégralité de la peine prévue.

Ag. L.

REPÈRES

DÉLINQUANCE

Vingt-sept « zoulous » interpellés à Paris

Vingt-sept jeunes gens, dont quatorze mineurs, ont été interpellés dans la soirée du dimanche 29 juillet à la station de métro Buzenval à Paris. La police et les forces de sécurité de la RATP les avaient repérés une demi-heure plus tôt, après l'agression commise contre un voyageur à la station Nation. Cette bande, qui se surnomme « les zoulous », se déplaçait armée de barres de fer et de manches de pioche.

Le service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine soupçonne ce groupe d'être impliqué dans la mort d'un Malien de dix-neuf ans, Omar Touré. Celui-ci a été mortellement blessé au cours d'une bagarre rassemblant deux cents jeunes de bandes rivales, venues notamment des Hauts-de-Seine, dimanche vers 18 h 30 sur le parvis de l'Arche de la Défense.

Dans la matinée du mardi 31 juillet, les vingt-sept « zoulous », des jeunes d'origine africaine âgés de quinze à vingt-sept ans, étaient toujours en garde à vue dans les locaux de la quatrième division de police judiciaire, qui est chargée de l'enquête. Aucune inculpation n'avait toutefois été prononcée.

ENVIRONNEMENT

Un lynx tueur capturé dans l'Ain

Pour la première fois depuis que les lynx sont revenus dans les alpages de l'Ain, causant d'importants dégâts aux troupeaux de brebis, un animal adulte a été capturé lundi 30 juillet à Sonthonnax-la-Montagne. La veille, au même endroit cette femelle de 15 kg avait tué un agneau. Conformément aux accords passés entre les autorités et les éleveurs, elle a été piégée par les gardes de l'Office national de la chasse, puis transportée au parc zoologique de Chizé (Deux-Sèvres). Deux autres lynx avaient été capturés cet hiver dans la région, mais il s'agissait de jeunes. Ces prises s'accompagnent d'une diminution du nombre des indemnisations demandées par les éleveurs (350 en 1989, une centaine cette année).

SPORTS

ÉQUITATION : les premiers Jeux mondiaux

Quand les champions maltraitent les chevaux

Les épreuves obligatoires de saut d'obstacles des premiers Jeux équestres mondiaux débutent mercredi 1er août à Stockholm, dans un climat perturbé par l'affaire Schockemöhle. Le triple champion d'Europe a été pris en flagrant délit en train de maltraiter un cheval à l'entraînement. Les instances officielles tentent de limiter la portée de la « bavure », mais le champion olympique français Pierre Durand accuse le milieu du cheval d'avoir toujours fermé les yeux.

Le monde de l'équitation se serait bien passé de ce qu'il nomme aujourd'hui *« l'affaire »*. Alors que, pour la première fois, toutes les disciplines des sports équestres sont réunies à Stockholm où se déroulent les championnats du monde, il n'est pas une journée sans qu'une rumeur, une manchette de journaux suédois ou allemands, une déclaration ou un communiqué officiel ne viennent secouer une société déjà ébranlée depuis le mercredi 11 juillet. Ce jour-là, les images du magazine des sports de RTL-Télévision font trembler les pistes. On y voit Paul Schockemöhle, triple champion d'Europe de saut d'obstacles, propriétaire et manager de la plus grande équipe privée d'Allemagne, organisateur des plus importantes enchères de chevaux de compétition du monde, pris en flagrant délit de « barrage ».

La technique est connue : afin d' « éduquer » le cheval, de lui apprendre à « respecter » la barre, on lui frappe les jambes en plein saut. L'animal apprend donc à bien passer au dessus de l'obstacle. La méthode est interdite par la Fédération internationale, car cruelle. Sur la cassette, on voit un cheval, déséquilibré par le coup de Paul Schockemöhle, s'effondrer au sol. L'enregistrement, fourni au magazine *Stern* par un employé de M. Schockemöhle à qui son patron avait refusé de verser 500 000 marks en échange de la compromettante cassette, va beaucoup choquer l'opinion ouest-allemande. L'association pour la protection des animaux porte immédiatement plainte. La Fédération ouest-allemande d'équitation se contente, elle, de rappeler que *« n'est pas coupable celui qui n'est pas jugé »*. Plusieurs des chevaux de Paul Schockemöhle, que beaucoup considèrent comme le vrai patron de l'équipe allemande, doivent, il est vrai, participer aux championnats du monde sous les couleurs germaniques.

Même en France, les réactions officielles restent prudentes. Si M. Raymond Brousse, président de la délégation nationale aux sports équestres, qualifie de *« démentielles »* les pratiques de Paul Schockemöhle, la Fédération française d'équitation « oublie » le nom du champion allemand dans le communiqué qui condamne *« les agissements de certains individus »*. Assimiler le cavalier Schockemöhle avec le maquignon tortionnaire? *« Il n'aurait jamais fait ça du temps où il concourait*, affirment, en chœur, M. Brousse et l'ancien champion olympique français Marcel Rozier, aujourd'hui à la tête d'une écurie. *C'est l'appât du gain qui l'a rendu fou. »* Ces pratiques seraient courantes dans le milieu du cheval? L'un comme l'autre n'en ont *« jamais eu connaissance »*.

Politique de l'autruche

Depuis deux ans à la pointe du combat contre le dopage et contre les brutalités envers les chevaux, Pierre Durand, champion olympique en 1988 à Séoul, supporte mal cette *« politique de l'autruche »* : *« Ces façons de faire sont aujourd'hui connues de tous, c'est ça qui est nouveau. Mais dans le milieu des compétitions, tout le monde le savait. La Fédération internationale ne pouvait l'ignorer. »* Représentant des cavaliers à la commission d'éthique de la Fédération internationale, il condamne le champion au même titre que le marchand : *« Schockemöhle était depuis longtemps dans le collimateur. Il avait toujours eu la réputation de préparer ses chevaux de façon discutable. Il ne manquait que le flagrant délit. »* Et qu'on ne rejette pas la responsabilité sur l'école allemande : *« Eux ont systématisé le barrage. C'était devenu une sorte de drogue. Sans ça, ils ne pouvaient pas concourir. Mais en France aussi, ça s'est fait et ça se fait toujours. »*

Capsules de bière ou punaises dans les jambages, essence de térébenthine sur les canons (avant de la jambe), les techniques incitant le cheval à éviter l'obstacle ne manquent pas, si l'on en croit Pierre Durand. Mais restent peu utilisées : *« Qu'on ne pense quand même pas que c'est généralisé. Que notre sport est pourri. Non, la plupart des cavaliers sont honnêtes. Mais il faut profiter de l'occasion pour faire le ménage. »*

A Stockholm, les précautions ont d'ailleurs été renforcées, les vétérinaires multipliés, les paddocks plus étroitement surveillés. Mais la tâche est rude. Il faut aujourd'hui non seulement combattre les pratiques illégales, mais aussi maîtriser l'imprévisible. Dimanche 29 juillet, la Fédération belge a ainsi demandé à son homologue suédoise d'assurer la protection d'Evelyne Blaton, une cavalière de l'écurie Schockemöhle qui apparaît sur la fameuse cassette.

NATHANIEL HERZBERG

SCIENCES ◆ MEDECINE

La complexité d'« œdipus »

Lointain cousin de l'homme, le ouistiti pourrait servir de modèle pour étudier l'évolution de notre système immunitaire

Il y a des ouistitis qui reviennent de loin. Originaire du nord-ouest de la Colombie, le tamarin *Saguinus œdipus* est de ceux-là. Victime de la destruction de sa forêt tropicale, on ne le trouve plus guère dans son milieu naturel, où quelques centaines seulement de ses représentants tentent de se maintenir en vie. Mais les spécialistes qui s'obstinent, depuis plusieurs années, à reproduire l'espèce en captivité sont aujourd'hui récompensés de leurs efforts. Au Centre de recherche sur les primates de Southborough (Massachusetts), une équipe américaine vient en effet de découvrir que ce petit singe pourrait constituer un précieux modèle pour étudier l'un des terrains les moins défrichés de la biologie, l'évolution du système immunitaire humain.

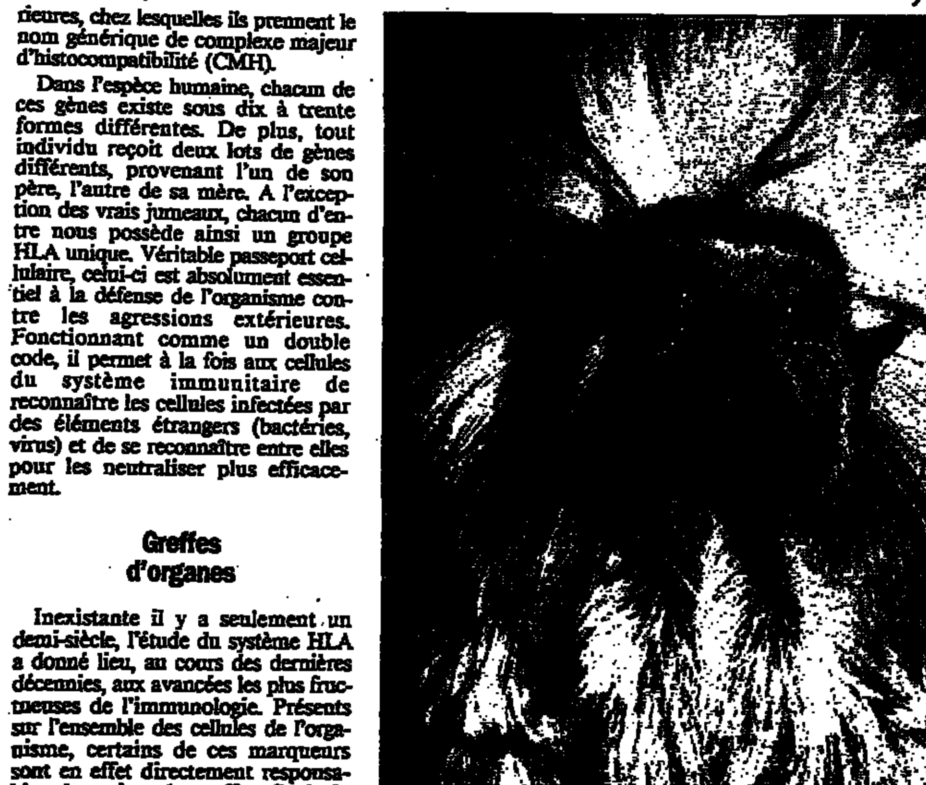
On connaît les principaux acteurs du système immunitaire : certaines cellules, les lymphocytes B, fabriquent contre les agents infectieux des missiles spécifiques, les anticorps ; d'autres, les cellules « tueuses », attaquent directement leur cible ; d'autres encore, lymphocytes T ou macrophages, viennent en renfort des principaux bataillons. Mais on ignore plus souvent que cet arsenal de guerre est dirigé contre l'ennemi par un état-major tout-puissant : le système HLA *(Human Leucocyte Antigens)*. Un élément majeur du système immunitaire découvert dans les années 50 par Jean Dausset – prix Nobel de médecine 1980 pour ses travaux de pionnier dans ce domaine, – qui conditionne toute la défense de l'organisme contre le « non-soi ».

De la même façon que les groupes sanguins contrôlent la spécificité de nos globules rouges, le système HLA commande la présence, sur toutes les cellules de l'organisme, d'une batterie de molécules protéiques qui nous distinguent les uns des autres. Ces marqueurs biologiques sont codés par un groupe de gènes, situés, chez l'homme, sur le bras court du chromosome 6. On les retrouve dans la plupart des espèces animales supérieures, chez lesquelles ils prennent le nom générique de complexe majeur d'histocompatibilité (CMH).

Dans l'espèce humaine, chacun de ces gènes existe sous dix à trente formes différentes. De plus, tout individu reçoit deux lots de gènes différents, provenant l'un de son père, l'autre de sa mère. A l'exception des vrais jumeaux, chacun d'entre nous possède ainsi un groupe HLA unique. Véritable passeport cellulaire, celui-ci est absolument essentiel à la défense de l'organisme contre les agressions extérieures. Fonctionnant comme un double code, il permet à la fois aux cellules du système immunitaire de reconnaître les cellules infectées par des éléments étrangers (bactéries, virus) et de se reconnaître entre elles pour les neutraliser plus efficacement.

Greffes d'organes

Inexistante il y a seulement un demi-siècle, l'étude du système HLA a donné lieu, au cours des dernières décennies, aux avancées les plus fructueuses de l'immunologie. Présents sur l'ensemble des cellules de l'organisme, certains de ces marqueurs sont en effet directement responsables des rejets de greffes. Seule la connaissance approfondie de ce phénomène a permis les formidables progrès enregistrés depuis l'après-guerre dans le domaine de la transplantation d'organes, aujourd'hui couramment pratiquée pour peu qu'une relative compatibilité HLA soit respectée entre donneur et receveur.





VARIN-VISAGE/JACANA

Sur le plan fondamental, la découverte du système HLA et de sa complexité soulève d'autres questions, tout aussi essentielles pour la compréhension de la biologie humaine. Et tout d'abord, pourquoi la reconnaissance du soi et du non-soi passe-t-elle par un polymorphisme aussi exubérant ? Quelle est la raison d'être de cette extraordinaire diversité biologique, parmi les plus importantes qu'il soit donné de connaître dans le règne animal ? Car si nos connaissances actuelles sur le complexe majeur d'histocompatibilité découlent essentiellement des observations réalisées chez l'homme et la souris, des régions génétiques similaires existent chez tous les mammifères, chez les oiseaux et même chez les amphibiens. Seuls les poissons semblent faire exception à la règle. Autre interrogation : comment ce gardien du soi, extraordinairement complexe, a-t-il évolué au cours du temps ?

« Les êtres unicellulaires, tout comme les cellules du système immunitaire des animaux pluricellulaires, présentent cette propriété de faire la différence entre le soi et le non-soi (1) », notait il y a déjà une dizaine d'années Edwin Cooper, professeur à l'école de médecine de l'université de Californie, à Los Angeles. Plus étonnant encore, des phénomènes de rejet de greffe sont observés dans le groupe des cnidaires (hydres d'eau douce, anémones de mer ou coraux), et chez de multiples espèces peu évoluées. Pour retrouver le premier ancêtre du système HLA, il faudrait donc remonter très loin dans l'échelle de l'évolution. Mais les connaissances sur l'immunité des animaux primitifs restent encore insuffisantes pour en dire beaucoup plus.

L'ancêtre du HLA

Nettement plus proche de nous, le petit ouistiti *Saguinus œdipus* vient en revanche, dans ce domaine, de fournir une nouvelle piste de recherche. Pour comprendre la découverte faite par David Watkins et ses collègues au Centre de recherche sur les primates de Southborough, il faut savoir que, chez l'homme, les gènes du système HLA déterminent principalement deux types de marqueurs : les molécules dites de « classe I », présentes à la surface de toutes les cellules, et les molécules de « classe II » qui, elles, sont uniquement portées par les cellules du système immunitaire.

Parmi les gènes de classe I, les gènes dits HLA-A, -B et -C apparaissent comme hautement polymorphiques. Ce sont eux qui jouent le rôle principal dans la transplantation d'organes, et leur incompatibilité entre donneur et receveur provoque un rejet de greffe extrêmement rapide. Mais la classe I comprend aussi d'autres gènes, dits HLA-E, -F ou -G. Découverts plus récemment, ceux-là présentent un polymorphisme beaucoup plus réduit, et leur fonction biologique reste encore mal comprise. Ce sont tous ces gènes de classe I qui, grâce aux techniques de la biologie moléculaire, ont été analysés par les chercheurs de Southborough, chez soixante-dix-neuf représentants non apparentés de *Saguinus œdipus*.

Publiées récemment – avec les honneurs de la couverture – dans la revue britannique *Nature* (2), leurs résultats sont surprenants. Chez cette espèce, les gènes intervenant dans la transplantation d'organes sont en effet nettement plus proches, dans leur composition biochimique, du gène HLA-G humain que des gènes HLA-A, -B ou -C. Détail négligeable, à première vue, mais qui revêt en fait une signification considérable pour les évolutionnistes, puisqu'il témoigne que les deux groupes de gènes de la classe I, au cours de l'évolution, n'ont pas été aussi distincts l'un de l'autre qu'on le soupçonnait jusqu'alors.

Il est encore beaucoup trop tôt pour interpréter cette découverte, et pour préciser le rôle joué, chez les primates, par les ancêtres du HLA-G. Mais lorsqu'on sait, par ailleurs, que la structure des molécules HLA présente des homologies considérables avec celle des anticorps, homologies suffisamment grandes pour laisser supposer un ancêtre commun à ces deux types de molécules, on mesure l'intérêt que peut avoir l'étude de telles recherches pour mieux comprendre l'immunologie. Cette discipline complexe entre toutes, qualifiée par Jean Dausset de *« science de la défense contre le non-soi dans le respect de soi »*.

CATHERINE VINCENT

(1) *La Recherche*, n° 103, septembre 1979.

(2) *Nature*, 5 juillet 1990.

La vitamine du moindre mal

Une étude sud-africaine confirme l'intérêt de la vitamine A contre la rougeole dans les pays en développement

La rougeole frappe durement les enfants du tiers-monde. En 1989, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé, dans les pays en développement, plus d'un million et demi de décès dus à cette maladie infectieuse d'origine virale. Faute de vaccination systématique, elle reste, dans les pays pauvres, une des principales causes de mortalité infantile.

Une récente étude du *New England Journal of Medicine* (daté du 19 juillet) semble démontrer l'efficacité d'un traitement à base de vitamine A sur les formes graves de rougeole. Cette idée n'est pas nouvelle et certains travaux l'avaient déjà suggéré. Ainsi, dès 1987, l'OMS a recommandé de donner un supplément de vitamine A aux enfants atteints de rougeole dans les pays où la mortalité liée à cette maladie est égale ou supérieure à 1 %.



SEBASTIO SALGADO JR./MAGNUM

L'étude, menée en Afrique du Sud par les docteurs Gregory Hussey et Max Klein, confirme l'intérêt de la recommandation de l'organisation mondiale. Elle renforce également l'idée selon laquelle la vitamine A aiderait à lutter contre les infections dans les pays où sévit la malnutrition.

L'essai en double aveugle a concerné cent quatre-vingt-neuf enfants hospitalisés pour des formes sévères de rougeole compliquées de pneumonies, de diarrhées ou de difficultés respiratoires aiguës. Presque tous (92 %) présentaient un taux de rétinol – forme de transport de la vitamine A dans le sang – très bas. Les enfants, d'un âge moyen de dix mois, ont reçu soit un supplément total de 120 mg de vitamine A (sous forme de rétinyl palmitate, administrée par voie orale) pour quatre-vingt-douze d'entre eux, soit un placebo, pour quatre-vingt-dix-sept d'entre eux.

Les complications, chez les enfants traités par la vitamine A, ont disparu plus rapidement. Les pneumonies n'ont duré que 6,3 jours contre 12,4 jours pour le groupe recevant un placebo ; les diarrhées, 5,6 jours contre 8,5. Enfin, sur les douze enfants décédés des suites de la rougeole, dix appartenaient au groupe ayant reçu le placebo.

Capsules de vitamine A

C'est dire l'importance de ce traitement chez des enfants ayant, semble-t-il, un déficit en vitamine A. La cause de cette carence peut avoir, selon les auteurs de l'essai, deux origines. L'une provient d'un manque de vitamine A au niveau du foie, où elle est stockée. Il s'agit alors d'une simple carence d'origine alimentaire. L'autre fait référence non pas à l'insuffisance des réserves, mais à un défaut de mobilisation de ces stocks pour répondre aux besoins.

On retrouve la vitamine A uniquement dans les aliments d'origine animale (foie, lait, beurre, fromage, œuf, poisson). En revanche, les légumes comme les épinards, les carottes, les feuilles de manioc, les papayes ou les mangues, sont riches en bétacarotène, une provitamine A.

L'évaluation des réserves dans l'organisme se révèle difficile. Le dosage au niveau du foie impose un microprélèvement hépatique et la concentration de rétinol dans le sang n'est véritablement significative que lorsqu'elle est très basse. Récemment, un test d'impression oculaire fondé sur la différenciation cellulaire induite par la vitamine A a été mis au point par l'INSERM (unité 56). Mais on peut penser que, globalement, la localisation géographique des carences en vitamine A correspond à la carte de malnutrition dans le monde.

Plusieurs stratégies de prévention s'emploient à combattre ce déficit. La plus immédiate consiste à distribuer aux enfants, dans les dispensaires ou dans les villages, des capsules à base de vitamine A. Une autre méthode, parfois utilisée à l'excès dans les pays industrialisés, mais onéreuse pour le tiers-monde, consiste à enrichir les aliments comme le lait, la margarine ou le sucre.

« Personne actuellement ne sait exactement pourquoi un déficit en vitamine A entraîne une morbidité et une mortalité plus élevée, souligne le docteur Olivier Amédée-Manesme, spécialiste de malnutrition (unité INSERM d'hépatologie pédiatrique, Paris). *Mais on connaît l'action de la vitamine A sur la différenciation des cellules à mucus. Selon l'hypothèse la plus probable, la disparition, en cas de carence, d'un grand nombre de ces cellules de l'ensemble des muqueuses expliquerait une plus grande sensibilité aux infections. »*

Reste que la carence en vitamine A pose un problème de santé publique majeur dans les pays en développement. Outre l'augmentation de la morbidité et de la mortalité décrite depuis plusieurs années, elle est la première cause de cécité au monde et pourrait être à l'origine d'affections pulmonaires et digestives. L'étude des chercheurs d'Afrique du Sud, qui confirme le rôle bénéfique de la vitamine A, pose toutefois un problème d'éthique : peut-on priver des enfants malades d'un traitement dont certains travaux ont déjà suggéré l'intérêt ?

MARTINE LARONCHE

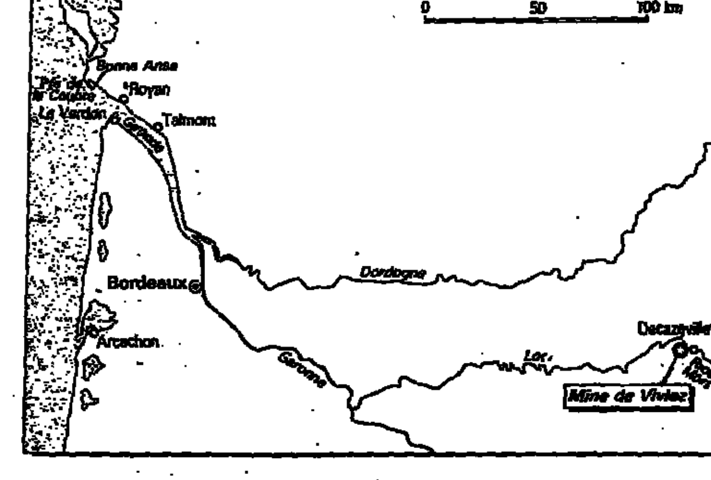
Les huîtres cadmiées de l'estuaire de la Gironde

Le cadmium, sous-produit du minerai de zinc, provient d'une mine de l'Aveyron

L'ÉTÉ est, forcément, la période de l'année où les ramasseurs de coquillages amateurs s'en donnent à cœur joie. Encore faut-il qu'ils se conforment aux réglementations locales édictées pour leur sécurité. Tous les coquillages, en effet, ne sont pas propres à la consommation, le plus souvent en raison de la pollution bactériologique des eaux côtières dans lesquelles ils vivent (1). Les huîtres et les moules de l'estuaire de la Gironde sont dans ce cas. Mais, en plus, elles contiennent des doses exceptionnellement élevées de cadmium, un métal lourd, toxique pour les reins, et probablement cancérigène si on en absorbe plus de 400 microgrammes (2) par semaine.

La présence de ce cadmium a été découverte en 1979 grâce à la mise en place, par le ministère de l'environnement, du Réseau national d'observation de la qualité du milieu marin confié au Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et à l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM), réunis en 1984 dans l'Institut français pour l'exploitation de la mer (IFREMER).


JEAN BICHET/TOP



Certes, le cadmium est présent dans la totalité des eaux de l'océan mondial, et donc dans la chair de tous les animaux marins. Mais les huîtres « normales » en contiennent en moyenne 2 à 4 microgrammes par gramme de chair sèche, alors que dans les huîtres vivant dans l'estuaire de la Gironde on en trouve de 12 à 150, et même 228 microgrammes par gramme de chair sèche. La teneur en cadmium des moules de la Gironde n'est que de 20 à 30 microgrammes par gramme de chair sèche. Ce qui est tout de même 10 à 20 fois supérieur à la teneur « normale ».

Les dosages ont été répétés systématiquement pendant plusieurs années. Ils ont tous confirmé la présence permanente de ces doses de cadmium, tout à fait anormales, dans les huîtres et les moules de la Gironde. Mais ils ont montré que les teneurs en cadmium diminuent de l'amont (150 microgrammes dans les huîtres de Talmont) vers l'aval (50 microgrammes dans celles de Bonne-Anse) : il semble que la salinité de l'eau, croissante lorsqu'on s'approche de la pleine mer, provoque des phénomènes biochimiques défavorables à l'accumulation du cadmium dans la chair des coquillages. Ce qui a aussi été noté dans divers autres pays.

En outre, les études ont montré que des huîtres « normales », transplantées du bassin d'Arcachon dans l'estuaire de la Gironde, accumulent en quelques mois autant de cadmium que leurs congénères nées dans l'estuaire. A ceci près que cette accumulation est plus rapide pendant l'été que pendant l'hiver.

Depuis cinquante ans

D'où vient le cadmium de la Gironde ? C'est ce qu'ont expliqué des recherches menées conjointement par le CNEXO et l'ISTPM (puis par l'IFREMER), l'Agence de bassin Adour-Garonne, le Bureau de recherches géologiques et minières et l'Institut géologique du bassin d'Aquitaine. Curieusement, les eaux de l'estuaire contiennent plus de cadmium dissous vers l'aval (380 nanogrammes par litre) que vers l'amont (20 nanogrammes par litre, ce qui est 10 à 20 fois supérieur à la teneur d'une eau d'estuaire « normale »). En revanche, le cadmium particulaire en suspension dans l'eau décroît de l'amont (4,6 milligrammes par kilo de matière solide) vers l'aval (0,6 milligramme par kilo).

De plus, les sédiments qui tapissent le fond de l'estuaire ont été « carottés » sur une hauteur de 1 mètre au Verdon, de 1,10 mètre à Talmont, de 1,28 mètre à la Coubre. Les teneurs en cadmium sont très fortes au Verdon, particulièrement dans les 30 centimètres du haut de la carotte (de 1 570 à 1 030 microgrammes par kilo) et à la base de la carotte (1 150 microgrammes par kilo). A Talmont, les 20 centimètres du haut de la carotte contiennent de 1 440 à 1 650 microgrammes de cadmium par kilo. Ensuite, les teneurs en cadmium diminuent beaucoup et régulièrement. A la Coubre, les teneurs sont assez élevées (de 400 à 750 microgrammes par kilo) et atteignent le maximum de 1 290 microgrammes par kilo entre 15 et 20 centimètres de profondeur.

Enfin, les carottes ont pu être datées sur toute leur hauteur : tous les niveaux de sédiments les plus enrichis en cadmium se sont déposés au cours des cinquante dernières années.

L'origine du cadmium a été trouvée : il s'agit de l'exploitation de minerai de zinc (qui contient toujours du cadmium) de Viviez, située sur le Rion Mort, un tout petit affluent du Lot, et active des années 30 à 1987. Cela fait donc une bonne cinquantaine d'années que le cadmium s'écoule par le Lot jusqu'à la Gironde, et les anciens bassins de rétention contiennent encore beaucoup de boues cadmiées...

Au début de son voyage, le cadmium chemine essentiellement sous forme de particules en suspension dans l'eau. Mais arrivé dans l'estuaire où l'eau est peu à peu plus salée, il passe en solution : ce qui explique que la teneur en cadmium augmente dans l'eau de la Gironde de l'amont vers l'aval, alors qu'elle diminue dans les sédiments.

YVONNE REBEYROL

(1) Avant de se lancer dans le ramassage des coquillages, les estivants doivent se renseigner au syndicat d'initiative ou à la mairie de leur lieu de villégiature. Même si le ramassage est interdit, les coquillages vendus dans les poissonneries ou sur les marchés sont « sûrs » : ils ont été ramassés ailleurs et surtout ils ont été contrôlés par les services compétents.

(2) 1 microgramme = 1 millionième de gramme ; 1 nanogramme = 1 milliardième de gramme.

POINT DE VUE

Les technologies du quotidien négligées

par Yves Farge

NOTRE *pays, par rapport à ses concurrents, se caractérise par un retard des dépenses de recherche et développement (R et D) de l'ordre de 25 milliards de francs, qui provient* essentiellement d'une R et D industrielle d'un volume insuffisant. Tel est le principal constat de l'intergroupe Recherche et technologie du Xe Plan, qui établit dans son rapport un certain nombre de diagnostics dans le droit fil de ceux effectués depuis plusieurs années par le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie.

En France, la part des dépenses publiques est plus élevée qu'ailleurs. Celle de la recherche fondamentale se fait surtout suivant les disciplines scientifiques traditionnelles ; elle accuse un retard important dans les nouvelles disciplines techniques qui ont émergé depuis une trentaine d'années (informatique, science et génie des matériaux, génie des procédés, productique, etc.), qui doivent fournir les connaissances de base nécessaires à la recherche industrielle. Si le poids de la recherche militaire est similaire à celui des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, notre pays se distingue surtout par la part très importante consacrée aux très grands programmes de développement technologique (spatial, aéronautique, nucléaire), qui pèsent lourdement sur le budget civil de recherche et de développement.

Une faiblesse industrielle chronique

Une analyse plus fine montre que notre effort de R et D est particulièrement en retard dans le domaine des technologies du quotidien – ou technologies diffusantes – qui sont essentielles à la *productivité et à la qualité de la très grande part de notre tissu industriel : modélisation et automatisation des procédés, contrôle en continu, gestion de stocks, matériaux, assemblage, dialogue homme-machine, sociologie de l'innovation dans l'entreprise, biotechnologies. La conséquence en est une faiblesse chronique de notre industrie de biens d'équipement, et plus généralement un développement trop lent des entreprises spécialisées dans le service technologique à l'entreprise.* Cette faiblesse se retrouve naturellement dans notre enseignement technique, dans lequel on observe une pénurie croissante de techniciens supérieurs et d'ingénieurs.

Les grands programmes de développement technologique, qu'ils soient civils ou militaires, n'ont que de faibles retombées sur ces technologies du quotidien. Les technologies qu'on y met au point sont souvent d'un coût trop élevé pour la grande majorité des secteurs industriels. De plus, les entreprises maîtres d'œuvre de ces grands programmes intègrent dans leurs structures de production ces activités technologiques, qui ont alors de la peine à diffuser vers les autres secteurs.

Partant de ce diagnostic, les recommandations du Xe Plan étaient alors faciles à faire :

– maintenir l'effort dans le domaine de la recherche fondamentale, en mettant en particulier l'accent sur les nouvelles disciplines techniques et sur la formation dans ces disciplines.

– encourager la recherche industrielle, notamment dans le domaine des technologies du quotidien, en aidant les entreprises – *souvent petites ou moyennes – qui les développent et vivent de leur diffusion.*

– réduire la part des grands programmes de développement technologique.

La nécessité d'un débat public

Face à ces recommandations, l'évolution qui se dessine est inquiétante. Dans le domaine spatial, avec les projets de l'avion spatial Hermès et du satellite d'observation de la Terre Spot-4, les ressources nécessaires ne pourront que croître. Et le projet Hermès ne saurait se justifier par des applications industrielles dans le domaine des matériaux, la quasi-*totalité des industriels de ce secteur ayant fait connaître leur manque d'intérêt. Il faudrait donc un débat public sur les objectifs d'un tel programme, qui va coûter une somme totale de l'ordre de 35 milliards de francs.*

Est-il par ailleurs nécessaire de construire à la fois Spot-4 (coût : 2 milliards de francs, auxquels s'ajoutera celui de l'instrumentation) et le satellite européen d'observation de la Terre ERS-2, qui a les mêmes objectifs ? Il est légitime de se demander si notre pays, emporté par une logique seulement technologique, ne va pas refaire dans le domaine spatial des erreurs du même type que dans le domaine nucléaire, avec la construction prématurée de Superphénix.

Dans le secteur de l'aéronautique, les projets abondent également, avec le Super Concorde ou le nouveau moteur de 90 tonnes de poussée, alors même qu'il faut continuer à financer les programmes Airbus-330 et 340. Parallèlement, l'Etat s'engage dans un soutien financier important de la télévision à haute définition (TVHD). Celle-ci est sans doute extrêmement importante pour l'avenir de l'électronique grand public. Mais l'expérience passée *des différents plans calculs ou composants devrait nous rappeler que la faiblesse de l'électronique européenne est liée bien davantage à une restructuration industrielle insuffisante qu'à une faiblesse technologique chronique.* Le soutien de la TVHD par des crédits publics ne pourra être efficace qu'avec une structure industrielle adéquate.

Notre pays *ne peut pas tout* faire partout et tout de suite. S'il est parfaitement *normal* que les lobbies qui poussent chacun de ces grands programmes s'expriment et essayent de les faire financer, il serait dangereux de n'en faire que la simple addition sans opérer de choix. Il importe donc de suivre les recommandations du Xe Plan, et de diminuer la part relative des grands programmes de développement *technologique dans l'effort de l'Etat en matière de R et D, si nous voulons préparer l'avenir à long terme par la recherche fondamentale*, et améliorer la compétitivité de nos entreprises en rattrapant notre retard dans les technologies du quotidien. Des choix de priorité suivant des critères clairement exprimés sont donc indispensables entre les différents grands programmes qui se profilent aujourd'hui.

► **M. Yves Farge est président de l'intergroupe Recherche et technologie du Xe Plan.**

Union contre la sclérose en plaques

Deux associations de lutte contre cette maladie conjuguent leurs efforts

SELON le vieil adage qui veut que l'union fait la force, deux associations de lutte contre la sclérose en plaques, l'ARSEP et la NAFSEP, ont décidé de faire front commun contre cette maladie. L'une, centrée sur la recherche, et l'autre, sur les malades, sont convaincues de la nécessité de constituer une association puissante pour mieux défendre les intérêts des sclérosés en plaques.

Elles projettent, toutefois, de mener des opérations communes avant de créer une structure associative unique. En octobre, une collecte de fonds baptisée « 50/50 » (50 millions d'habitants, 50 millions de francs) se déroulera à leur initiative. Après avoir pris la décision de rassembler leurs efforts, les deux associations se sont retirées de la Ligue française contre la sclérose en plaques.

En France, on estime à 50 000 le nombre de personnes atteintes. Cette affection du sytème nerveux central, cerveau et moelle épinière, se caractérise par une destruction progressive de la myéline, une susbtance qui gaine le corps du neurone, l'axone. Il en résulte un influx nerveux de moins bonne qualité et des symptômes multiples suivant la localisation des lésions et l'importance des poussées.

Cette affection touche principalement l'adulte jeune et se caractérise par des troubles de la sensibilité, de l'équilibre, des paralysies transitoires ou irréversibles. Actuellement, on ignore les causes et la physiopathologie de cette maladie.

L'Association pour la recherche sur la sclérose en plaques (ARSEP), créée en 1969 et reconnue d'utilité publique en 1978, soutient financièrement plusieurs unités de recherche en virologie, immunologie, génétique ou encore dans le domaine des greffes de tissu. En 1989, elle a versé 2,2 millions de francs à une vingtaine d'équipes de recherche, auxquels se sont ajoutés 3,5 millions de francs provenant de l'Association française contre les myopathies (AFM).

De son côté, l'Association française des sclérosés en plaques (NAFSEP), qui regroupe, selon ses responsables, 5 800 adhérents, existe depuis 1962. Déclarée d'utilitée publique en 1967, elle a ouvert deux centres spécialisés dans l'accueil des malades atteints de sclérose en plaques et dispose, selon M. Robert Galtié, son président, d'un budget de fonctionnement d'environ 3 millions de francs.

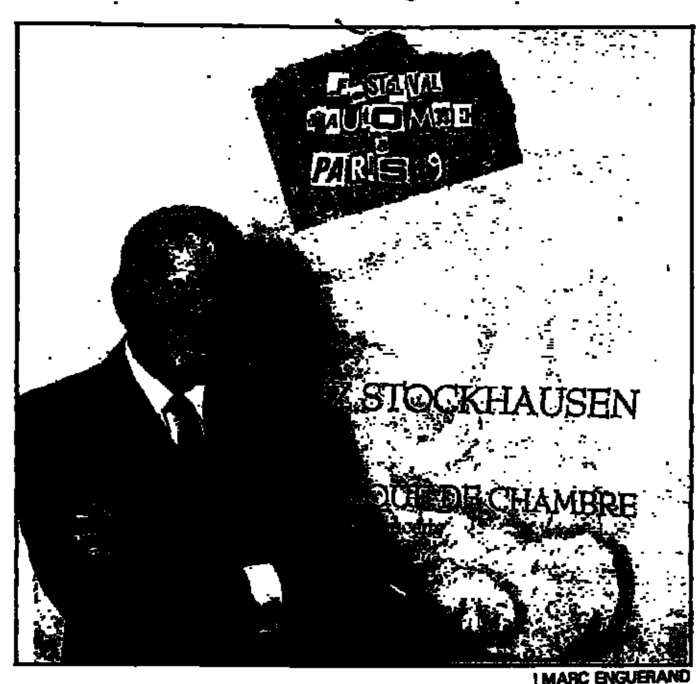
« Les estimations réelles des besoins nécessaires en France pour lutter contre la sclérose en plaques s'élèvent à 50 millions et notre rapprochement devrait nous permettre une meilleure collecte de fonds », estime le professeur François Lhermitte, spécialiste de neurologie (hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris) et président du comité scientifique de l'ARSEP.

M. L.

► **ARSEP, 13, rue Baudoin, 75013 Paris. Tél : 45.83.50.66.**

► **NAFSEP, Aéropole 1, avenue Didier-Daurat, 31700 Blagnac. Tél : 61.71.22.17.**

La mort de Michel Guy



MARC ENGUERAND

Suite de la première page

Parmi les découvertes de Michel Guy : Bruno Bayen, Daniel Benoin, Gildas Bourdet, Robert Gironès, Georges Lavaudant, Jean-Pierre Vincent nommé à la direction du Théâtre National de Strasbourg...

On a pu parler d'une « génération Michel Guy » car, à côté des institutions, se réforment et se développent différentes aides : à la diffusion (l'ONDA, Office national de diffusion artistique, qui finance les salles trop pauvres pour recevoir de grands spectacles) aux compagnies, à l'écriture – aides forcément insuffisantes, mais qui ont le mérite de déblayer un terrain miné par les habitudes.

Michel Guy arrive dans une période charnière. Il est chargé par le président de la République, M. Giscard d'Estaing, de réorganiser les systèmes de censure – en particulier de la supprimer pour tout ce qui touche à la politique et à la pornographie. Il crée un Centre national de la photographie et entend moderniser les enseignements artistiques. Il tente de résoudre la crise endémique de l'Opéra et des orchestres.

Mais surtout il doit faire face aux héritages de Georges Pompidou : l'urbanisation, et la protection du patrimoine architectural dans toute la France. A Paris même, se posent les problèmes du Théâtre de Chaillot – dirigé par Jack Lang, qui a fait transformer la grande salle, et que Michel Guy remplace par André-Louis Perinetti, ce qui ne va pas sans violentes polémiques, – du quartier des Halles, du Centre Beaubourg, dont on a sans doute oublié aujourd'hui, le succès aidant, à quel point il a été attaqué, refusé, maudit.

Le budget de la culture reste bien en-deçà des projets généreux de Michel Guy, qui commence à regarder du côté des sponsors. De plus, il met sur pied une forme de collaboration avec les collectivités locales qui passe par des chartes étudiées selon les nécessités et les disponibilités de chacun. Dans ces chartes, il place de grands espoirs mais n'a pas le temps de les développer. La crise pétrolière vide les caisses.

En novembre 1975, le Sénat réduit les crédits déjà maigres du secrétariat d'Etat à la culture. Dans de trop nombreux domaines, Michel Guy doit faire marche arrière. Les artistes sont, avec raison, inquiets. L'horizon est bouché. A la fin du mois d'août 1976, le gouvernement Barre succède à celui de Jacques Chirac. Michel Guy n'en fera pas partie.

Il garde la passion du spectacle, sa fonction gouvernementale n'aura fait que l'accroître. Il reprend la direction du Festival d'Automne, qu'il avait confiée à Alain Crombecque, devient en 1980 président du conseil d'administration de la Cinémathèque française, dont il démissionne en décembre 1981. Le Festival d'Automne ne lui suffit pas. En 1983 il devient vice-président du Festival d'Avignon – qui depuis longtemps collabore avec le Festival d'Automne. Il prend parti dans la polémique qui s'engage à propos du Grand Louvre et de la Pyramide de Pei, dont il déplore la conception, fondant même une association anti-pyramide, qui entend *« travailler en amont des partis politiques »*.

Mais il n'est pas homme à perdre son temps. Comme tous les privilégiés de la culture, il rêve de faire partager sa chance par le plus grand nombre et s'intéresse à la télévision. Nommé en novembre 1986 au conseil d'administration de la Sept avant d'en devenir vice-président en 1989, il s'occupe de faire « capter » ou recomposer les spectacles les plus marquants de France et d'Europe, et ainsi se constituent des archives inestimables.

Le Festival d'Automne reste l'enfant chéri de Michel Guy, dont les ambitions ont évolué. Il n'est plus question comme aux premiers jours d'*« utiliser les monuments prestigieux de Paris, de commander des œuvres, de faire décorer les lieux de travail par des grands peintres, d'inviter des réalisateurs inconnus en France »* ... Mais il s'agit toujours de faire de Paris un centre international de bouillonnement artistique, de maintenir son prestige.

Faire partager ses privilèges

Il s'agit surtout de miser sur un certain nombre de maîtres, comme Peter Stein ou Peter Zadek, comme Merce Cunningham ou Bob Wilson... de suivre leurs créations et leur descendance. Il s'agit enfin de faire connaître les cultures extra-européennes... Michel Guy met son insatiable curiosité au service de tous les publics. Il a su s'entourer d'une équipe réduite – principalement Joséphine Markovitz pour la musique, Marie Colin pour le théâtre, les *Cahiers du cinéma* – qui ne cessent de chercher partout, d'Alaska en Australie en passant pas Naples, et même la France profonde...

Michel Guy s'est reposé sur des gens à qui il faisait confiance, trop généreux pour intervenir dans leurs choix, trop artiste pour ne pas les influencer, trop charmeur pour ne pas provoquer d'infinis dévouements. Homme de droite et de droiture, il a aimé et soutenu les créateurs sans prendre garde à autre chose que leur talent. Il avait beaucoup de qualités rares, plus une qui faisait oublier ses défauts : l'humour.

COLETTE GODARD

[Né le 28 juin 1927 à Paris, fils d'un important horticulteur, Michel Guy avait lui-même commencé sa carrière en dirigeant l'entreprise familiale Guy-Charon de 1950 à 1970. Très vite, il utilise sa fortune en mécène, soutenant des artistes comme Bram Van Velde, alors presque ignoré du public. Conseiller artistique du Festival international de la danse de Paris, de 1964 à 1971, il fonde en 1972 le Festival d'Automne, dont il reprendra la direction après son passage au gouvernement. En 1974, il est en effet nommé secrétaire d'Etat à la Culture , dans le gouvernement de Jacques Chirac, poste qu'il occupera jusqu'en 1976 et dont il aura largement contribué à renforcer l'image et l'action. Président du conseil d'administration de la Cinémathèque française (1980-1981), il a, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, obtenu les vice-présidence du Festival d'Avignon (1983) et, depuis 1987, de la société de programme La Sept. Il avait un moment lutté contre le projet du Grand Louvre, et restait un conseiller écouté de l'opposition en matière de culture, en particulier dans l'entourage de M. Raymond Barre.]

□ **M. Jean-Pierre Bady directeur de l'Ecole nationale du patrimoine.** – La nouvelle Ecole nationale du Patrimoine, créée en mai 1990, qui doit former les futurs conservateurs des musées, mais aussi des archives et des monuments historiques, vient de recevoir son nouveau directeur : M. Jean-Pierre Bady, magistrat à la Cour des comptes, ancien directeur du patrimoine au ministère de la culture (1986-1990) et ancien directeur de la Caisse des monuments historiques (1977-1982).

MUSIQUES

Les complices de François Pagès

Rostropovitch, Raimondi, Corboz au Festival méditerranéen

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Deux ans avant de mourir, le duc de Castries, soucieux d'ouvrir plus largement son domaine et séduit par le dynamisme du Festival méditerranéen, confia à François Pagès, en 1986, le soin d'organiser des concerts destinés à un large public dans la cour de son admirable château Renaissance. La duchesse et l'Académie française ont maintenu cette tradition.

Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a installé dix-huit cents places en gradins et patronne les Nuits de Castries, et, samedi 28 juillet, Mstislav Rostropovitch, complice de Pagès depuis quatorze ans, illustrait à son tour le château de sa présence (avant de se rendre à Monaco, Marseille et Perpignan, avec le même programme).

Malgré la chaleur moite qui faisait glisser ses doigts, il jonglait avec les difficultés du *1er Concerto* de Darius Milhaud, qui allie des lignes râpeuses, des mélodies enfantines et des danses campagnardes avec un beau mouvement lent où il déployait toute l'intensité de sa sonorité.

Et puis les *Variations sur un thème rococo* de Tchaïkovski, dont il fait sourdre tout à coup le plus bouleversant des adagios. Avec Alain Lombard dirigeant son nouvel Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, on retrouvait leur vieille et parfaite entente. Mais les instruments dans l'air lourd sonnaient de manière un peu terne, malgré les déferlements de couleurs du *Roméo* de Prokofiev zigzaguant entre les bras jupitériens du chef.

Dimanche, c'était, au château d'O, domaine du conseil général de l'Hérault, que le Festival méditerranéen accueillait Ruggero Raimondi, après Antibes et Salon, et avant Villeneuve-lès-Avignon (le 1er août). Beau récital d'un Raimondi très sobre, touchant au sublime dans trois *Sonnets de Pétrarque* de Liszt, où l'éloquence se déployait dans une intensité contenue, à la limite du rêve, avec parfois un geste de la main comme une fleur éclose pendant le discours.

Pour le centenaire de Jacques Ibert, il avait ressuscité quatre mélodies très belles de *Don Quichotte* (nullement indignes du cycle de Ravel, composé pour le même film de Chaliapine). Bellini, Donizetti, Tosti, et la *Chanson de la puce*, bien sûr, un cocktail subtil par un Raimondi familier et blagueur, entre deux moments d'émotion, fort bien accompagné par Edelmiro Arnaltes.

Quinze ans après sa fondation, le Festival méditerranéen tient toujours son pari de répandre la musique (dans un climat d'amitié et d'idéal rafraîchissant, illustré par l'organisation impeccable due à tant de bénévoles) sur tout le littoral de la *Mare nostrum* (cinquante-trois concerts dans trente-sept agglomérations).

Et ce, non seulement dans les grandes villes qui lui servent d'enseigne, mais aussi à Peymeinade et Estagel (le 7 août), Saint-Martin-de-Crau et Saint-Laurent-Salanque (le 8), Grasse et Marsillargues (le 10) avec des artistes tels que le Quintette Pierlot, l'Ensemble baroque de Nice, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Parmi les prochains rendez-vous du Festival, citons aussi le concert du Jeune Orchestre Gustav-Mahler, dirigé par Claudio Abbado (le 2 août, à l'Acropolis de Nice), et les trois concerts de Michel Corboz (*Passion selon saint Jean* de Bach, à Nice, le 4, *Requiem* de Mozart le 5, au château d'O, et le 6, au palais des Rois de Majorque de Perpignan). Tél. : 42-86-86-86.**

ARTS

L'automne des Bourguignons

A Dijon, une exposition fait l'histoire de la peinture bourguignonne au seizième siècle
Le résultat est plus instructif que séduisant

DIJON

de notre envoyé spécial

Autant est célèbre le luxe de la cour de Bourgogne au temps de Charles le Téméraire, quand y venaient travailler les peintres flamands, autant la période suivante est mal connue. S'inspirant sans doute de ce constat, et profitant d'une campagne de restauration menée par les Monuments historiques, le Musée de Dijon a tenté de remédier à cette ignorance. En quatre salles, plaisamment disposés, des panneaux qui n'étaient guère visibles jusque-là et que menaçait l'humidité des églises décrivent l'évolution de cette peinture désormais privée du mécénat ducal et de la vigueur flamande.

L'histoire est assez simple, histoire d'un déclin que ne masque pas l'usage de plus en plus généreux des références italiennes. Dans les premiers temps du seizième siècle, l'enseignement des « Nordiques » suffit à entretenir le goût du pittoresque, des Rois mages en costume de fantaisie, des soldats romains barbus comme des reîtres et armés de coutelas, et des effets de nuit dramatiques.

Sans doute arrive-t-il que le dessin manque de fluidité, les attitudes de naturel. Mais l'acidité des couleurs réussit à faire oublier ces imperfections. Peu à peu, cependant, le temps passant, la tradition s'affaiblit, la fidélité aux Flandres se relâche et les Bourguignons s'efforcent de « moderniser » leur art, c'est-à-dire de l'italianiser.

Sur des panneaux de bois, avec des procédés picturaux très méthodiques qui portent encore la marque de Van Eyck, des artistes dont les noms eux-mêmes demeurent inconnus s'appliquent à imiter Raphaël et Vinci.

Puis ils cèdent à la vogue maniériste, mais sans avoir les moyens techniques de rivaliser avec le Pontormo, le Parmesan et leurs contemporains.

Quand ils se bornent à copier les compositions florentines, passe encore. Quand ils s'efforcent de les combiner entre elles, ou, plus souvent, d'obtenir d'étranges hybrides toscano-bourguignons, le résultat, s'il intéresse l'historien, ne séduit pas l'amateur. Le dessin ne suit pas, trop dur, trop raide ; la couleur « flotte » ; l'architecture des compositions ne parvient pas à contenir et à ordonner l'abondance des détails, minuscules fleurettes et paysages, vestiges du métier naturaliste reçu en héritage des peintres de Gand et d'Anvers.

Ni André Menassier, admirateur maladroit de Fra Bartolomeo, ni Nicolas de Hoey, disciple embarrassé de Michel-Ange, n'ont suffi à défendre contre sa décadence l'école bourguignonne.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Musée des Beaux-Arts, place de la Sainte-Chapelle, Dijon. Jusqu'au 17 août.**

CINÉMA

Les énigmes de l'été

Les gens de talent n'ont pas toujours la main heureuse. Les scories sortent l'été

Cheveux grisonnants, longs, retenus en épais catogan, James Woods a repris la coiffure de l'homme qui a inspiré son personnage dans le film de Joseph Ruben, primé au Festival de Cognac 1990, *Coupable ressemblance* – ce n'est pas cette ressemblance-là qui est coupable.

Avec sa tignasse et ses vestons râpés, James Woods est un avocat soixante-huitard, reconverti dans la défense des trafiquants de drogue. Il maintient son image gauchiste avec rage et amertume, avec un cynisme d'autant plus insistant qu'il est montré en opposition à la pureté d'un fan. Un jeune juriste dont James Woods est l'idole, et qui veut à toute force travailler avec lui. Comme dans les romans à l'eau de rose, non seulement il ne contaminera pas l'indécrottable idéaliste, mais il ne voudra pas le décevoir et se lancera dans la défense d'un Asiate condamné à huit ans de prison, dont la mère et la sœur viennent clamer l'innocence.

Réouverture du dossier, visite au prisonnier, plongée chez les néonazis, piétinements de l'enquête – pour ne pas laisser ignorer les difficultés et les moments de découragement qui donnent aux personnages leur humanité – révélation de la vérité due à moitié au hasard, à moitié à l'obstination, ruse pour confondre au dernier moment, alors que personne n'y croit plus, le vrai coupable...

Coupable ressemblance, qui partait sur un personnage intéressant, tombe rapidement dans les poncifs des téléfilms les plus moralistes et le cabotinage de James Woods n'arrange rien – il était vraiment mieux quand il nous la faisait à la sobriété teintée d'humour imperturbable. Le même défaut abîme le second film de Sandra Locke : *Double jeu*.

Encore un polar, et qui lui aussi commence bien, sur un personnage prometteur, celui d'une femme-flic, d'une femme dans un milieu masculin particulièrement macho, violent, sans scrupules. Comme elle est jolie, elle sert d'appât. Elle assume mais en souffre et sa vie personnelle est perturbée, frustrée. Elle se méfie trop des hommes, de tous les hommes, et quand elle est chargée de filer un patron de la drogue, elle craque.

L'ambiguïté du personnage rappelle celui d'une autre femme flic, Jamie Lee Curtis dans *Bleu steel* de Kathryn Bygelow. Les réalisatrices qui se débattent dans le monde macho, violent et sans scrupules du cinéma peuvent transposer sans difficulté leurs angoisses – quelle peur les retient de les traiter directement... Theresa Russell, l'héroïne de Sandra Locke, est juste ce qu'il faut, féminine, forte en même temps qu'affolée. Mais là encore le scénario ne parvient pas à se dépêtrer des poncifs les plus rabâchés. Les polars pullulent à tel point qu'il devient quasi impossible de trouver une intrigue qui ne donne pas l'impression d'avoir traîné partout. Mieux vaut jouer le jeu, obéir aux lois du genre. La mise en scène coup de poing de Joseph Ruben n'apporte pas de surprise, mais elle est efficace. Celle de Sandra Locke a le souffle court et lourd. On cherche en vain la sensibilité aiguë, insolite, de son premier film *Ratboy*.

Double jeu est encore un chef-d'œuvre à côté de *Un ange de trop* de James D. Parriott. L'histoire de ce flic raciste auquel on greffe le cœur d'un Noir qui vient le hanter est idiote, grossière, d'une « fantaisie » pesante, jouée avec des semelles de plomb par Bob Hoskin et Denzel Washington. Comme quoi les meilleurs peuvent devenir consternants. Bob Hoskin pourrait faire un concours de grimaces avec James Belushi, partenaire de l'exaspérante Whoopie Goldberg dans un *road movie* signé Konchalovski, *Voyageurs sans permis*. Belushi est légèrement demeuré, Whoopie vit ses derniers moments (une tumeur) à 100 à l'heure. Konchalovski s'ennuie et ça se voit. Pourquoi sortir l'été les pensums alimentaires de célébrités ?

C. G.

□ **Mort de la comédienne Jill Esmond.** – La comédienne britannique Jill Esmond, fille de l'auteur dramatique Henri Vernon Esmond et de l'actrice Eva Moore, et première femme de Laurence Olivier, est morte le 28 juillet à Wimbledon. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

THÉATRE

L'ouverture et ses risques

A Avignon, le « off » s'amplifie l'organisateur s'explique

« Le « off » est le miroir de notre société : on y retrouve ses qualités et ses défauts. » Alain Léonard sait de quoi il parle. Avant de mettre en place, il y a huit ans, la première « organisation » du festival « off », en proposant un programme des spectacles et un lieu de rencontre pour le public et les compagnies, il a lui-même connu la « galère » avignonnaise.

Comédien formé au conservatoire de Toulon et à l'école de la rue Blanche, il avait écrit une pièce, *Prothèses*, *« pour dénoncer les conditionnements idéologiques »*. Nulle part il n'avait pu la faire monter sinon, en 1976, au Chapeau rouge, une des salles « off » d'Avignon. Il y avait alors quelque quatre-vingts spectacles, et les spectateurs commençaient par ne plus savoir où diriger leurs pas. Cinq ans plus tard, la prolifération des lieux n'avait rien arrangé, et Alain Léonard, bien que suivi d'une année à l'autre par ses fidèles, se demandait comment y voir plus clair. Pas question alors de vouloir *« institutionnaliser le « off »*, ce qui semble être devenu le rêve de bien des compagnies. Alain Léonard appartenait à une génération hostile à toute *« récupération »*. Il pensait néanmoins que les services « in » pouvaient aider le peuple « off » à maîtriser l'information... Sur une impulsion, il a exposé ses idées à Bernard Faivre d'Arcier, alors directeur du festival... et s'est trouvé invité à risquer l'aventure par ses propres moyens.

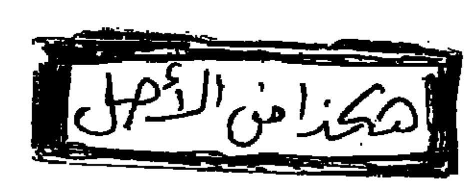
En 1982, le premier programme était tiré *« grâce à un ami journaliste au* Provençal *»* et Alain Léonard s'installait avec son état-major – sa femme et un ami en vacances qui voulait bien donner un coup de main – dans un bureau du conservatoire de musique. Aujourd'hui, l'espace d'accueil, considérablement agrandi, occupe le hall de l'hôtel de ville ; et la Maison du « Off », près des remparts, où se succèdent rencontres et spectacles, fait partie du paysage avignonnais. Aucun spectateur ne pourrait plus se passer du volumineux programme où sont classées et commentées les créations et les reprises. Alain Léonard et son équipe ont construit, sur le tas, grâce à la vente de cartes d'abonnement – 11 000 cette année, pour plus de 75 000 entrées – et grâce aux cotisations des compagnies, un outil remarquablement efficace.

Des salles ruineuses

Il ne souhaite pas pour autant apparaître comme le « patron » du « off » ; surtout pas un patron qui se permettrait de sélectionner les « bonnes » compagnies. Pour lui, le « off » ne se conçoit qu'avec *« une ouverture totale »*. Il ne veut pas non plus intervenir auprès des propriétaires de salle qui imposent des tarifs de location prohibitifs. *« C'est vrai, la situation est souvent choquante. A l'origine, les compagnies elles-mêmes cherchaient des salles à équiper ; aujourd'hui, des entrepreneurs en prennent l'initiative dans un but lucratif. Mais il appartient aux artistes de trouver des parades contre ce capitalisme sauvage... ou d'accepter les lois du marché. »*

Des troupes ont quitté Avignon ruinées, c'est vrai, mais Alain Léonard se refuse à ne considérer que ce « gâchis » : *« Si un seul créateur peut s'épanouir grâce au festival « off », l'existence de ce phénomène en est justifiée. »*

BERNADETTE BOST



AGENDA

LETTRES

La mort de l'écrivain Georges Conchon

Une peinture des mœurs modernes

Le romancier et scénariste Georges Conchon est mort le dimanche 29 juillet dans une clinique de la région parisienne *(nos dernières éditions du 31 juillet)*. Il était âgé de soixante-cinq ans.

L'œuvre romanesque de Georges Conchon a pour ingrédients les affaires, la politique et l'amour; plus récemment le cinéma, où les trois données précédentes s'en donnent à cœur joie.

Sans doute est-ce un hasard dû à ses origines familiales si Georges Conchon écrivit son premier roman *les Grandes Lessives* (1953) à Chamalières, mais quand même il n'y a jamais de hasard stérile. Si les options politiques de Georges Conchon se situèrent à l'opposé de celles de l'homme célèbre de Chamalières, si le poste qu'il occupa pendant longtemps au Sénat en fit un témoin privilégié de la vie parlementaire, il sut décrire avec brio, humour et joyeuseté les rapports coupables entre la politique et les affaires. Son second roman, *les Chemins écartés* (1954), se situait déjà dans cette mouvance, mais c'est avec *le Bel Avenir* (1983) qu'il porta au plus haut degré de férocité et de dérision l'analyse de ce qui, chez Conchon, ressemble à une perversion.

Les romans de Conchon sont tous très denses, touffus, avec souvent de nombreux personnages. Ils se situent donc délibérément dans la tradition du roman de mœurs cher à Balzac.

Toutefois, dans une production littéraire qui s'est poursuivie pendant trente-quatre ans, à la lignée balzacienne succède la période stendhalienne, de *l'Apprenti gaucher* (1967) à *Colette Stern* (1987). Mais sans doute pour ces deux romans comme pour *l'Amour en face* (1972), le rythme cinématographique joua-t-il pour Conchon un rôle également capital.

Car, entre-temps, l'écrivain était passé du roman au scénario et aux dialogues de films et il était devenu l'un des meilleurs scénaristes-dialoguistes du cinéma des années 70. Ce don inné du dialogue qui apparaît si brillamment dans ses romans l'avait conduit à écrire pour le cinéma des films aussi populaires que *Sept morts sur ordonnance* et *la Banquière*.

Georges Conchon avait eu le prix Goncourt en 1964 pour *l'Etat sauvage*, livre qui fut un succès de scandale, parce que Conchon fut l'un des premiers, avec René Dumont, à oser dire que l'Afrique était *« mal partie »*. Aucune gratuité en effet dans les romans de Conchon qui, souvent, dénoncent et plaident. Des romans qui s'inscrivent volontiers dans la France provinciale, celle des notables et plus particulièrement celle de son Auvergne natale.

J'aime beaucoup les incipit lorsqu'ils sont réussis. Par exemple celui du *Bel Avenir* que voici : *« Nous pouvons bien plastronner avec notre électronique, notre télématique, notre bureautique, n'empêche que nos grands-mères se faisaient encore manger par les loups »*. Les loups, dont Conchon a fait de pittoresques personnages, sont des bipèdes habiles en politique comme en affaires et en amour, bien plus dangereux que ceux de nos grands-mères.

Cher Georges, ami si délicat, si attentif, si empressé à rendre service, ton ironie, ton entrain, ta causticité dénotent un si grand bonheur d'écrire!

MICHEL RAGON

[Né le 9 mai 1925 à Saint-Avit (Puy-de-Dôme), Georges Conchon fit ses études au lycée de Clermont-Ferrand, au lycée Henri IV, à Paris, et à la Faculté des Lettres. Il obtint une licence de philosophie. Secrétaire des débats au Sénat de 1960 à 1980, Georges Conchon fit aussi du journalisme. Il avait notamment collaboré à France-Soir. Il obtint le prix Goncourt en 1964 pour l'Etat sauvage (Albin Michel), une sorte de parabole kafkaïenne en Afrique noire.

Après s'être attaqué à « l'Etat sauvage », Conchon faisait en 1967 le procès du monde civilisé dans l'Apprenti gaucher (Albin Michel). Parmi ses romans, citons encore l'Amour en face (Albin Michel, 1972), Judith Therpauve (J. C. Simoën, 1978), Colette Stern (Gallimard, 1987) et surtout le Sucre (Albin Michel, 1977) qui fit grand bruit, car Georges Conchon y dévoilait les secrets de la spéculation sauvage et donnait une belle leçon d'économie appliquée. Il publia aussi un récit historique très remarqué, Nous la gauche devant Louis-Napoléon (Flammarion, 1969) : le témoin curieux de l'histoire y rejoignait le militant de la gauche unie. Georges Conchon a souvent travaillé pour le cinéma. Il a écrit de nombreux scénarios, adaptant notamment le Sucre, l'Etat sauvage et Judith Therpauve.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5315

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■			
IV				■	■				
V		■							
VI		■	■			■			
VII	■								
VIII								■	
IX					■		■		■
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Il peut s'agir d'une paire de sabots. – II. « Sujet » de plainte. Peut inciter un « gendarme » à mettre à l'amende. – III. Levée avant l'aube. L'avoir bien en main ne suffisait pas à empêcher de lâcher pied. – IV. Occasion d'assister à plus d'un retour. Met fin aux résolutions de celui qui avait décidé de jouer le jeu. – V. Importante, pour les grandes surfaces. – VI. Conjonction. Pas victime du froid. – VII. Mettent à mal des duchesses et des barons. – VIII. Celui qui les soigne bien est fier du résultat. – IX. Pousse à répondre. – X. Ne reste pas en place. Pour recueillir ce qui s'échappe. – XI. Rehausse la qualité de certains tissus. Minette ou souris.

VERTICALEMENT

1. Homme de biens. Le grand air lui fait le plus grand bien. – 2. Peut conduire à un acte de sabotage. Contenu dans certaines veines. – 3. Donnait le mauvais exemple. Occasionne un vide. – 4. Résulte d'une baisse. Proche du couronnement. – 5. Prête pour la douche. Moyen d'éviter la ruine. – 6. Cela peut être l'unique constituant d'un pont. Au cœur de l'Etna. Morceau de brioche. – 7. Préféreraient certainement garder leurs « tuyaux » pour eux. Dans le cirage. – 8. Unité de choc. Pour séparer le bon grain de l'ivraie. – 9. N'hésite pas à saisir la perche qu'on lui tend parfois. Possessif.

Solution du problème nº 5314

Horizontalement

I. Compagnie. – II. Ubérale. – III. Légère. – IV. Osa. Nain. – V. Télamon. – VI. Oison. – VII. Imprudent. – VIII. Oise. – IX. Râles. Ais. – X. Inusité. – XI. Sasseur.

Verticalement

1. Culottières. – 2. Obèse. – 3. Mégalopolis. – 4. Pré. Riens. – 5. Aar. Moussue. – 6. Glénoïde. Su. – 7. Ne. Anse. Air. – 8. On-dit. – 9. Eminent. Sel.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 31 juillet

TF 1

20.30 Cinéma : Un silencieux au bout du canon. ■ Film américain de John Sturges (1974).
22.30 Documentaire : Histoires naturelles. Insolites.
23.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Cinéma : Le grand pardon. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1981).
22.50 Cinéma : New-York 1997. ■ Film américain de John Carpenter (1981).
0.25 Journal et Météo.

FR 3

20.35 Téléfilm : Hauteclaire. De Jean Prat.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité. D'André Langaney et Gérard Calderon. 1. La vie se complique.
23.20 Documentaire : Histoire de l'art. D'Alain Ferrari. 5. La danse, de Jean-Baptiste Carpeaux.
23.35 Musique : Carnet de notes. La Danza, de Liszt, par France Clidat, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Boire et déboires. ■■ Film américain de Blake Edwards (1987). Avec Kim Basinger, Bruce Willis, John Larroquette.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Pelle le conquérant. ■■■ Film danois de Billie August (1987) (v.o.).
0.35 Sport : Les Goodwill Games.

LA 5

20.35 Téléfilm : New-York. Le justicier du métro. De James McCalmont.
22.05 Série : Le voyageur.
22.30 Cinéma : Don Juan ou si Don Juan était une femme. ■ Film français de Roger Vadim (1972). Avec Brigitte Bardot, Maurice Ronet, Robert Hossein.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Toby dans le Grand Nord. De Jean-Claude Lord.
22.10 Série : La malédiction du loup-garou.
22.30 Cinéma : Coplan sauve sa peau. ■ Film français d'Yves Boisset (1967). Avec Claudio Brook, Margaret Lee, Jean Servais.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Magazine : Ciné 6.
0.35 Musique : Boulvrockn'hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Les filles du vaudou. De Jean-Paul Colleyn et Catherine de Clippel.
21.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (8).
22.00 Court métrage : Assassins d'eau douce. De Jean Painlevé.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Louisette Neil.

FRANCE-CULTURE

21.05 Les Rencontres de Pétrarque. Qu'est-ce qu'un Européen ?
22.20 Le bestiaire enchanté et sans oubli. L'alose.
22.40 Musique : Nocturne. Sonate pour deux pianos et percussions, de Bartok ; Le sacre du printemps, de Stravinski, par l'Ensemble Linéa (Ulrike Minkoff, Sébastien Risler, pianos, William Blank et Yves Brustaux, percussions).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. Son House.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence, hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : L'Ebreo, opéra en un prologue et trois actes d'Apolloni, par l'orchestre de l'Opéra de Marseille, le chœur des Opéras de Marseille et de Montpellier, dir. Massimo de Bernart.
0.00 Nuits chaudes. Voyage d'un rêveur éveillé : de l'Europe centrale à la Perse.

Mercredi 1er août

TF 1

14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
17.00 Série : Chips.
17.45 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.35 Téléfilm : Condorcet. De Michel Soutter (3e partie).
22.05 Feuilleton : Le gerfaut (6e épisode).
23.30 Feuilleton : Le rire de Caïn (3e épisode).
0.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.05 Magazine : Eté show. Invité : André Pousse.
14.10 Série : Larry et Balki.
14.35 Magazine : Eté show (suite).
14.40 Feuilleton : Le village sur la colline (2e épisode).
16.15 Magazine : Eté show (suite).
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot.
18.00 Magazine : Giga.
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Carte blanche à Gérard Holtz. L'air du temps, avec Jack Lang. Variétés : Les Gipsy King, Dick Rivers, Les enfoirés, Bill Baxter, Mori Kante, Francis Cabrel, Muriel Robin, Catherine Lara, une chorale brésilienne, Rachid Taha.
21.40 Magazine : Fruits de la passion. Les meilleurs moments : Lydia ; Keder Belarbi ; Les groupies ; Le clan Duchesnay ; Bernard Baudéan ; L'école de danse de l'Opéra ; Yannick Noah ; Parallèle entre Alain Prost et Franck Piccard ; Philippe Streiff ; Un pont plus loin.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Teresa Berganza.

FR 3

14.00 Chut, les parents se reposent.
15.00 Série : Mission casse-cou.
15.50 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez.
16.30 Jeu : Objectif Tintin. Animé par Jacques Cassyan.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Variétés : Palmarès de la chanson. Fernandel. Grand prix des succès de Fernandel, avec Christian Marin, Annie Cordy, Henri Genès, Jean Lefebvre, Les Charlots, Franck Fernandel. *Une émission de mars 1968.*
21.50 Journal et Météo.
22.15 Concert : Duo Dizzy Gillespie et Max Roach. Spectacle enregistré dans le cadre du Festival Banlieues blues en mars 1989, filmé par Frank Cassenti. Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Inter.
23.05 Documentaire : Mémoire des siècles, mémoire des mots.
23.30 Documentaire : Histoire de l'art. D'Alain Ferrari. 6. La porte de l'enfer, de Rodin.
23.45 Musique : Carnet de notes. Consolation nº 3, de Liszt, par France Clidat, piano.

CANAL PLUS

15.20 Téléfilm : L'homme noir. De Giulio Questi.
17.05 Série : Allô ! Allô !
17.25 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret. 9. Indonésie.
17.55 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Police académie.
19.20 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Morts en eau trouble. ■ Film américain de Matthew Chapman (1986). Avec Eric Roberts, Beverly D'Angelo, Dennis Lipscomb.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : La femme de mes amours. ■ Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi (1988). Avec Philippe Noiret, Ornella Muti, Nicola Farron.

LA 5

15.05 Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.30 Docteurs en folie (rediff.).
17.00 Papa et moi (rediff.).
17.30 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm : Au-dessus de tout soupçon. De Marvin Chomsky (1re partie). *Un parfait gentleman en apparence.*
22.20 Série : Arabesque.
23.10 Une balle dans le corps (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

LA 6

14.40 Téléfilm : Le franc-tireur. De Maurice Failevic. Avec Bernard Lecocq, Jenny Arasse.
15.55 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Paul et Virginie.
19.00 Série : Chacun chez soi.
19.30 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Cas de conscience.
22.10 Série : Les jupons de la Révolution. Talleyrand, de Vincent de Brus, avec Stéphane Freiss, Laurent Grevill. *Les conquêtes féminines d'un jeune abbé.*
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Série : Portraits crachés.
0.15 Documentaire : Portraits d'artistes. Louttre.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (2).
15.00 Opéra : Les Vêpres siciliennes. Opéra en cinq actes de Verdi, mise en scène de Luca Ronconi.
18.00 Documentaire : Magnum Begynasium Bruxellense. De Boris Lehman.
20.25 Cinéma d'animation : Une histoire comme une autre. De Pierre Driessen.
20.30 ▶ Documentaire : Ateliers contemporains (Naples revisitée, par Ernest Pignon-Ernest). De Jean-François Chaput et Laurence Drummond.
21.00 L'or du diable (3e épisode). De Jean-Louis Fournier.
22.00 Série : C'est notre univers.
22.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
23.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (5).

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.05 Les rencontres de Pétrarque. Les nationalismes mènent-ils toujours au désastre ?
22.20 Le bestiaire enchanté et sans oubli. Les anguilles.
22.40 Musique : Nocturne. Quatuor nº 2, de Bartok ; Quatuor nº 11 en fa mineur, op. 122, de Chostakovitch ; Quatuor nº 4, de Bartok, par le Quatuor Emerson (Eugène Drucker, Philip Setzer, violons, Lawrence Dutton, alto, David Finckel, violoncelle).
0.05 Du jour au lendemain.
0.05 Musique : Nuits bleues. Robert Johnson (1re partie).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 Avant-concert.
22.00 Concert (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Le prince Igor, de Borodine ; Concerts pour piano et orchestre nº 1 en si bémol mineur op. 23, de Tchaïkovski ; Symphonie nº 8 en sol majeur op. 88, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Ivan Fischer. François-René Duchâble.
0.00 Nuits chaudes. Voyage d'un rêveur éveillé : de l'Adriatique à la mer Egée.

Audience TV du 30 juillet 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	36,6	Santa Barbara 15,2	McGyver 6,3	Actual. rég. 11,5	Top 50 0,5	Enfer devoir 2,0	Chacun... 0,9
19 h 45	39,4	Roue fortune 16,9	McGyver 8,0	19-20 infos 9,5	Top 50 1,7	Journal 1,4	Dis donc... 2,1
20 h 16	45,3	Journal 19,2	Journal 10,3	La classe 7,7	Scrupules 1,5	Journal 3,1	Mme est servie 3,6
20 h 55	50,5	Scandales... 17,9	Face cachée 12,3	Dom Juan 3,7	Dracula 1,6	Dangereuses 10,6	L'âge bête 4,7
22 h 08	43,8	Scandales... 20,9	Bande ann. 4,4	Dom Juan 5,1	Corrida 1,1	Pub 3,9	L'âge bête 7,7
22 h 44	27,0	Pub 13,1	Enlèvement... 0,8	Soir 3 3,7	Corrida 1,6	Boys... 5,7	Gauloises... 2,1

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 1er au mardi 7 août

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Semaine théâtre et cinéma : Kean (1924), d'Alexandre Volkoff, 16 h ; Tartuffe (1925), de Friedrich Wilhelm Murnau, 19 h ; la Danse de mort (1946), de Marcel Cravenne, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Café, cafés : Léon la Lune (1972) d'Alain Jessua, la Légende du saint buveur (1988) d'Ermanno Olmi, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; le Paris des écrivains : Encyclopédie du cinéma français : Jean Cocteau (1979) de Claude-Jean Philippe, les Parents terribles (1948) de Jean Cocteau, 18 h 30 ; la Parisienne : la Boulangère de Monceau (1962) d'Eric Rohmer, le Festin de Babette (1986-1987, v.o.) de Gabriel Axel, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ALWAYS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20).*

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE *(A., v.f.) : Le Berry Zèbre,* 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).*

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Par*nasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André*-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

> **Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**
> **Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e *(45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MANIAC COP 2 (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beau*bourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des* Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

COUPÉ DE VILLE. Film américain de Joe Roth, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY-BABY. Film américain de John Waters, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ECHEC ET MORT. (*) Film américain de Bruce Malmuth, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16)* ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

FULL CONTACT. Film américain de Sheldon Lettich, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96).*

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos,* 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU *(Fr., v.f.) : Elysées* Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES **LUNES** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE **L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (Irlandais, v.o.) : *Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, *15e* (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SIDEWALK STORIES *(A.)* : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).*

TU MI TURBI (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (46-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN ANGE DE TROP (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27).*

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

VOYAGEURS SANS PERMIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : *Action Rive Gauche, 5e* (43-29-44-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82).*

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 40, ven. 17 h 30.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., jeu., ven., sam. 19 h 30, 22 h, dim. 19 h, 21 h 30.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 13 h 45.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 14 h 30, dim. 18 h.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., mar. 15 h 15, dim. 13 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 18 h 45.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30, dim. 22 h, lun. 22 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 17 h, jeu. 13 h 40.

L'HISTOIRE SANS FIN *(All., v.f.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 16 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Denfert, *14e* (43-21-41-01) mer. 18 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 21 h 20, dim. 19 h 20.

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 22 h 15, sam. 22 h 30, mar. 13 h 45.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 15 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam., mar. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., mar. 15 h 15, lun. 13 h 40.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h 15, lun. 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 21 h, sam. 17 h 30, dim. 18 h 30.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., ven., dim., mar. 13 h 40, 16 h 15, 19 h 15 film 10 mn après.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 15, sam. 15 h.

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., mar. 18 h.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu. 22 h 10, lun. 18 h, ven., dim. 14 h, sam. 15 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SUPERSTAR (A., v.o.) : Panthéon, 5e *(43-54-15-04)* mer., jeu., ven., lun., mar. 12 h 15.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, jeu., sam. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam. à 12 h 05.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er AOUT

« La Manufacture nationale des Gobelins » (30 personnes), 14 h 15, 42, avenue des Gobelins (Art pour tous).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

« Versailles : le Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. *Merle*).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais : hôtels restaurés et églises inconnues », 15 heures, église Saint-Gervais, place Saint-Gervais.

« Jardins secrets et passages insolites de la butte Montmartre », 15 heures, sortie métro Blanche (Paris et son histoire).

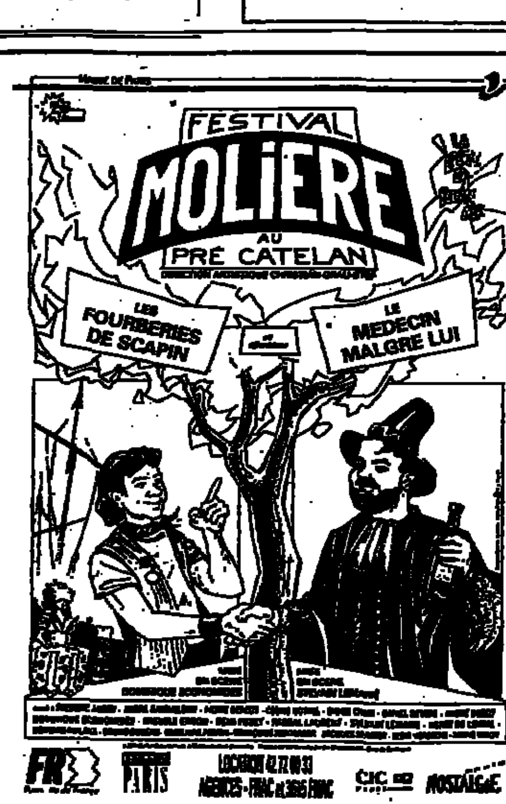
« Place Dauphine et pont Neuf », 15 heures, pont Neuf, statue d'Henri IV.

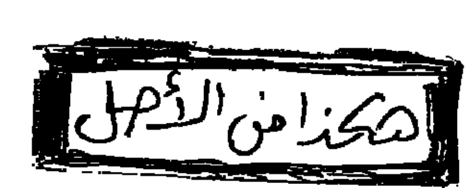
« Rues pittoresques du faubourg Saint-Antoine et église Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard.

« La Bourse du commerce dans l'ancienne halle au blé », 15 heures, entrée rue de Viarmes (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 18 h 30 : « Vers une religion universelle ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).





CARNET DU Monde

Naissances

– Pascal et Florence de IZAGUIRRE,
Alix,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Albane,

à Bordeaux, le 27 juillet 1990.

29, rue du Colisée,
75008 Paris.

– Angélique BERÈS
et
Denis OLIVENNES
ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 19 juillet 1990.

48, rue Galilée,
75116 Paris.

– Amedeo GIOVETTI
a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Élisa,

le 28 juillet 1990.

25, rue Contant,
93220 Gagny.

– Sylvie FOURNIER
et
Pierre-Jean NOGNAL
laissent à
Thomas
la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 27 juillet 1990.

5, allée du Président-Kennedy,
94550 Chevilly-Larue.

– Jean-Michel et Chantal PASQUET,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Morgan,

le 26 juillet 1990,

chez Christophe et Marie-Thérèse
PASQUET-COUTARD.

Jean-Michel et Chantal Pasquet,
10, rue d'Alsace,
92300 Levallois.

Mariages

– On nous prie de faire part du mariage de

Hélène MILLERAND
et de
Louis GARDEL,

à Paris, le 27 juillet 1990.

Décès

– M. et Mme Michel Bloch,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Annie Blamont,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Andrée Socoloff,
ses enfants et sa petite-fille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Renée CHABREDIER,

survenu à Poitiers, le 26 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

138, rue de la Mérigotte,
86000 Poitiers.

– M. et Mme Claude Birard,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert Marc DOLMAZON,
inspecteur honoraire
de l'Éducation nationale,
ancien inspecteur d'académie
à Abidjan,
ancien directeur de l'enseignement
au Togo,
ancien directeur adjoint de l'IPN,
chevalier de la Légion d'honneur,
Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Vaison-la-Romaine, le jeudi 26 juillet 1990.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Micheline Ducray,
son épouse,
Francine Mariani-Ducray et Pierre Mariani,
Laurent, Xavier, Juliette,
Pierre Ducray et Isabelle Salessy-Ducray,
Augustin,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Gabriel DUCRAY,
directeur régional
du travail hors classe honoraire,
ancien délégué
à la formation professionnelle,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 29 juillet 1990, à Creuzille, à l'âge de soixante et un ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Creuzille (Saône-et-Loire), mercredi 1er août, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, dons à l'Institut Curie, Paris.

Les Crays,
Creuzille, 71260 Lugny.
3, rue de l'Abreuvoir,
92100 Boulogne.

(Lire page 16.)

– Le président
et les membres de la commission administrative de la synagogue de Neuilly-sur-Seine

ont le regret de faire part du décès, survenu à Paris, le 24 juillet 1990, de

Mme Léa FRANKFORTER,
épouse de M. Isidore Frankforter,
président d'honneur
de la Communauté.

Ils renouvellent à sa famille l'expression de leur sympathie attristée.

– M. Lucien Guérard,
son père,
Olivier Richon,
son fils,
sont au regret de faire part du décès accidentel de

Arlette GUÉRARD,

survenu le 28 juillet 1990.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

19, rue Racine,
78220 Viroflay.

– M. Jean-Marie Lamielle,
M. et Mme Pierre-Laurent Constant
et leur fille Raphaëlle,
M. et Mme Paul Maurel
et leurs enfants, Jean-Laurent et Philippe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anny LAMIELLE,
née Vézy Le Rouzic,

survenu le 28 juillet 1990.

– De France et d'Afrique
nous avons la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jacques LEWIN,

le 25 mai 1990.

Ses amis.

– Nous apprenons le décès du

**médecin lieutenant-colonel
Charles MAURIC,**
compagnon de la Libération,

survenu le jeudi 26 juillet.

Les obsèques ont eu lieu samedi 28 juillet à Marseille.

[Né le 10 juin 1909 à Grenoble, médecin militaire de formation, Charles Mauric a notamment servi à la 2e division blindée (DB) durant la seconde guerre mondiale. Il participe aux combats de Koufra en 1941, puis aux campagnes du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie. En 1944, il est chirurgien à la 2e compagnie médicale pendant la campagne de France. Il sera fait compagnon de la Libération le 24 mars 1945 au titre de médecin commandant du 13e bataillon médical de la 2e DB. Titulaire de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre 1939-1945, Charles Mauric était officier de la Légion d'honneur.]

– Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Lyon. Pointe-à-Pitre. Hyères.

Mme Robert Mollon,
née Sarra-Gallet,
M. Patrick Mollon et Raphaëlle Porcu
et leurs enfants,
M. François Mollon,
Mme Paulette Mollon,
Les familles Barazeur, Mollon, Brenier, Sarra-Gallet, Gervaise et Bloy,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MOLLON,

survenu le 28 juillet 1990, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dans l'intimité.

– Mme Pierre Percie du Sert,
M. et Mme Paul Percie du Sert,
Hugues, Anne, Hélène,
M. et Mme Charles Percie du Sert,
Françoise, Chantal, Geneviève,
Les familles Percie du Sert, Le Chevalier de Préville, de Bray, Achard de Leulnardière,
Toute la famille
Et ses alliés,
font part du rappel à Dieu de

Mlle Simone PERCIE du SERT,

décédée le 29 juillet 1990, dans sa cinquante-deuxième année, à Savigny-le-Temple.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 31 juillet, à Saint-Germain-en-Laye.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Vésinet.

Des dons peuvent être effectués au profit de l'Institut Gustave-Roussy, 77176 Savigny-le-Temple, ou de l'ARC, 94811 Villejuif Cedex.

19, avenue du Belloy,
78110 Le Vésinet.

– Mme Paulette Piolet,
son épouse,
M. Jean-Luc Piolet,
son fils,
ses enfants, Jérémie, Anaïs, Benjamin,
Mme Berthe Piolet,
sa mère,
Mme Simone Bismuth,
Les familles Piolet, Neury, Caille, Bompard, Coscas, Natas, Dode,
ont l'immense douleur de faire part du décès subit, à l'âge de soixante-six ans, de

Georges PIOLET,
professeur de lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre de la République tunisienne,
vice-président
de l'Association démocratique
des Français de l'étranger,
délégué des Français de Tunisie
au Conseil supérieur
des Français de l'étranger
de 1968 à 1985,
président de l'APEFT (FEN),
de 1966 à 1985.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er août 1990, à 15 heures, en l'église de Luc-en-Diois (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue des Couronnes,
75020 Paris.
Montclar,
04140 Seyne-les-Alpes.

– Mustapha Chelbi
a la grande peine d'annoncer le décès de son précieux ami

Georges PIOLET,
conseiller auprès de la direction
du Courrier des galeries,
professeur de français en Tunisie,
vice-président de l'ADFE,
chevalier de la Légion d'honneur.

« Celui qui porte dans ses bras tous les signes... est tombé, tacheté d'azur, sur les fleurs... »
Paul Eluard.

Le Courrier des galeries,
14, rue de Thionville,
75019 Paris.

[Né le 25 février 1924, à Veynes (Hautes-Alpes), licencié ès lettres classiques, Georges Piolet avait enseigné en Tunisie, à Sfax puis à Tunis. Membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger, il avait été délégué des Français de Tunisie de 1968 à 1985.]

– Fernande Schulmann-Métraux,
Nicole et Jacques Taber,
leurs enfants et petits-enfants,
Philippe, Anne Lepage
et son fils Bruno,
Corinne et Christian Hugio-Lepage
et leurs enfants, Hélène, Benjamin,
Yves et Françoise Lepage,
Eric Lepage et Florence Magis,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Arlette Mandel,
ses enfants et petits-enfants,
Jacqueline Séligman,
ses enfants et son petit-fils,
Denise Lambert
et sa fille,
Ses proches parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ernest SCHULMANN,
née Rosa Lehman,
croix du Mérite social,

survenu à Paris, le 28 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le 1er août, à 11 heures.

Réunion entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Ni fleurs ni couronnes.

Nous rappelons la mémoire de sa fille

Jacqueline,

disparue le 27 juin 1964, à l'âge de trente-cinq ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue La Boétie,
Paris-8e.

– Les obsèques de

René TORIBIO,
directeur d'école en retraite,
ancien résistant,
ancien sénateur de la Guadeloupe,
ancien président du conseil général
de la Guadeloupe,
maire de la commune du Lamentin
(Guadeloupe),
secrétaire général
du Parti socialiste guadeloupéen,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

ont eu lieu le samedi 28 juillet 1990, au cimetière du Lamentin.

De la part de
Son épouse, Gisèle Toribio,
née Belocian,
Ses enfants, Marie-Renée, José, Joël et Daniel,
Leurs conjoints,
Ses frères et sœur, Charles, Georges et Marthe,
Ses parents,
Amis et alliés.

Villeneuve,
97129 Lamentin (Guadeloupe).

(Le Monde daté 29-30 juillet.)

– Saint-Raphaël.

On nous prie de faire part du décès de

M. André L.-A. VINCENT,
ingénieur des Arts et Métiers,
ancien directeur
de l'Institut de conjoncture,
inspecteur général honoraire à l'INSEE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Saint-Raphaël, le samedi 28 juillet 1990.

Remerciements

– Puteaux. San-Giulano.

Mme veuve Louis Ceccaldi
et ses enfants,
Mme et M. René Brousse
et leurs enfants,
Mme et M. Charles Ceccaldi-Raynaud,
Mme et M. Charles Franchi
et leurs enfants,
Les parents
Et alliés,
adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, à la suite du décès de

Louis CECCALDI.

La famille rend hommage au dévouement exemplaire des médecins, des infirmiers et du personnel de l'hôpital de Bastia et du service de réanimation de l'hôpital Sainte-Marguerite, à Marseille.

– Bruno-Denis Pludermacher,
Anne et Philippe Lepage,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Boris PLUDERMACHER,

remercient très vivement tous leurs amis.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 juillet à 0 heure et le dimanche 5 août à 24 heures.

Au cours des cinq prochains jours, le soleil et la chaleur seront encore au menu avec des températures qui pourront de nouveau dépasser 35 degrés sur les régions méridionales en fin de semaine. Cependant, samedi, le temps deviendra un peu plus lourd sur l'Ouest et des nuages élevés voileront le ciel.

Mercredi : soleil et chaleur.

A part quelques nuages qui se développent sur la Corse et sur les Alpes l'après-midi, où ils pourront donner quelques averses, le reste du pays sera sous le signe du soleil et de la chaleur.

Les températures minimales seront de l'ordre de 14 à 16 degrés sur la moitié nord et de 16 à 18 degrés sur la moitié sud, localement 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures les plus fraîches seront observées près des côtes de la Manche avec 25 à 27 degrés. Partout ailleurs, le thermomètre dépassera 30 degrés et atteindra 32 degrés sur la moitié nord et 34 degrés sur la moitié sud.

Jeudi : toujours du soleil et de la chaleur.

Des nuages pourront se développer sur la Corse et les Alpes mais sans donner d'averses. Ailleurs, c'est encore le soleil qui dominera.

Les températures minimales gagneront 1 à 2 degrés. Les températures maximales seront en légère hausse. Il fera 27 à 28 degrés près des côtes de la Manche. Sur la moitié nord, les 30 degrés seront dépassés, avec des pointes à 35 degrés. Sur la moitié sud, les 35 degrés pourront être dépassés.

Vendredi : soleil et chaleur.

Après une matinée bien dégagée, le temps sera chaud et largement ensoleillé. Les températures minimales seront comprises entre 15 et 18 degrés sur la moitié nord mais pourront baisser localement à 13 degrés ; sur la moitié sud elles varieront de 18 à 19 degrés mais dépasseront 20 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales s'étageront de 26 à 28 degrés sur les côtes de la Manche ; de 31 à 33 degrés dans l'intérieur sur la moitié nord, elles atteindront 31 à 34 degrés sur la moitié sud.

Samedi et dimanche : des nuages sur l'Ouest.

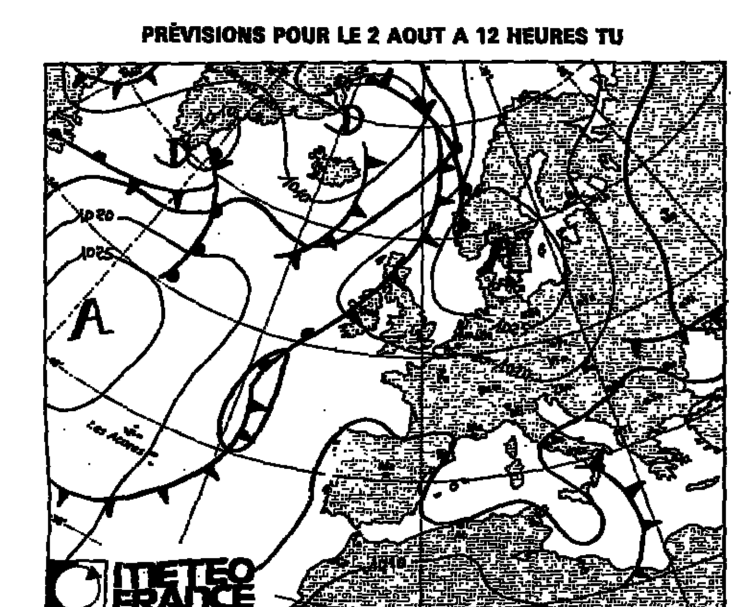
Toujours du soleil et de la chaleur mais un voile de nuages élevés envahira le ciel par l'ouest samedi et progressera vers l'est dimanche en se désagrégeant. Le temps sera lourd en soirée.

Les températures seront sans grand changement ou en légère hausse.

SITUATION LE 31 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT
METEO FRANCE
TEMPS PREVU LE MERCREDI 1ER AOUT 1990 DEBUT DE MATINEE

PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-7-90
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-7-90 à 6 heures TU et le 31-7-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	30	20	D
BIARRITZ	29	20	D
BORDEAUX	31	20	N
BOURGES	30	16	N
BREST	23	13	B
CAEN	28	12	B
CHERBOURG	24	13	B
CLERMONT-FER.	27	14	D
DIJON	28	17	D
GRENOBLE St M-H	29	18	D
LILLE	30	15	D
LIMOGES	28	18	D
LYON	28	19	D
MARSEILLE-MAR.	30	20	D
NANCY	28	12	D
NANTES	30	17	D
NICE	28	21	D
PARIS-MONTS	31	18	N
PAU	29	15	N
PERPIGNAN	32	21	D
RENNES	30	14	D
ST-ETIENNE	27	15	D
STRASBOURG	28	16	N
TOURS	30	17	D
TOULOUSE	31	18	D
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	19	N
AMSTERDAM	28	15	D
ATHENES	33	25	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	28	21	D
BELGRADE	32	16	D
BERLIN	27	14	D
BRUXELLES	30	15	D
LE CAIRE	33	24	D
COPENHAGUE	27	16	N
DAKAR	25	24	P
DELHI	35	28	C
DJERBA	36	25	D
GENEVE	27	17	D
HONGKONG	29	24	A
ISTANBUL	30	21	D
JERUSALEM	28	17	D
LISBONNE	29	19	D
LONDRES	24	15	C
LOS ANGELES	24	18	D
LUXEMBOURG	27	17	D
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	35	20	D
MEXICO	24	13	B
MILAN	30	18	D
MONTRÉAL	31	21	D
MOSCOU	17	10	D
NAIROBI	25	13	N
NEW-YORK	29	21	D
OSLO	24	16	P
PALMA-DE-MAJ.	30	12	D
PÉKIN	31	25	D
RIO-DE-JANEIRO	17	17	C
ROME	31	20	N
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	22	14	P
SYDNEY	16	11	A
TOKYO	32	23	D
TUNIS	34	22	N
VARSOVIE	27	15	D
VENISE	30	22	O
VIENNE	32	22	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCONOMIE

BILLET

La résistible baisse des taux

Lundi 30 juillet, la Banque de France n'a pas abaissé ses taux directeurs lors d'une de ses adjudications régulières, contrairement à l'attente des milieux financiers qui commençaient à anticiper sur cette décision (*le Monde* daté 29-30 juillet 1990). L'institut d'émission s'est borné à injecter 19 milliards de francs de liquidités supplémentaires à 9,50 %, niveau inchangé depuis l'abaissement d'un quart de point le 26 avril dernier.

Certains ont attribué ce maintien à des divergences de vues entre le gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, et le ministre des finances, M. Bérégovoy. Ce dernier est un fervent partisan d'une baisse des taux d'intérêt à court terme, de deux points plus élevés qu'en Allemagne, baisse rendue possible par l'excellente tenue du franc et la modération de l'inflation. M. de Larosière se montre plus réticent, estimant que la distribution des crédits bancaires est plus active que prévu et que les contraintes du système monétaire européen restent trop fortes, la peseta, dopée par des taux d'intérêt meurtriers, menaçant de crever ses plafonds vis-à-vis du franc et du mark.

A cette dernière objection, M. Bérégovoy réplique que *« certains pays »* (lisez l'Espagne et l'Italie) sont à même d'abaisser leurs taux pour apaiser les tensions au sein du SME. Il laissait entendre, la semaine dernière, qu'une diminution concertée du loyer de l'argent pourrait se produire (*« Je ne dis pas dans les prochains jours, je dis dans les prochaines semaines ».*) Donc, si ce n'est pas cette semaine, ce sera peut-être la prochaine ou celle d'après, en tout cas d'ici le début septembre, en attendant que la Banque d'Espagne *« fasse un geste »*. Mais, toujours lundi 30 juillet, elle est intervenue pour faire baisser un peu la peseta par rapport au franc et au mark, ce qui laisse un petit espoir de voir s'amorcer, timidement, une décrue des taux d'intérêt en France, après une désescalade continue de 1982 à 1986 et une lente remontée depuis.

F.R.

Les négociations commerciales multilatérales

La Communauté propose de réduire de 30 % en dix ans ses aides à l'agriculture

La Communauté est prête à réduire de 30 % en dix ans le soutien qu'elle accorde à son agriculture, le point de départ de cet exercice d'assainissement étant fixé à 1986, année de lancement de l'Uruguay round. C'est ce que M. Ray Mac Sharry, le commissaire européen chargé des affaires agricoles, vient d'annoncer à Durmorland Castle, un château de l'ouest de l'Irlande où étaient réunis, les lundi 30 et mardi 31 juillet, les ministres de l'agriculture des Etats-Unis, de l'Australie, du Canada, du Japon ainsi que le commissaire européen compétent (dans l'Uruguay round, c'est en effet la Commission européenne qui négocie au nom des Douze).

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté a toujours dit qu'elle était favorable à une réduction globale, progressive et équilibrée du soutien accordé à l'agriculture par les pays producteurs, étant entendu qu'en ce qui la concerne il faudrait tenir compte de l'effort de baisse des prix et de réduction de la production déjà entrepris depuis 1986 au titre de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Pour apprécier la portée pratique de l'offre faite par M. Mac Sharry, il faudrait précisément savoir à combien il évalue la réduction du soutien opéré par la Communauté de 1986 à 1990.

Le principal avantage de sa proposition est sans doute de redonner l'initiative à la Communauté. Les experts se montrent en réalité sceptiques quant aux possibilités de parvenir avant la fin de l'Uruguay round en décembre à Bruxelles à un accord agricole entre les principaux pays producteurs qui ne serait pas un faux-semblant.

Un inventaire détaillé des aides

Ce scepticisme repose sur trois raisons principales : 1) la Communauté entend ne pas renoncer à son système de double prix sur lequel repose la PAC car elle veut garder la maîtrise de ses exportations (plus de 30 millions de tonnes de céréales en 1989-1990) ; 2) les Etats-Unis, depuis le début de l'Uruguay round, veulent faire supporter l'effort d'assainissement des échanges agricoles mondiaux par la seule Communauté. Ils braquent ainsi le projecteur sur les subventions à l'exportation que celle-ci finance, recherchant leur élimination, mais ne sont pas prêts eux-mêmes, compte tenu de la position du Congrès, à réduire le soutien qu'ils accordent à leurs « farmers » et en particulier à diminuer les aides directes (deficiency payments) versées à ces agriculteurs ; 3) l'effondrement économique de l'URSS qui jusqu'à présent n'a pas été pris en compte dans l'Uruguay round modifie de manière sensible la négociation agricole internationale.

Dans l'immédiat, conformément à ce que demandait le rapport de M. De Zeeuw, le président du groupe de négociations agricoles de l'Uruguay round, les pays producteurs se sont engagés à fournir dans les semaines à venir un inventaire détaillé des aides qu'ils accordent à leurs agriculteurs ainsi que des barrières qu'ils dressent aux frontières pour les protéger. Cet exercice devrait faire apparaître, en particulier, si les Etats-Unis jouent le jeu honnêtement, l'ampleur des aides qu'ils accordent. Cette opération vérité n'est pas plus évidente pour la Communauté : celle-ci, si elle ne triche pas, va par exemple devoir mettre en évidence que le prélèvement mobile qu'elle perçoit sur les importations de céréales n'est pas égal à la différence entre le prix mondial et le prix communautaire, mais le dépasse très largement (1). En fait, la préférence communautaire est beaucoup trop forte. La Communauté est-elle prête, comme premier geste d'assainissement, à ramener les prélèvements à ce qu'ils devraient être, c'est-à-dire à l'écart entre le prix européen et le prix mondial ? *« La négociation agricole s'apparente jusqu'à présent à un jeu de poker menteur. Si les données en deviennent claires, on s'apercevra vite qu'elle ne peut aboutir qu'à une impasse »*, expliquait lundi l'un des rares experts de la Commission à maîtriser ce dossier.

PHILIPPE LEMAITRE

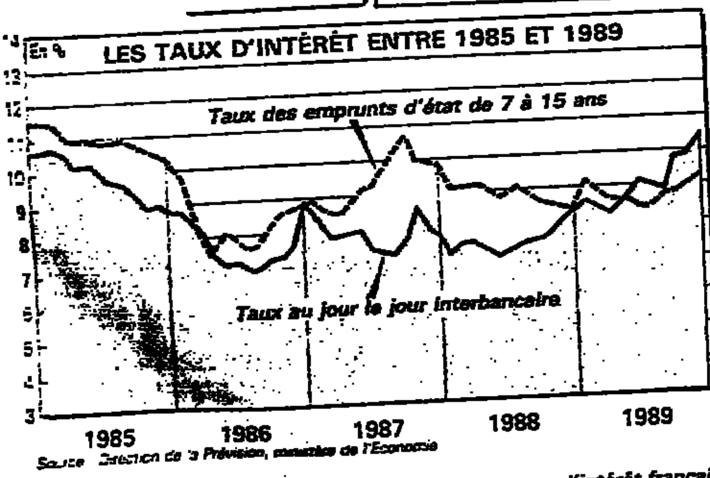
(1) En 1988, le prix intérieur du blé dans la Communauté s'est situé en moyenne à 204 écus par tonne, alors que le prix en vigueur sur le marché international atteignait 150 écus par tonne ; l'écart à compenser était de 54 écus par tonne, mais dans la réalité le prélèvement appliqué à l'importation de blé dans la Communauté a dépassé 180 écus par tonne !

« Moutons fous » en RFA

Un virus apparemment semblable à celui qui a provoqué l'épidémie de la maladie de la « vache folle » en Grande-Bretagne a été localisé dans un élevage ouest-allemand de moutons et 1 200 bêtes ont dû être abattues, a annoncé lundi 30 août à Stuttgart le ministère de l'agriculture de Bade-Wurtemberg.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la maladie, du même type que l'encéphalite spongiforme bovine (ESB, dite « maladie de la vache folle ») a été introduite en RFA par un mouton importé d'Angleterre.

En outre, deux chèvres atteintes d'un virus de ce type ont été abattues, il y a deux mois, dans la région de Detmold (centre-ouest de la RFA). Le ministère fédéral de l'agriculture de Bonn a indiqué que, hormis ces deux cas, la maladie n'avait été repérée en aucun autre



Source : Direction de la Prévision, ministère de l'Economie

Après une longue désescalade, qui a ramené les taux d'intérêt français de plus de 15 % à la fin de 1981 à 7 %-8 %, ceux-ci ont, à partir de l'automne 1986, amorcé une lente remontée, plus prononcée pour le court terme que le long terme, phénomène appelé « inversion des taux ». Ce phénomène traduit l'espoir des milieux financiers de voir la Banque de France, maîtresse du court terme, assouplir sa politique dans les mois qui viennent.

Avec un milliard de francs pour 1990

La France demeure en tête des bailleurs de fonds de la Tunisie

TUNIS

de notre correspondant

Pour la seconde année consécutive, l'aide économique et financière française à la Tunisie, qui vient d'être négociée à Tunis, se situera à environ un milliard de francs. Cette enveloppe globale maintient assez nettement la France en tête des bailleurs de fonds étrangers. Elle répond aussi à l'attente des dirigeants, qui ont enregistré, ces derniers mois, avec inquiétude le flux des capitaux occidentaux vers l'Europe de l'Est et vient les tranquilliser sur l'engagement de Paris à leur égard.

En dépit de sa très faible utilisation lors de l'exercice précédent – moins du tiers, – l'aide-projet a été maintenue à 460 millions de francs. Certes, les grands projets se sont faits plus rares avec les hésitations qu'a entraînées le plan de réformes structurelles. Mais, surtout, la France a été écartée des principaux marchés, comme l'agrandissement de la raffinerie de pétrole de Bizerte et la construction du métro léger de Tunis, ou n'a recueilli que des miettes comme pour l'extension du réseau téléphonique. Les négociateurs du Trésor l'ont fait remarquer à leurs interlocuteurs tunisiens, qui leur auraient assuré qu'à l'avenir les offres françaises seront examinées avec plus d'attention. Mais, en attendant, une certaine ambiguïté persiste. Force est de constater, par exemple, que les médias tunisiens réservent généralement à la coopération avec la France un traitement beaucoup plus discret – quand ils ne l'ignorent pas – que celui accordé à d'autres partenaires, européens ou arabes.

Au terme du nouvel accord, l'aide-programme, destinée à l'achat de biens courants français, reste fixée à 290 millions de francs, de même que la ligne de crédit en faveur des investissements, dans le cadre du partenariat franco-tunisien, demeure à 100 millions. Aux 60 millions réservés à accompagner l'opération de rachat des biens immobiliers français dans la région de Bizerte et au don de 150 millions pour la diffusion d'Antenne 2 figurant dans la précédente enveloppe succède, cette année, un engagement budgétaire de 300 millions en crédits et dons destinés au futur Institut national des sciences appliquées et des technologies, chargé de former de jeunes techniciens directement opérationnels dans les entreprises, et qui pourrait fonctionner à partir de la rentrée 1993.

MICHEL DEURÉ

(1) Invoquant le non-respect de cet engagement, la Tunisie a réduit le temps de diffusion d'Antenne 2 depuis début juin (*le Monde* du 16 et daté 17-18 juin).

EDF dément être candidat au rachat de PowerGen

Electricité de France ne dépensera finalement pas une petite dizaine de milliards de francs pour racheter le distributeur britannique d'électricité PowerGen que le gouvernement de Mme Thatcher s'apprête à vendre : dans un communiqué publié lundi 30 juillet, l'entreprise dément *« catégoriquement »* être candidat au rachat. Une bonne nouvelle pour ceux qui s'inquiètent des comptes d'EDF (*le Monde* du 31 juillet) et doutaient des chances politiques de cette candidature.

En revanche, l'éditeur Robert Maxwell serait intéressé par la reprise du distributeur britannique d'électricité. Il a indiqué lundi qu'il pourrait s'associer à une éventuelle offre d'achat déposée par le syndicat indépendant des mineurs.

Application au 1er août des premières mesures indiciaires

Coup d'envoi de la réforme de la grille de la fonction publique

Conformément à l'accord du 9 février, un premier train de mesures revalorisant certains traitements et améliorant les déroulements de carrière de plusieurs catégories de fonctionnaires entre en application le mercredi 1er août.

Opération fort complexe et jusqu'ici plutôt abstraite, la réforme de la grille indiciaire des agents de l'Etat, des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière devient une réalité. Certes, les 4,5 millions d'agents des trois fonctions publiques ne vont pas tous immédiatement recueillir sur leur bulletin de paie les premiers fruits de cet accord conclu par M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, et le « groupe des cinq » (CFDT, FEN, FGAF, CFTC et CFE-CGC), mais rejeté par FO et la CGT.

Les dispositions qui entrent en vigueur ouvrent toutefois des possibilités nouvelles de promotion, surtout pour certains fonctionnaires du bas de la hiérarchie, grâce à l'élargissement de l'échelle des rémunérations, qui permettra d'assouplir la grille indiciaire et d'améliorer les déroulements de carrière. Les autres agents devront attendre le 1er août 1991 ou 1992. Etant donné son coût (42 milliards de francs de mesures nouvelles au total en incluant les retraités), cette réforme s'étale en effet jusqu'à 1996 selon un échéancier en sept parties à peu près égales.

Ces premières dispositions vont concerner directement ou indirectement quelque 350 000 fonctionnaires de l'Etat sur un total de 2,6 millions, pour un coût budgétaire de 1,8 milliard de francs. Sur sept ans, ce coût sera de 22 milliards de francs au total, dont 13 milliards pour les seuls actifs. Les policiers, les militaires et les surveillants de l'administration pénitentiaire ne seront pas oubliés mais, la répartition des différentes mesures qui les touchent n'étant pas encore achevée, les revalorisations leur seront attribuées dans les prochains mois avec effet rétroactif au 1er août.

Priorité aux basses catégories

La catégorie D (agents recrutés sans condition de diplôme) bénéficie dès à présent du relèvement indiciaire de l'échelle 1, la plus basse, qui touchera 81 500 personnes. 12 000 agents de service, soit un septième des effectifs, sont par ailleurs reclassés en catégorie C, de même que 13 500 agents de bureau. Les tableaux d'avancement permettront de désigner les premiers bénéficiaires. Au 1er août, un agent de service ou de bureau ayant douze ans d'ancienneté et se situant au cinquième échelon sur l'échelle 1 sera reclassé au même niveau sur l'échelle 2 en catégorie C ; l'amélioration de son traitement brut mensuel sera de 383 francs, et son espérance de gain supplémentaire en fin de carrière sera de 1 430 F. Au terme de la réforme, tous les emplois de catégorie D auront été requalifiés en catégorie C (niveau BEPC).

Parmi cette dernière catégorie, les 28 000 sténos obtiennent des possibilités accrues d'avancement et une partie des ouvriers de l'Etat ont accès à de nouveaux corps leur permettant d'obtenir un avancement. Au sein de la partie supérieure de la catégorie C apparaît un *« nouvel espace indiciaire »* ouvert dès cette année à 7 600 personnes (2,5 % des effectifs mais 10 % en fin de programme). Une sténo se situant au troisième échelon de l'échelle 3 verra sa rémunération mensuelle progresser de 240 F.

Les collectivités locales et les hôpitaux

En catégorie B (niveau bac) les deux premiers grades fusionnent au profit de 111 300 agents pour un avantage salarial modeste (moins de 100 francs par mois). La possibilité d'accéder à un troisième grade est mise en place pour 5 000 agents dans l'année, et 5 000 instituteurs supplémentaires accéderont en catégorie A. Le nouveau *« classement indiciaire intermédiaire »* ouvert aux agents de catégorie B répondant à certains critères de technicité et de responsabilité ne sera effectif qu'en 1991. Pour sa part, la catégorie A fait un peu figure de parent pauvre : 4 000 fonctionnaires seulement sont touchés par ces premières mesures.

L'ensemble de ces dispositions sont transposées dans les hôpitaux publics et les collectivités locales en tenant compte de leurs spécificités propres et des décisions particulières prévues lors de la négociation. Dans la fonction publique territoriale, la CFDT estime que quelque 600 000 parmi les 1,2 million d'agents sont aujourd'hui directement ou indirectement concernés. En effet, les catégories C et D, qui recueilleront globalement 50 % des mesures prévues dans la réforme alors qu'elles représentent 40 % des effectifs des trois fonctions publiques, totalisent à elles seules 85 % des personnels des collectivités locales.

Dans la fonction publique hospitalière (630 000 agents), le coût du « plan Durafour » au 1er août est de 500 millions de francs, dont la moitié pour la catégorie D. Le tiers environ des agents hospitaliers sont immédiatement concernés. A cela s'ajoutent 730 millions de francs au titre de la « remise à niveau » des dispositions décidées en octobre 1988 à la suite du conflit des infirmières.

D'autre part, l'accord du 9 février supprime à compter du 1er août toute limite d'âge pour les concours internes de la fonction publique et accroît le pourcentage des postes réservés à la promotion interne. Il prévoit enfin un financement complémentaire dès lors que la croissance du PIB en volume dépasse 3 %. A partir de ce seuil, chaque dixième de point de croissance supplémentaire permettra de dégager 120 millions de francs (jusqu'à 3,5 %) et 150 millions de francs au-delà. A la mi-septembre, lorsque les prévisions macro-économiques pour 1990 des comptes de la Nation seront connues, le gouvernement et les signataires se réuniront pour répartir cette enveloppe. Les dernières estimations de l'INSEE évaluent à 3,2 % la croissance de l'économie française en 1990.

JEAN-MICHEL NORMAND

Selon les enquêtes de l'INSEE et du CNPF

Les chefs d'entreprise constatent un ralentissement de l'activité

Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE dans son enquête mensuelle de juillet, le ralentissement de l'activité dans l'industrie française s'est poursuivi au deuxième trimestre. *« L'opinion sur les stocks n'a pas varié au cours du deuxième trimestre, ceux-ci étant jugés proches du niveau normal. Les carnets de commandes étrangers se sont dégarnis ce mois-ci, tandis que la situation s'est stabilisée du côté des carnets de commande globaux. »*

L'INSEE souligne que, du point de vue des industriels, le ralentissement s'est poursuivi dans la plupart des branches du secteur des biens intermédiaires, à l'exception du verre et du papier-carton. Dans le secteur de la construction automobile et du matériel de transport terrestre, les stocks sont jugés supérieurs au niveau normal et *« les perspectives de production pour les mois à venir sont peu encourageantes »*. En revanche, l'activité est restée assez vive dans les biens d'équipement professionnel et ceux de consommation dans lesquels les industriels estiment que leurs perspectives de production sont bonnes.

La note de conjoncture de juillet publiée par le CNPF fait également état du ralentissement de l'activité manufacturière. Les économistes de l'organisation patronale notent qu'après la période de croissance très rapide, accompagnée de fortes augmentations d'effectifs et de gains de productivité, *« beaucoup d'entreprises ont épuisé leurs réserves instantanément mobilisables de productivité, ce qui limite naturellement leur expansion et pèse sur la croissance globale, alors que le courant d'embauche ne se dément pas »*. Ils estiment néanmoins que, compte tenu de l'environnement international toujours porteur, et de la vigueur de la consommation et des investissements productifs, les perspectives à court terme restent favorables pour les entreprises françaises.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Opposé à la circulation de devises en URSS

Le président de la Gosbank propose un taux de change unifié du rouble

M. Victor Guerachtchenko, président de la banque d'Etat soviétique (*Gosbank*) a *vivement critiqué*, lors d'une conférence de presse tenue le lundi 30 juillet à Moscou, la décision prise la semaine dernière d'autoriser les Soviétiques à détenir des devises à partir du 1er août.

« *La direction de la Gosbank est contre la circulation d'autres monnaies parallèlement au rouble* », a affirmé M. Guerachtchenko, ajoutant que « *les gens devraient être motivés pour gagner de l'argent libellé dans la monnaie de leur pays, avec lequel ils peuvent acheter des biens* ». Il a proposé d'unifier, d'ici à un mois, la multitude de cours de changes du rouble – 2 000 environ – existant à l'heure actuelle.

Le système des adjudications de devises doit être progressivement élargi, a affirmé le président de la banque d'Etat, afin que le cours du change réponde mieux à l'offre et à la demande. *M. Guerachtchenko a* critiqué la réouverture à partir du 1er août (après deux ans d'interdiction) d'un réseau de boutiques où les biens sont payables en devises.

Il s'est déclaré favorable à la créations de magasins en roubles, offrant à des prix élevés des produits difficilement trouvables ailleurs.

Avec une croissance proche de 9 %

La Corée du Sud affiche à nouveau de bons résultats

L'économie coréenne est-elle en train de sortir du tunnel ? Si *elle ne retrouve pas le rythme* des années 1986-1988, il est probable que la croissance ne sera pas loin des 10 %. Selon les dernières *prévisions* de la Banque de Corée du Sud, la croissance, cette année, devrait être *nettement supérieure à celle de* 1989 (6,7 %) et atteindre 9 %.

TOKYO

de notre correspondant

Alarmistes ces derniers mois (*le Monde* du 5 juin), les autorités et les milieux d'affaires paraissent aujourd'hui plus rassurés. La *semaine dernière, le gouverneur* de la Banque de Corée a fait état des résultats du premier semestre qui confirment cet apaisement. Tirée par la construction (+ 39 %) et la consommation interne (+ 12 %), la croissance a atteint au cours des six premiers mois de l'année un rythme de 9,8 %, nettement supérieur aux 6,7 % *atteint pour la* même période en 1989.

La menace de crise brandie *récemment par les autorités a* permis de contenir les revendications salariales aux alentours de 10 %, soit la moitié du taux d'augmentation des deux années précédentes. Durs, les conflits du travail n'en ont pas moins diminué en nombre *et les pertes en termes de production* ont été considérablement réduites.

Le redressement comporte cependant des zones d'ombre. La principale préoccupation demeure la détérioration des échanges extérieurs. Selon la Banque de Corée, *le déficit de la balance courante* s'est élevé à 1,6 milliard de dollars (8,7 milliards de francs) au cours du premier semestre. Moins important qu'en 1989 pour la *même période* (2,6 milliards), il n'en reste pas moins substantiel : il est dû essentiellement à une stagnation des exportations conjuguée à une croissance des importations stimulée par l'augmentation de la consommation.

Au cours des six premiers mois, les exportations se sont chiffrées à *39,7 milliards de dollars* (soit une augmentation de 0,1 %) tandis que les importations se sont élevées à *32,5 milliards, soit 16 milliards de* plus que l'année dernière pour la même période.

La balance commerciale devrait donc enregistrer un déficit de 4 à 5 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année. L'excédent de la balance des paiements (14,1 milliards de dollars en *1988*) *était* retombé l'année dernière à 5 milliards.

La seconde préoccupation est la hausse des prix : 7,4 % au cours des six premiers mois (contre *3,1 % l'année dernière*). Encore ce chiffre ne reflète-t-il qu'imparfaitement l'inflation ressentie par la *population dans la vie quotidienne*.

Globalement, les autorités sont préoccupées par une modification de la structure même de l'économie : affaiblissement de la compé*titivité sur les marchés extérieurs* alors que les exportations furent le moteur de la croissance coréenne ; tensions sociales provoquées par un écart croissant entre les nantis et les couches défavorisées, frappées surtout par une crise du logement consécutive à une spéculation foncière effrénée.

PHILIPPE PONS.

7 % de pauvres

Les fruits des prouesses économiques de la Corée du Sud ne se sont pas fait sentir pour tous : malgré des taux de croissance record, plus de 7 % de la population vit dans la pauvreté *(0,6 % dans le cas de Taïwan et* 1,2 % au Japon).

Un récent rapport de l'Agence de la planification, destinée aux membres du Parlement, révèle que 3,3 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et n'ont comme ressources que les subsides de l'Etat. *Parmi eux, 2,2 millions* ont un revenu mensuel de 48 000 wons, c'est-à-dire *360 francs environ*. En d'autres termes, leur revenu annuel est égal au prix d'une *télévision* en couleur fabriquée localement.

L'Institut de la santé et des affaires sociales (gouvernemental) avait publié il y a quelques mois un autre rapport dans *lequel il estimait les dépenses* minimun mensuelles pour une famille de quatre personnes à *357 000 wons (2 800 francs)*.

Selon la Fédération des syndicats coréens, le revenu minimun *nécessaire à une famille de quatre personnes vivant en ville se* chiffre à 709 000 wons *(5 400 francs). Or un million de* foyers, soit 10,5 % du total national, ne dispose pas de cette somme.

Ph. P.

PUBLICATION JUDICIAIRE

DÉCLARATION D'ABSENCE

Monsieur Robert, Émile, Léon BAUDY, éleveur, né à BOIS-COLOMBES (92), le 20 *septembre* 1923, demeurant à VALE-*COURT (60)*, rue du *Lavoir*, a *déposé* au Tribunal de Grande Instance de Paris une requête afin de faire déclarer l'absence de Mademoiselle Judith, Simone, Fortunée BAUDY, née à Paris (16e), le 1er janvier 1908, disparue le 3 septembre 1914 de son dernier *domicile, sis* à Paris, 42, boulevard d'Ornano.

Me J.-F. SALPHATI, avocat.

□ **La Sonatrach s'associe à L'Air *Liquide et à une société américaine*.** – La banque centrale d'Algérie a approuvé samedi 28 juillet la création de la première entreprise commune, constituée aux termes d'une nouvelle loi votée en mars entre une société nationale et des partenaires étrangers. La nouvelle société, Helios, regroupe la société pétrolière nationale algérienne Sonatrach, la compagnie française L'Air Liquide et le groupe américain Air Products and Chemicals *Inc. La participation de la Sona*trach est de 51 %, le reste du capital étant divisé entre les partenaires étrangers. Helios entamera l'année prochaine la construction d'une usine en mesure de produire 16 millions de mètres cubes d'hélium et 33 000 tonnes d'azote par an. – *(Reuter.)*

□ **Le déficit budgétaire de la RDA sera plus important que prévu.** – Le *déficit budgétaire* de la RDA pourrait dépasser de plus de 10 milliards de marks (33,5 milliards de francs) les prévisions pour le second semestre 1990, a indiqué lundi 30 juillet le ministère est-allemand des finances. *« Nous devrons vraisemblablement renégocier avec la RFA »*, a affirmé M. Hans Neumann, porte-parole du ministère. La RFA a déjà accepté de fournir une aide de 24,75 milliards de deutschemarks (83 milliards de francs) pour contribuer à financer le budget *semestriel. Le ministre ouest-alle*mend de l'économie, M. Helmut Haussmann, a exclu lundi tout déblocage de fonds publics supplémentaires en faveur de la RDA.

SOCIAL

Mort de Gabriel Ducray ancien délégué à la formation professionnelle

Ancien secrétaire général, puis délégué à la formation professionnelle de 1980 à 1981, M. Gabriel *Ducray, soixante et un ans, est* décédé le 29 juillet.

[Né le 11 mars 1929 à Lons-le-Saunier (Jura), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, M. Gabriel Ducray a suivi pendant toute sa carrière les évolutions du monde du travail et de la formation professionnelle. On lui doit, en 1984, *un rapport sur la situation des* ouvriers de fabrication de l'indus*trie automobile, annonciateur* des conflits de Talbot-Poissy puis de *Citroën-Aulnay*.

D'abord inspecteur du travail dans le bassin sidérurgique lorrain en 1955, M. Ducray fut rapporteur général et président des comités formation-emploi pour les VIe, VIIe et VIIIe plans, de 1965 à 1980. Directeur du CERQ (Centre d'études et de recherche sur l'em*ploi et les qualifications*), à sa création, en 1970, il quitta cette insti*tution dix ans plus tard*. A partir de 1982, il devint représentant permanent du gouvernement auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève.]

□ **Hausse de 0,5 % des dépenses maladie en juin.** – Les dépenses de l'assurance maladie pour le mois de juin se sont élevées à 28 341 millions de francs, en hausse de 0,5 %, contre 0,2 % au mois de mai. *Cela porte à 162 408 mil*lions le total des remboursements aux assurés sociaux et des versements aux hôpitaux effectués depuis le début de l'année. La croissance *annuelle* des dépenses est désormais de 9,1 %.

□ **Grève de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne : 800 000 dossiers bloqués.** – Commencé le 11 juin, le conflit se poursuit à la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne. 800 000 dossiers de rembourse*ment sont toujours en attente*, selon les syndicats. Les deux tiers des 1 800 agents participent au mouvement de grève.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du samedi 28 juillet 1990* :

UN DECRET

– No 90-660 du 27 juillet 1990 *relatif* aux attributions du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du *tourisme*.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 29 juillet 1990 :

UN ARRÊTÉ

– Du 20 juillet 1990 fixant le programme des épreuves du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud pour la session de 1991.

INDUSTRIE

La concentration dans le secteur européen du plâtre

Lafarge prend le contrôle du britannique Redland Plasterboard

Lafarge Coppée et le groupe britannique Redland ont décidé de mettre en commun leurs activités dans le domaine des plaques de plâtre en Europe et ont créé à cet effet, le *lundi 30 juillet, une société commune* dont Lafarge détiendra 80 % du capital et assurera la gestion.

Redland Plasterboard avait été créé en 1987 à la suite d'un accord d'association entre *Redland PLC* (51 %), l'un des principaux producteurs mondiaux de matériaux de construction qui emploie 25 000 personnes, et l'australien CSR Ltd *(49 %). Lafarge* va se substituer au groupe australien et accroître sa part.

A travers le nouvel ensemble, l'entreprise française qui dans le secteur du plâtre a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 1,95 milliard de francs, consolide sa deuxième place en Europe. Aux usines de plâtre pro*prement dites s'ajoutent deux usines* produisant le papier nécessaire à la fabrication des plaques, l'une à Bègles près de Bordeaux, l'autre à Orebro en Suède. Redland est propriétaire notamment d'une usine de plaques de plâtre à Anzin (Nord).

Selon les estimations du groupe Lafarge Coppée, le marché européen *de la plaque de plâtre devrait croître* en moyenne de 5 % par an jusqu'en 1995, et même dans les pays de l'Europe du Sud de 15 %. Sur ce marché trois grands producteurs dominent : British Plasterboard et associés (avec une capacité de 400 millions de m2), l'ensemble Lafarge Redland *(270 millions)* et l'allemand Knauf (180 millions).

Rappelons que Lafarge a racheté, *il y a quelques jours, la principale* cimenterie est-allemande Karsdorf, près de Leipzig *(le Monde* du 17 juillet).

La CEE impose une taxe permanente sur le silicium chinois

Le silicium chinois acquittera désormais une forte taxe (1 329 francs la *tonne) pour passer les frontières* de la Communauté. Les autorités de Bruxelles ont décidé de faire payer un droit de douane permanent à cette matière première stratégique en provenance de Chine, premier producteur mondial. La taxe renchérira le prix d'environ 20 %. Bruxelles explique que *le silicium* en provenance de Chine était vendu dans la CEE à près de 39 % en dessous de son prix, obligeant ainsi les producteurs européens à vendre au prix de revient. Le silicium est largement utilisé, souvent sous forme d'alliage, dans l'électronique (puces, cassettes...), dans l'industrie automobile et comme dérivés pour fabriquer des silicones.

En 1988, près de 62 % du silicium employé dans la CEE a été importé *(20 214 tonnes.). La Chine détenait* cette année-là 9,3 % du marché européen.

CONJONCTURE

Les prix de détail ont progressé de 0,2 % en juin

	VARIATIONS (en %) AU COURS : des 12 derniers mois (fév. 90/ fév. 89)	des 6 derniers mois	des 3 derniers mois	du dernier mois (fév.-janvier)
● ENSEMBLE	+ 3,0	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,2
● *ALIMENTATION*	+ 4,4	+ 1,8	+ 0,9	+ 0,3
Boulangerie-pâtisserie	+ 3,7	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,2
Autres produits à base de céréales	+ 2,5	+ 1,6	+ 0,6	+ 0,2
Viandes de boucherie	+ 2,9	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,3
Viandes de porc et charcuterie	+ 8,3	+ 0,7	+ 1,3	+ 0,7
Volailles, lapins, gibiers	+ 2,2	– 0,3	+ 0,1	– 0,2
Autres produits contenant de la viande	+ 4,2	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,1
Produits de la pêche	+ 3,7	+ 1,6	+ 0,2	+ 0,2
Laits et fromages	+ 2,4	+ 1,8	+ 0,1	– 0,1
Œufs	+ 2,7	– 0,6	– 0,7	
Beurres et corps gras	+ 4,2	+ 0,8	– 0,1	– 0,2
Légumes	+ 11,5	+ 6,0	+ 3,0	+ 0,6
Fruits	+ 5,7	+ 4,4	+ 1,8	+ 0,8
Sucres et produits à base de sucre	+ 1,0	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,2
Produits alimentaires divers	+ 2,9	+ 1,6	+ 1,6	+ 0,5
Boissons alcoolisées	+ 6,5	+ 4,3	+ 1,7	+ 0,5
Cafés, thés, infusions	– 8,7	– 6,3	– 3,5	– 0,9
Autres boissons non alcoolisées	+ 2,3	+ 2,0	+ 1,3	+ 0,4
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,1
1) Habillement et articles textiles	+ 2,9	+ 1,6	+ 0,8	+ 0,2
Vêtements de dessus, hommes et jeunes gens	+ 3,2	+ 1,2	+ 0,9	+ 0,2
Vêtements de dessus, femmes et jeunes filles	+ 2,8	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,1
Vêtements de dessus enfants	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,1
Lingerie, bonneterie hommes et jeunes gens	+ 2,8	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,1
Lingerie, bonneterie femmes et jeunes filles	+ 3,3	+ 2,2	+ 1,4	+ 0,4
Lingerie, bonneterie enfants	+ 2,2	+ 0,7	+ 0,4	
Vêtements de travail et sport	+ 2,5	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,2
Accessoires de vêtements	+ 3,4	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,1
Articles chaussants	+ 3,1	+ 1,1	+ 0,8	+ 0,2
Tissus, fils, mercerie	+ 4,6	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,4
Linge de maison et textiles d'ameublement	+ 2,6	+ 5,5	+ 1,0	+ 0,1
2) Autres produits manufacturés	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,1	
Mobilier	+ 3,8	+ 2,6	+ 1,1	+ 0,3
Tapis et revêtements de sol	+ 2,7	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,1
Gros appareils ménagers	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,1	
Petits appareils ménagers électriques	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,2
Articles de ménage	+ 4,1	+ 2,4	+ 1,3	+ 0,6
Electricité, quincaillerie	+ 3,9	+ 2,2	+ 1,3	+ 0,3
Savons de ménage et produits d'entretien	+ 2,0	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,4
Articles de toilette et de soins	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,1
Véhicules	+ 0,9	+ 1,2	+ 0,1	
Automobiles	+ 0,7	+ 1,2		
Articles de papeterie	+ 4,5	+ 2,8	+ 1,2	+ 0,2
Livres et journaux	+ 3,7	+ 2,1	+ 0,9	+ 0,2
Photo, optique non médicale	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,1
Articles électroacoustiques	– 3,6	– 1,4	– 0,9	– 0,3
Autres articles de loisirs	+ 2,6	+ 1,7	+ 1,1	+ 0,5
Combustibles, énergie	– 1,1	– 0,9	– 0,9	– 0,6
Essences	– 4,9	– 0,1	– 1,2	– 0,3
Tabacs	+ 1,6			
Articles divers	+ 1,7	+ 0,7	+ 0,3	– 0,1
● SERVICES	+ 4,3	+ 2,6	+ 1,4	+ 0,3
Loyers, eau	+ 5,3	+ 2,5	+ 1,2	
Loyers	+ 5,2	+ 2,3	+ 1,2	
Réparation et entretien du logement et des appareils ménagers	+ 4,7	+ 2,5	+ 1,3	+ 0,6
Ressemelage, blanchissage, nettoyage teinturerie	+ 5,2	+ 2,9	+ 1,2	+ 0,4
Soins personnels (1)	+ 5,5	+ 2,9	+ 1,5	+ 0,5
Services de santé	+ 0,3	+ 2,0	+ 2,2	+ 0,1
Transports publics	+ 4,3	+ 2,5	+ 1,7	+ 0,9
Services d'utilisation des véhicules privés (2)	+ 4,9	+ 3,2	+ 1,2	+ 0,6
Postes et télécommunications	– 0,4	– 0,4		
Frais d'enseignement	+ 5,3	+ 1,1		
Spectacles	+ 4,8	+ 2,2		
Hôtels, restaurants, cantines	+ 5,6	+ 3,2	+ 1,4	+ 0,6
Consommations dans les cafés	+ 6,4	+ 4,0	+ 1,7	+ 0,5
Services de vacances, sport, camping	+ 5,9	+ 3,2	+ 2,3	+ 1,1
Services divers (3)	+ 3,6	+ 2,9	+ 1,7	+ 0,7

L'indice des prix de détail de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980 s'est inscrit en juin à 183,1 contre 182,8 en mai.

(1) Le poste « soins personnels » comprend notamment les dépenses de coiffure.
(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.
(3) Réparations électroacoustiques, locations d'appareils, travaux photo, redevance TV, services des banques...

Le Monde des Cadres

INDUSTRIE MÉCANIQUE, 900 PERSONNES, IMPLANTÉE EN ALSACE,
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE

Directeur relations humaines

Cette entreprise souhaite rencontrer un ingénieur généraliste (A. + M., ...) ayant assumé des responsabilités d'encadrement en Production.

A 40 ans environ, vous avez une pratique éprouvée en gestion du personnel et souhaitez réaliser autour de cette fonction une étape particulièrement qualitative de votre carrière.

La pratique de l'anglais et/ou allemand serait un plus.

Votre dossier, adressé confidentiellement à MEDIA PA, sera traité à partir du 20.08.

Merci de nous le faire parvenir sous référence 6866 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX



La filiale d'une société américaine dont l'activité est l'assemblage, la fabrication et la réparation des nacelles d'avions Airbus pour son bureau d'études

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR AÉRONAUTIQUE

Mission principale :
- Résolution des problèmes techniques de fabrication et/ou d'installation sur les éléments Rohr.
- Suivi des modifications, coordination avec les clients et avec le BE des USA.

Agé d'environ trente ans, de formation ingénieur en aéronautique ou à dominante mécanique (ENSICA, ENSMA...). Le candidat possède une expérience de 2 ans minimum dans le domaine aéronautique et maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Dynamique et homme de terrain, il sait se rendre disponible.

Rémunération mensuelle de **13 500 F à 14 500 F sur 13 mois.**

Merci d'adresser lettre de candidature + CV complet + photo + rémunération actuelle à l'attention de N. Tsiblas, ROHR Europe, BP 16, 31931 Toulouse Cedex

La filiale d'une société américaine dont l'activité est l'assemblage, la fabrication et la réparation des nacelles d'avions Airbus

recherche pour son bureau d'études

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Mission principale :

Assistance à la résolution des problèmes techniques de fabrication et/ou d'installation sur les éléments Rohr.

Suivi des modifications :

Agé d'environ 30 ans, de formation technicien supérieur à dominante mécanique, le candidat possède une expérience de deux ans minimum dans le domaine aéronautique et maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Dynamique et homme de terrain, il sait se rendre disponible.

**Merci d'adresser lettre de candidature + c.v. complet + photo + rémunération actuelle à l'attention de :
M. TSIHLAS, ROHR EUROPE – B.P. 16 – 31931 TOULOUSE Cedex.**

CENTRE RÉGIONAL CFAO POITIERS

recherche URGENT

INGÉNIEUR CONSULTANT CAO

Débutant ou expérimenté.

Conseil, assistance technique PME
Liaison avec laboratoire de recherche
150/200 KF selon expérience + intéressement

**Écrire : G. Pierra LISI/ENSMA
20, rue Guillaume-VII 86034 Poitiers**

Société spécialisée en INFORMATIQUE PÉTROLIÈRE
RECHERCHE
dans le but de renforcer son activité « MODÈLES DE GISEMENT »

UN INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Possédant :
- De très bonnes connaissances en analyse numérique ;
- 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans la manipulation de logiciels de calcul scientifique.

Anglais indispensable.
Lieu de travail : Alpes-Maritimes.

Écrire LE MONDE PUBLICITÉ, sous le nº 8995
5, rue Monttessuy, 75332 PARIS Cedex 07.

Rejoignez les [redacted] 'une Banque
de Taille moyen [redacted] qui Recherche
son Responsab [redacted] anisation et un
Organisateur [redacted] Accompagner
son Repositionnement Stratégique

Les missions du service Organisation couvrent un ensemble de fonctions s'inscrivant dans l'évolution du cadre réglementaire bancaire et financier, et touchant l'évolution des outils informatiques, l'amélioration des circuits administratifs, la participation à la définition des choix d'organisation liés aux options stratégiques et au suivi de leur pertinence compte tenu de l'évolution de l'environnement.

RESPONSABLE ORGANISATION

- Vous avez de 30 à 35 ans.
- Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou d'une Grande Ecole Commerciale.
- Vous disposez d'une expérience confirmée dans des fonctions similaires, acquise soit dans un Etablissement bancaire, soit dans le Département Banque d'un cabinet de conseils.
- Vous êtes dynamique, pragmatique, excellent animateur, capable de concevoir des solutions et d'en mener à bien la réalisation.
- Rattaché directement au Directeur de l'Exploitation et de l'Administration, vous serez membre du Comité d'Organisation de la Banque.

ORGANISATEUR SENIOR

- Vous avez de 27 à 30 ans.
- Vous êtes diplômé d'enseignement supérieur : Ecole Scientifique ou Commerciale ou Universitaire BAC + 4.
- Vous bénéficiez d'une première expérience dans un service d'organisation ou de contrôle d'une Banque ou dans un cabinet de conseils.
- La perspective de vous joindre à une équipe restreinte et de travailler à l'optimisation des moyens de l'entreprise vous motive.

Les lettres de candidatures manuscrites sont à adresser accompagnées d'un CV et d'une photo sous référence 4367 à SOURCES, 108 rue Saint-Honoré, 75001 PARIS qui transmettra.

SOURCES

Ville de Valence
(Drôme)
RECRUTE

LE COORDONNATEUR de sa MISSION LOCALE
pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

d'une agglomération de 120 000 habitants

PROFIL

Il anime et pilote une équipe pluri-institutionnelle d'une dizaine de professionnels de la formation et de l'insertion des jeunes. Il mobilise les ressources de cette équipe sur la réalisation des objectifs, catalyse les projets et coordonne les programmes d'action.

Il participe à la définition de ces objectifs et rend compte de leur réalisation au niveau du Bureau Exécutif, présidé par des élus locaux.

Il gère les moyens financiers et matériels de la Mission Locale (Budget hors masse salariale : 1,6 million de francs).

Ce poste convient à un professionnel possédant une solide expérience dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il aura une connaissance concrète des problèmes de formation en relation avec le secteur économique.

Expérience confirmée d'animation d'une équipe de travail.

Conviction, créativité et audace appréciées.

FORMATION

Niveau BAC + 3, DEFA.

**Adresser candidature à la Direction du Personnel – Secteur 2
Rue Farnerie - 26000 Valence
AVANT LE 20 AOUT 1990**

CONSEIL GÉNÉRAL de la SOMME

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE
SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DIRECTEUR-ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES
REJOIGNEZ
LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME

VOUS êtes jeune, formé aux techniques modernes de gestion des ressources humaines (BAC + 4 minimum, IGS, etc.)
Vous avez une première expérience réussie dans la fonction.
Les paris exigeants vous motivent.
NOUS sommes une administration jeune, issue de la décentralisation.
Avec nos 800 collaborateurs, nous sommes engagés sur la voie du management participatif.
– VENEZ rejoindre notre équipe.

DIRECTEUR-ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES,

vous y prendrez la responsabilité du recrutement, du Plan de formation et de la modernisation de nos méthodes de gestion des ressources humaines.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à :

**Monsieur le Président du CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME
43, rue de la République 80026 AMIENS**

**VILLE DE SAINT-HERBLAIN
LOIRE-ATLANTIQUE**
recrute
dans le cadre d'une procédure de Développement Social des Quartiers :

1 AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Formation supérieure en économie. Expérience de gestion.
Connaissance des dispositifs d'insertion et de développement.

1 RESPONSABLE DE RÉGIE DE QUARTIER

Gestion économique et sociale d'une entreprise de quartier. Expérience.
Candidature, c.v., photo et prétentions à adresser pour le 15 septembre :

**MONSIEUR LE MAIRE
Hôtel de Ville BP 167
44802 SAINT-HERBLAIN CEDEX**

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute

JOURNALISTE

Bonne formation universitaire, intéressé par les problèmes de communication (presse écrite, audiovisuel, techniques nouvelles de communication, publicité, relations publiques).

Adresser C.V. + photo.
Écrire sous le nº 8996

LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Groupe de Presse
Quartier Saint-Lazare
RECHERCHE un RÉDACTEUR
Formation minimum niveau IUT de chimie ou de génie chimique. Bac + 3.
Aptitude ou expérience de la rédaction. Anglais lu, écrit, parlé de bon niveau. Connaissances d'allemand souhaitées. Expérience industrielle appréciée.

Envoyer c.v. à :
Michel BERNARD, SETE
5, rue Jules-Lefèbvre,
75009 PARIS.

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE BAYONNE ET DU SUD-AQUITAINE
recrute

SON RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Responsable de la préparation, de l'exploitation des manifestations et de l'équipe technique.
A ce titre, organise et encadre le travail des techniciens.
Expérience professionnelle (accueil et création de spectacles).

Rémunération :
SYNDEAC

Poste à pourvoir en 09/90.
Adresser C.V. complet avant le 31/08/90 avec photo à :
Monsieur le Directeur
CAC de Bayonne
et du Sud-Aquitaine
18 ter, bd d'Alsace-Lorraine
64100 BAYONNE

AUDIT-ÉTUDES

Mission à la carte, longue exp. (diplôme expertise comptable), intervention France et étranger.
Possibilités en 8 et 9 1990.
Tél. : (16) 59-03-31-64.

COMMUNE TOURISTIQUE HAUT LIEU CULTUREL DE MIDI-PYRÉNÉES
recherche

Directeur(trice) de station

PROFIL :
Formation supérieure, réelle. Expérience de terrain (site comparable) en tourisme, culture, aménagement avec optique développement et/ou stratégie marketing.
Connaissance des économies touristique et culturelle et de leurs mécanismes institutionnels pour montage et suivi des dossiers d'investissements avec partenaires publics et privés.

MISSIONS :
Développement et organisation du site sur la base d'objectifs prédéfinis à court et moyen terme.
DURÉE :
2 ans, pérennisation possible.

Dossier à demander par lettre manuscrite de motivation avec C.V. et photo récente, avant le 1er août, accompagnée d'une enveloppe timbrée à la Mairie de CORDES 81170.

DEMANDES D'EMPLOIS

Chargé de sécurité, 10 ans exp., form. sup., cherche situation ou mission de confiance sur Côte-d'Azur ou Paris. Disp. rapidement. Tél. : 64-57-92-68.

J.F. ch. emp. opératrice de saisie ou hôtesse d'accueil. Libre de suite. 43-52-37-91.

L'AGENDA

Garde d'enfants

TRÈS URGENT
Recherche J.F. pour garder un nourrisson (5 mois) à temps complet à mon dom. Tél. Mme OBADIA : ap. 20 h 30 : 43-74-93-99.

automobiles

ventes

de 12 à 16 CV

VEND CAMION J 7 diesel 79. Etal. avec table travail, four pizza. Prix : 23 500 F. Tél. : 35-67-72-52.

deux-roues

Vds SUZUKI 1100 GSX/ES mod. 84. T.b.ét. 53 000 km. Bleu et blanc. 16 000 F ferme. Visib. Brie-Comte-Robert 77170 Tél. h. b. (16) 54-44-72-83

annonces diverses

MIRADOR DU MUR DE BERLIN A vendre au prix de 150 000 F plus transport. A. SCHMIDT, 1040 Berlin (RDA) SCHOENHOLZER STR 18. Tél : 281-28-29 (19-372). Tél. : FRANCE 93-71-61-91.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

9e arrdt

PRÈS TRINITÉ

Pierre de t., 5 pces stand. PLEIN SUD + 2 services. UFFI, 45-22-02-44.

Province

DEAUVILLE

« LE LOUISIANE »

STUDIO 35 m², rez-de-ch., cave, parking. 560 000 F. Livrable fin 1990. Tél. : 47-55-78-40.

maisons individuelles

PERROS-GUIREC
Trestraou, mais. F4 80 m², meublée cuis. équip., tt cft, parf. ét., gar., jard., 160 m², terrasse, splend. plage et 7 îles, calme. Px : 490 000 F. Tél. : 96-36-52-87, 19 h-21 h

locations non meublees demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

RESIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
(1) 45-27-12-19.

appartements achats

PAIE COMPTANT DE SUITE Appt ou pavillon avec ou sans confort. 47-80-03-31.

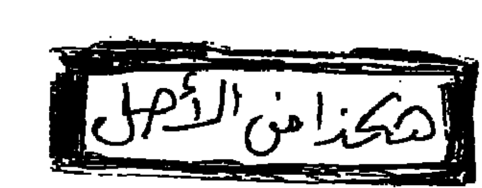
bureaux

Locations

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM, 42-67-05-99.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex.
AGECO 42-94-95-28



MARCHÉS FINANCIERS

Malgré un rôle croissant dans le financement de l'économie

Les banques s'inquiètent de voir leurs marges laminées par la concurrence

A qui faut-il faire confiance ? Aux experts du ministère des finances qui estiment que les banques ont profité du rôle croissant qu'elles ont joué en 1989 dans le financement de l'économie (ce que les techniciens nomment la réintermédiation bancaire) ou aux banquiers eux-mêmes qui, au fur et à mesure que l'activité de crédit s'est déployée, se sont plaints de voir leurs marges laminées ?

MM. René Isnard (Banque de France) et Henri Estrat (direction de la prévision), qui ont eu à retracer le bilan du *« développement de l'activité bancaire »* pour les comptes de la nation 1989, sont catégoriques : les banques à réseau ont profité de la mort progressive des crédits à taux privilégiés distribués par les établissements spécialisés.

Alors que les institutions financières spécialisées (IFS) ont dû affronter la fin de leur monopole sur des crédits à taux bonifiés et se réorienter vers des activités plus concurrentielles, les banques à réseau ont profité de ce désarroi pour augmenter leur part du marché des crédits. Entre 1985 et 1989, celle-ci s'est même accrue de 5 points. MM. Isnard et Estrat affirment ainsi que les banques distribuaient, à la fin de 1989 *« 66 % des crédits aux ménages et 54 % des crédits aux sociétés, alors que ces parts n'étaient respectivement que de 60 % et 50 % en 1985. »*

Dans le secteur du logement, le ralentissement des aides a frappé surtout des établissements comme la Caisse des dépôts, le Crédit foncier ou le Comptoir des entrepreneurs. Pour le crédit aux entreprises, ce sont les marchés autrefois réservés du Crédit national ou du CEPME qui ont souffert.

MM. Isnard et Estrat estiment ensuite que, du côté de leurs ressources, les banques ont profité *« de la stabilité des conditions de rémunération des dépôts à taux réglementés et de la faible progression des taux « obligataires »*. Et ils ajoutent que *« la hausse des taux du marché monétaire, conjuguée à celle du volume des crédits distribués à taux variable, a engendré un accroissement sensible des intérêts reçus »*.

Cette analyse réalisée en avril et publiée le 31 juillet arrive au moment précis où les banquiers, unanimes, se plaignent d'une baisse de leurs marges. Dans le dernier numéro d'*Actualité bancaire*, le bulletin de l'Association française des banques, M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, estime ainsi que le *« talon d'Achille des banques françaises réside dans leur insuffisante rentabilité »*. Du côté ressources, la stagnation des dépôts à vue non rémunérés et la hausse des crédits distribués à la clientèle obligent les banques à aller se refinancer sur le marché monétaire, où les taux ont effectivement augmenté.

La « financiarisation » des ressources

Du coup, la marge des banques serait non seulement *« en moyenne moins élevée en France qu'à l'étranger »*, affirme M. Lebègue, mais serait même parfois *« négative en période de taux élevés, pour certains crédits à taux fixes (crédits immobiliers et crédits d'équipement) »*. M. Lebègue n'évoque pas la montée des crédits à taux variables, mais il est probable que cette hausse récente ne compense pas sérieusement la part prépondérante des crédits à taux fixes.

Dans le même numéro d'*Actualité bancaire*, M. Henri Moulard, président de la Société lyonnaise de banque, se plaint de la « financiarisation » progressive des ressources bancaires, *« dont le coût se rapproche lentement de celui du marché »*, et de l'impossibilité d'augmenter les taux d'intérêt débiteurs en raison d'une forte *« pression concurrentielle »*. En privé, les banquiers soulignent le caractère malsain de la situation actuelle où, du fait de la concurrence, les particuliers peuvent obtenir des crédits à un taux plus avantageux que l'Etat.

La commission bancaire, qui a présenté son rapport 1989 il y a quelques semaines (*le Monde* du 9 juillet), soulignait la diminution (– 1,8 %) du produit net de l'activité de prêt et d'emprunt et la baisse du bénéfice social des banques. Elle mettait ainsi l'accent sur le divorce entre les comptes sociaux des banques (résultats de la maison mère) et les comptes consolidés. Une manière comme une autre de montrer que, dans le secteur financier, ce sont les filiales qui gagnent de l'argent et sur tout autre chose que le crédit classique.

YVES MAMOU

NEW-YORK, 30 juillet ↑

Reprise

Le début de la semaine a bien failli être très mauvais à Wall Street. Après s'être de nouveau et rapidement alourdie, la tendance s'est progressivement renversée à l'approche de la clôture et, finalement, l'indice des industrielles, qui avait perdu près de 38 points, terminait la séance en s'établissant à la cote 2 917,32 avec un gain de 18,81 points. Le bilan de la journée a été révélateur de ce changement de cap. Sur 1 987 valeurs traitées, 710 seulement ont réussi à monter, tandis que 789 baissaient et que 488 autres répétaient leur cours précédent.

Le sentiment fut pour le moins partagé autour du Big Board. Les opérateurs ont en effet commencé par s'inquiéter de la multiplication des signes de récession apparus avec la publication des dernières statistiques économiques. Mais à mesure que les heures passaient l'espoir d'une détente sur le front des taux d'intérêt s'est avivé, ce d'autant que le marché obligataire se raffermissait, contribuant ainsi à favoriser une baisse. Sur le marché, beaucoup semblent désormais considérer que plus la situation se dégrade, plus la Réserve fédérale sera être amenée à agir sur la politique de crédit pour éviter le pire.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 30 juillet
Alcoa	68 3/8	69 5/8
ATT	36 3/8	37
Boeing	58 3/4	58 5/8
Chase Manhattan Bank	19 5/8	19 5/8
Du Pont de Nemours	41	41 5/8
Eastman Kodak	38 3/4	38 5/8
Exxon	49 1/4	50 3/4
Ford	41 1/4	41 5/8
General Electric	72	72 1/2
General Motors	47	47 3/8
Goodyear	27 1/4	27 3/4
IBM	111 1/4	112 3/8
ITT	56 3/8	58 1/2
Mobil Oil	64 1/8	65 1/8
Pfizer	74 1/2	73 5/8
Schlumberger	62 5/8	63 1/8
Texaco	61 3/4	63
UAL Corp. ex-Allegis	163	156 7/8
Union Carbide	18 7/8	19 3/4
USX	34 3/8	34 3/8
Westinghouse	36 1/4	35
Xerox Corp.	44 1/2	45 1/4

LONDRES, 30 juillet ↓

Légère baisse

Les cours des valeurs britanniques ont terminé en net repli lundi au London Stock Exchange atteint, lui aussi, par la morosité qui règne en ce moment sur les marchés. L'indice Footsie des 100 valeurs vedettes a cédé 13,6 points à 2316,5, soit une baisse de 0,58 %.

Dès l'ouverture, le thermomètre boursier amorçait sa descente, dans un marché calme où les investisseurs préféraient se tenir à distance. Les craintes relatives à l'économie britannique avant la publication, mardi, d'un rapport du patronat sur l'industrie, la baisse de la Bourse de Tokyo et le très mauvais démarrage de Wall Street (voir ci-dessus) n'étaient pas des éléments qui incitaient à prendre des positions.

PARIS, 31 juillet ↑

Raffermissement

Après avoir baissé de 3,7 % en huit jours, dont 2,2 % au cours des trois dernières séances, la Bourse de Paris s'est sensiblement raffermie mardi. Ce qui ne l'a pas empêché de chercher sa voie. Son redressement fut d'abord laborieux. Au bon démarrage matinal (+0,61 %), devait en effet succéder une phase plus hésitante durant laquelle la progression des cours fut ramenée à 0,17 %, avant de s'accélérer par la suite. Vers 13 heures, l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,60 %. Plus tard dans l'après-midi, il parvenait à s'élever de 0,70 %.

Cette reprise a été en grande partie due au facteur technique. Suite à la chute des cours observée ces derniers temps, le marché était tombé à plus de 2,2 % en dessous de son niveau du 29 décembre 1989. A l'évidence, de nombreuses valeurs françaises, étaient de la sorte revenues à des cours d'achat. Ce, d'autant plus, que la situation économique de la France reste bonne, comme en témoigne la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise.

Ajoutons enfin, que la promesse d'une baisse des taux faite par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, est prise toujours très au sérieux. *« Si ce n'est demain, ce sera après-demain ou la semaine prochaine »*, assurait un fondé de pouvoir. En attendant, l'activité est restée assez faible en général expliquant l'apparent manque de vigueur du marché

TOKYO, 31 juillet ↑

Reprise technique

Après sept séances de baisse consécutives, l'indice Nikkei a, de nouveau, mardi, repassé la barre des 31 000 points pour s'établir en clôture à 31 035,70 après une avance de 592,71 points, soit une hausse de 1,95 %.

Ce sont essentiellement la fermeté du marché obligataire et la bonne tenue du yen face au dollar qui ont contribué à cette reprise jugée technique par les opérateurs. *« Mais si les taux d'intérêt ne donnent pas de signes plus évidents de baisse, la Bourse pourrait de nouveau marquer le pas »*, notait un professionnel.

Le volume d'affaires a totalisé 380 millions de titres contre 250 millions lundi. Les hausses l'ont emporté sur les baisses dans une proportion de quatre pour une (778 hausses contre 174 baisses pour 149 valeurs inchangées).

VALEURS	Cours du 30 juillet	Cours du 31 juillet
Akai	980	967
Bridgestone	1 420	1 440
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	2 310	2 400
Honda Motors	1 680	1 680
Matsushita Electric	2 030	2 020
Mitsubishi Heavy	899	924
Sony Corp.	8 610	8 650
Toyota Motors	2 200	2 200

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La chaine Rodeways rachetée par Quality Inns.** – Manor Care, société propriétaire de la chaîne hôtelière Quality, vient de racheter pour 14,9 millions de dollars (environ 80 millions de francs) les 148 hôtels économiques Rodeway Inns. Ceux-ci seront intégrés dans le réseau Quality, qui comprend quelque 1 200 établissements : 700 Comfort Inns (deux étoiles améliorés), 450 Quality Inns (trois étoiles améliorés), une cinquantaine de Clarion (luxe) et une douzaine de Sleep Inns (économiques). Quality a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 1,4 milliard de dollars en 1989.

□ **Ball Corp. reprend les divisions européennes de Continental Can.** – Le groupe américain Ball Corp. a racheté pour un peu plus de 1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs) l'ensemble des activités européennes de son compatriote Continental Can, rival d'ANC-Pechiney et de CMB-Packaging dans la boîte boisson. La transaction – réglée au comptant pour 650 millions de dollars et par apport de titres pour les 400 millions de dollars restants – permet à Ball Corp., cinquième fabricant de canettes de bière et de boîtes pour boissons non alcoolisées aux Etats-Unis, de tripler un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1,5 milliard de dollars (8,25 milliards de francs) l'an passé. Ball Corp. met la main sur les filiales britannique, néerlandaise et ouest-allemande de Continental Can, ainsi que sur 33 usines réparties sur le continent européen. Continental Can fournit, entre autres, 25 % des boîtes pour boisson utilisées par Coca-Cola en Europe.

□ **Child World (jouets) racheté par Trefoil.** – Trefoil, fonds d'investissements de la firme californienne Shamrock Holdings, va racheter Child World, deuxième chaîne américaine de supermarchés spécialisés dans les jouets, qui compte 175 établissements et a réalisé un chiffre d'affaires de 830 millions de dollars (près de 4,5 milliards de francs) au cours de l'exercice 1989. Reprenant les 82 % détenus par CNC Holdings, Trefoil va ensuite, pour 28 millions de dollars (environ 150 millions de francs), racheter le reste des actions, dispersées dans le public.

□ **Pertes allégées au premier semestre pour PWA.** – PWA Corp., société mère de Canadian International, deuxième compagnie aérienne du Canada, a annoncé lundi 30 juillet des pertes de 18,2 millions de dollars canadiens (environ 85 millions de francs) contre 38,8 millions au cours de la même période de l'exercice précédent. PWA, qui a racheté l'an dernier Wardair, troisième transporteur du pays, a retrouvé des bénéfices au second trimestre, après des pertes au premier, et espère rétablir sa situation cette année après avoir perdu 56 millions de dollars l'an dernier, pour la première fois depuis dix-neuf ans.

□ **Monsanto : baisse de 5 % du bénéfice semestriel.** – Le groupe chimique américain a annoncé une baisse de son résultat semestriel de 5 % à 441 millions de dollars (2,4 milliards de francs) contre 463 millions de dollars à semestre comparable en 1989. Sans un bénéfice trimestriel exceptionnel, dû à la vente d'actifs détenus dans une société conjointe avec Mitsubishi (31 millions de dollars), Monsanto aurait accusé une perte de 11 %. Le chiffre d'affaires a pour la même période affiché une progression timide de 1 %, pour passer de 4 610 millions de dollars, au premier semestre 1989, à 4 650 millions de dollars (25,3 milliards de francs) au premier semestre 1990.

□ **Kléber ne rachètera pas Vredestein.** – Kléber (groupe Michelin) ne rachètera pas l'un des tout derniers fabricants indépendants de pneus en Europe, la firme néerlandaise Vredestein. Dans un communiqué, Vredestein indique que des études supplémentaires ont fait ressortir des perspectives décevantes par rapport à ce qui était attendu concernant une éventuelle collaboration entre Kléber et le fabricant néerlandais, qui va désormais chercher un autre acheteur pour son usine de pneus. Car Vredestein a de toute façon besoin de trouver un associé pour sortir de la mauvaise passe dans laquelle la firme se trouve, ou même de se débarrasser de ses secteurs déficitaires. Pour 1989, la division pneus, qui représente la moitié des activités de Vredestein, avait enregistré une perte de 26,5 millions de florins (106 millions de francs), alors que l'année précédente, elle avait dégagé un bénéfice de 8 millions de florins. Vredestein emploie environ 3 000 personnes. Son chiffre d'affaires pour 1989 s'était élevé à 600 millions de florins.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429 90	425	IN2	300	....
Asystel	105	....	I.P.B.M.	135	136
B.A.C.	214	211 50	Loca investis.	318	328
B. Demachy Ass.	575	575	Locamic	124	122
Bque Tarneaud	175	178 50	Matra Comm.	177 40	175
B.I.C.M.	840	840	Métal Minière	219	210
Boiron (Ly)	390	398	Molex	232	....
Boisset (Lyon)	252	....	Navale-Delmas	1168	1170
Câbles de Lyon	3520	3495	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1305	1300	Om. Gest. Fin.	615	618
Calberson	520	507	Presbourg	92	92
Cardif	606	506	Présence Assur.	550	....
C.E.E.	370	371	Publ.Filipacchi	668	603
C.E.G.E.P.	276	280	Razel	709	692
C.F.P.I.	269 50	280	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Ciments d'Origny	740	738	St-H. Matignon	259	260
C.N.I.M.	1218	1185	S.C.G.P.M.	630	640
Codetour	286 50	283 50	Segin (Li)	318	312
Comareg	348	345	Select Invest (Ly)	103	103
Conforama	1120	1115	Sedbo	520	520
Creeks	380	375	S.M.T. Goupil	215	215
Defisa	210 50	....	Sopra	210	....
Dauphin	709	715	Supra	205	205
Desquenne et Giral	280	279	TF1	290	290 10
Devanlay	1210	1180	Thermador H. (Ly)	292	....
Deville	479 80	470	Unilog	195	195 10
Dollfus	175	174	Union Fin. de Fr.	480	471
Editions Belfond	285	285	Viel et Cie	169 90	165
Elysee Invest.	15 10	15 10	Y. St-Laurent Groupe	1060	1065
Europ. Propulsion	409	409			
Finacor	196 50	195			
Garonor	865	865			
GFF (group.fon.f.)	460	458			
Grand Livre	466	470			
Gravograph	251	249			
Guintoli	1160	1160			
I.C.C.	256 20	260 50			
IDIA	355	344 40			
Idianova	153	152 10			
I.M.S.	1260	1223			

Marché des options négociables le 30 juillet 1990

Nombre de contrats : 14 148

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	640	19	–	–	–
CGE	680	5	17,50	–	–
Elf-Aquitaine	720	15,50	35	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	4,80	8	2	3,30
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	600	–	–	17	–
Lafarge-Coppée	480	21,50	40	20	–
Michelin	110	1,10	3,70	17,50	–
Midi	1 300	9	–	–	–
Paribas	600	34	–	–	–
Pernod-Ricard	1 000	–	–	3	–
Peugeot SA	800	3,50	16	105	107
Rhône-Poulenc CI	440	5	–	–	–
Saint-Gobain	560	5,50	20	42	39
Source Perrier	1 500	35	80	45	55
Société générale	560	10	–	40	–
Suez Financière	440	6,50	17	28	–
Thomson-CSF	–	4,50	17	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 juillet 1990

Nombre de contrats : 31 454.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	103,04	103,16	103,08
Précédent	102,90	102,98	102,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1,26	1,83	0,19	0,71

INDICES

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	27 juillet	30 juillet
Valeurs françaises	94,20	93,70
Valeurs étrangères	94,10	93,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	528,90	524,82
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 965,79	1 955,35

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	27 juillet	30 juillet
Industrielles	2 898,51	2 917,33

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	27 juillet	30 juillet
Industrielles	1 842,10	1 838,10
Mines d'or	187,10	183,50
Fonds d'Etat	79,71	79,76

TOKYO

	30 juillet	31 juillet
Nikkei Dow Jones	30 442,95	31 035,66
Indice général	2 225,29	2 253

CHANGES

Dollar : 5,3415 F ↓

Le dollar poursuivait sa baisse le mardi 31 juillet, cédant plus d'un yen à Tokyo, et s'échangeant à Paris à 5,3415 francs contre 5,3975 francs lundi à la cotation officielle. Alors que la monnaie américaine s'échange à ses plus bas niveaux depuis deux ans et demi, les opérateurs attendent la publication, cette semaine de l'indice des indicateurs avancés et du chômage aux Etats-Unis.

FRANCFORT	30 juillet	31 juillet
Dollar (en DM)	1,6090	1,5960
TOKYO	**30 juillet**	**31 juillet**
Dollar (en yens)	148,60	147,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 juillet) .... 9 5/8-9 3/4 %

New-York (30 juillet) .... 8 %

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,3825	5,3845	+ 85	+ 95	+ 160	+ 180	+ 580	+ 548
$ can.	4,6662	4,6728	– 168	– 128	– 275	– 227	– 671	– 577
Yen (100)	3,6467	3,6498	+ 67	+ 84	+ 116	+ 144	+ 336	+ 384
DM	3,3484	3,3511	+ 36	+ 57	+ 72	+ 106	+ 210	+ 278
Florin	2,9705	2,9732	+ 32	+ 46	+ 62	+ 83	+ 185	+ 226
FB (100)	16,2761	16,2920	+ 36	+ 139	+ 90	+ 248	+ 524	+ 890
FS	3,9519	3,9563	+ 16	+ 44	+ 36	+ 74	+ 152	+ 230
L (1 000)	4,5731	4,5787	– 81	– 44	– 133	– 86	– 362	– 281
£	9,9361	9,9452	– 468	– 423	– 849	– 786	– 2380	– 2197

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8
DM	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
L (1000)	8 1/2	9 1/2	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
£	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 16/16
F franç.	9 11/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 31 JUILLET

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3670	C.N.E 3%	3690	3700	3700	+0 27
1103	B.N.P. T.P.	1040	1045	1020	-1 92
1190	C.C.F. T.P.	1181	1250	1250	+5 84
1122	Cr.Lyon. T.P.	1125	1125	1125	....
1920	Renault T.P.	1862	1895	1895	+1 77
2030	Rhone Poul. T.P.	2000	2006	2010	+0 50
1135	Saint Gobain T.P.	1137	1130	1135	-0 18
1230	Thomson T.P.	1220	1235	1235	+1 23
995	ACCOR	987	990	990	+0 30
765	Air Liquide	780	779	777	-0 38
1700	Alc.Superm.	1691	1690	1697	+0 35
520	A.L.S.P.I.	501	510	520	+3 79
2340	Arjom. Prioux	2289	2289	2288	-0 04
1060	AGF Sté Centrale	1012	1011	1032	+1 98
1060	Aux. Entrepr.	1049	1040	1048	-0 10
365	Avenir H. Média	340	344	340 60	+0 18
245	Axa Midi Ass.	243	241	240 40	-1 07
280	Bafip	284	279 10	277	-2 46
265	Bail-Equipem.	269 80	270	268	-0 67
930	Bail Investiss.	929	928	929	....
585	Bancaire	554	551	556	+0 36
790	Bazar H.-V.	760	761	769	-0 13
900	Béghin-Say	890	890	884	-0 67
1250	Berger (M)	1330	1330	1340	+0 75
650	Bic	651	651	652	+0 15
890	B.I.P.	870	870	870	....
590	BIS	562	565	565	+0 53
430	B N P (CI)	416	414	417	+0 24
1050	Bollore Tech.	1052	1059	1060	+0 76
3340	Bongrain	3340	3345	3372	+0 96
1050	Bon-Marché	1013	1013	1013	....
615	Bouygues	590	600	594	+0 68
140	BP France	143	144	143	....
890	B S N	869	875	879	+1 15
960	Canal Plus	964	969	968	+1 47
485	Cap Gem.S.	466	469	465	-0 21
3700	Carrefour	3570	3585	3580	+0 28
146	Casino	142 20	144	142 20	....
110	Casino ADP	107 40	109	109	+1 49
1120	Castorama D.L.	1120	1110	1100	-1 79
230	C.C.F.	225	222	224 50	-0 22
117	CCMC Ly.	125	124	121 10	-3 12
490	C.D.M.E.	469	463	473	+0 85
530	C.E.G.I.D.	534	529	530	-0 75
255	Centrest (Ny)	258	240 20	253 20	+4 98
670	C.E.P. Comm.	640	638	640	....
350	Cerus	342 50	345 10	343 40	+0 26
550	Cetelem	535	535	535	....
510	C F A O	510	510	510	....
470	CF Int	451	454 80	452	+0 22
645	C G E	626	629	631	+0 80
400	CGI Info	376	376	379	+0 80
1260	C G I P	1222	1226	1230	+0 65
570	CGP	587	585	610	+3 92
970	Chargeurs S.A.	931	940	935	+0 43
735	C I C A (M)	752	745	755	+0 40
1740	Ciments franç.	1675	1685	1694	+1 13
620	Club Médit.	609	611	611	+0 33
186	CMB Packa.	174 50	177 40	176 50	+1 15
118	Codetel	119	121 80	121 80	+2 35
335	Cofimeg	332 10	339 90	340	+2 38
785	Colas	761	760	745	-2 10
345	Cpt. Entrep.	313	316	298	-4 79
1130	Compt Mod.	1160	1140	1140	-1 72
280	Concept S.A.	280	280	280	....
420	CPR (Paris Ré.)	411 10	422	414	+0 71
1280	Créd. Foncier	1242	1240	1245	+0 24
805	Cr Lyon. (CI)	790	785	800	+1 27
1490	Credit Nat.	1446	1441	1445	-0 07
295	CSEE	324	330	325	+0 31
3010	Damart	2921	2950	2935	+0 48
510	Dassault Aviation	518	510	505	-2 51
270	Dassault Electr.	255 80	250	254 50	-0 51
1850	De Dietrich	1770	1780	1740	-1 69
210	Dév.P.d.C.(Li)	205	205	205	....
295	Dév.R.Sud-Est	295	291	295	....
515	D M C	510	505	502	-1 57
3790	Docks France	3755	3701	3700	-1 46
755	Dumez	722	725	731	+1 25
2640	Eaux (Gle)	2575	2595	2583	+0 31
520	Ecco	523	521	521	-0 38
1040	Electro-Finan.	979	996	978	-0 10
700	Elf Aquitaine	680	689	689	+1 32
500	- (Certific.)	506	520	519	+2 57
1180	Epeda B.-F.	1071	1065	1080	+0 84
2680	Essilor	527	530	527	....
1230	Essil.Int.(DP)	240	235 20	240	....
725	Esso	732	734	732	....
2090	Eurafrance	1920	1939	1880	-2 08
2000	Eurocom	2005	1999	1975	-1 50
97	Eurodisneyland	96 25	96 90	97 30	+1 09
4150	Euromarché	4080	4020	4040	-0 98
1280	Europe 1	1281	1294	1270	-0 86
53	Eurotunnel	53 30	53 90	54 15	+1 59
1700	Exor	1691	1710	1715	+1 42
1680	Facom	1605	1601	1601	-0 25
176	Financel	178	176	176	-1 12
360	Fives Lille	365	365 10	364	-0 27
2290	Fromager. Bel	2296	2250	2287	+0 75
2000	Gal.Lafayette	2005	2011	2001	-0 20
2180	G.A.N.	2166	2188	2182	+0,74
495	Gascogne (B)	461	469	461	....
1540	Gaz et Eaux	1540	1540	1550	+0 65
1240	Geophysique	1298	1280	1310	+0 85
590	Gerland Ly.	593	595	598	+0 84
850	Groupe Cité	830	840	824	-0 72
1740	GTM-Entrep.	1787	1785	1785	-0 11
1020	Guyenne-Gas.	1036	1039	1038	+0 19
310	Hachette	300	302	300	....
615	Havas	595	608	602	+1 18
630	Hénin (La)	610	619	624	+2 30
1120	Hutchinson	1050	1050	1060	+0 95
355	Imétal	338	335	340	+0 59
118	Immob. Phénix	120 50	118 50	118 50	-1 66
128	Ingénico	123	125	122 60	+1 32
3710	Inst. Mérieux	3862	3939	3890	+0 73
480	Interbail	461	457	461 50	+0 11
1400	Intertechnique	1261	1262	1300	+3 09
1040	J. Lefebvre	1008	1008	998	-0 99
1080	Labinal	1069	1060	1050	-1 78
2800	Lab. Bellon	2700	2700	2700	....
485	Lafarge	477	478 50	478	-0 21
1380	Lebon	1299	1305	1300	+0 08
4500	Legrand	4400	4400	4365	-0 80
2600	Legrand (DP)	2478	2455	2425	-2 14
765	Legris Industries	745	745	745	....
800	Locabail Imm.	827	830	826	-0 12
480	Locafrance	499	478	495	-0 80
790	Locindus	771	785	775	+0 52
445	Lucheire	443	437	451	+1 81
4630	L.V.M.H.	4505	4525	4520	+0 33
620	Lyon. Eaux	572	578	585	+2 27
335	Majorette Ly.	339 90	335 80	340	+0 03
400	Mar. Wendel	409	410	410	+0 24
350	Matra	315	310	308 40	-2 10
6250	Merlin-Gérin	5960	5980	5980	+0 34
148	Metaleurop	140	139 10	141	+0 71
197	Métrologie In.	193	194	190 60	-1 24
98	Michelin	92 40	93 10	93 50	+1 19
1230	Midi (Cie)	1182	1198	1203	+1 78
130	Midl. Bk Sa *	125	124	122	-2 40
355	Min. Salsig (Ms)	370	368	371	+0 27
160	MMB	149	148	148	-0 67
103	Moulinex	101	102	103	+1 98
1580	Navig. Mixte	1500	1500	1500	....
187	Nord-Est	182 60	181 30	182 90	+0 16
540	Nordon (Ny)	502	502	502	....
695	Nouv Galeries	670	677	677	+1 04
750	Occid. (Gle)	744	740	740	-0 54
1840	Omn. F. Paris	1807	1829	1822	+0 83
380	Olipar	355	350	348	-1 97
545	Ordal	538	545	543	+0 74
835	Paribas	821	822	820	-0 18
1580	Pechelbronn	1555	1555	1530	-1 61
168	Pechiney Int.	154	154	154 10	+0 06
320	Pechiney (CIP)	316	316 10	325	+2 85
600	Penhoet	580	580	580	....
1130	Pernod Ricard	1155	1151	1155	....
730	Peugeot	694	699	698	+0 58
505	Pinault	495	491	496	+0 20
420	Plastic-Omn.	410	410	404 50	-1 34
610	Poliet	562	579	576	+2 49
1100	Présbail-Sic.	1100	1095	1095	-0 45
725	Primagaz	724	725	721	-0 41
660	Printemps	627	632	625	-0 32
2100	Promodes	2011	2044	2030	+0 94
595	Radiotechn.	555	555	559	+0 72
220	Raff. D.Total	231 20	236	240	+3 81
3020	Redoute (La)	3050	3080	3050	....
385	Rémy et Associés	389	388	389	....
485	R. Poulenc CIP	424	404	402 80	+0 32
350	Rober Franc.	364	340	331 50	-6 36
68	Rochette(La)	65 20	65 50	65 50	+0 46
2310	Roussel Uclaf	2260	2300	2260	....
4450	R. Impér.Ly *	4315	4316	4315	....
198	Sade (Ny)	205	203 70	203 70	-0 63
1700	Sagem	1685	1686	1686	+0 06
555	Saint Gobain	513	519	517	+0 78
1500	Saint Louis	1431	1450	1450	+1 33
1560	Salomon Ly.	1460	1477	1477	+1 16
495	Salvepar (Ny)	478	478	500	+4 60
1000	Sanofi	978	990	990	+1 23
1770	S.A.T.	1748	1720	1775	+1 54
335	Saul. Chât.	317	316	306	-3 47
1630	Sanpiquet (Ny)	1580	1550	1580	....
1020	Schneider	1018	1013	1010	+0 60
23	SCOA	22 50	23	22 90	+1 78
1300	S.E.B.	1270	1298	1320	+3 94
480	Sefimeg	468 10	472	470 10	+0 43
715	Sextant A.	693	685	689	-0 58
1550	S.F.I.M.	1525	1497	1500	-1 64
285	S.G.E.	256 20	260	262	+2 26
550	Simco	565	569	575	+1 77
960	Sk. Rossignol	1000	1000	1000	....
1040	Sligos	1030	1035	1036	+0 58
565	Société Génér.	521	528	528	+1 34
126	Sodecco(B)	127 60	126	126 90	-0 55
161	Sodero(Ny)	161	155	155	-3 73
600	Sodexho	571	568	570	-0 18
100	Sogenal(Ny)	100	99 70	100	....
495	Sogerap	483	485	495	+2 48
1700	Sommer-Allib.	1719	1735	1745	+1 51
1470	Source Perrier	1451	1478	1470	+1 31
885	Sovac	892	880	890	-0 29
660	SPEP	630	636	630	....
755	Spie-Batignol.	725	689	715	+0 99
1320	Strafor	1300	1260	1266	-2 62
430	Suez	415	416 10	419 20	+1 01
610	Synthélabo	588	588	582	-1 02
104	Thomson	103 90	104	106	+2 02
715	Total	680	692	692	+1 76
118	- (certif.)	123 50	124	122 50	-0 81
400	Trailfine Fin.	395	395	398	+0 76
605	U.A.P.	590	589	594	+0 68
405	U F B Locab.	390	391	394 90	+1 26
1200	U I C	1150	1160	1160	+0 87
635	U I F	640	630	631	-1 41
900	U I S	876	881	876	....
850	Unibail	825	825	823	-0 24
265	U.C.B.	240	240	236 10	-1 63
560	Valéo	544	545	541	-0 55
320	Vallourec	320 50	314	324	+1 09
420	Via Banque	417	420	424	+1 68
1450	Zodiac	1429	1400	1400	-2 03
1230	Elf Gabon	1298	1300	1290	-0 62
143	Amax	142	145 50	145 50	+2 46
167	Amer. Express	159 50	157 60	157 50	-1 25
205	A.T.T.	199	199 80	199 80	+0 40
180	Anglo Amer.C.	162	165	165	+1 85
420	Amgold	431	445	445	+3 25
295	Banco Santander	274	274	274	....
940	B.A.S.F.	927	915	915	-1 29
965	Bayer	943	948	948	+0 53
83	Buffelsfonz.	84 40	85 10	85 10	+0 83
111	Chase Manh.	109	109	109	....
127	De Beers	130	130 50	130 60	+0 39
2750	Deutsche Bank	2736	2759	2760	+0 88
1560	Dresdner Bank	1515	1527	1527	+0 79
63	Driefontein	62 50	64	64 30	+2 88
220	Du Pont-Nem.	220 50	222 50	222 50	+0 91
215	Eastman Kodak	206	206 50	206 50	+0 24
15	East Rand	17 80	17 75	17 90	+0 56
68	Echo Bay	70	70 10	70 10	+0 14
240	Electrolux	238 50	236	236	-1 05
1220	Ericsson	1185	1190	1200	+1 27
285	Exxon Corp.	267	272 90	272 90	+2 21
240	Ford Motor	225 50	225 60	225 60	+0 04
46	Freegold	46 30	46 80	46 80	+1 08
15	Gencor	15 50	15 50	15 50	....
405	Gén. Elect.	388	388 50	388	....
270	Gén. Motors	253	254	254	+0 40
545	Géo. Belgique	529	529	529	....
67	Gd. Métropol.	65 10	65 10	65 10	....
81	Guinness	79 50	79 60	79 60	+0 13
24	Hanson PLC	23 05	23	23	-0 22
37	Harmony Gold	37 25	38	38	+2 01
245	Hewlett Packard	239 50	232 50	232 50	-2 92
53	Hitachi	50 95	51 55	51 55	+1 18
930	Hoechst	900	901	901	+0 11
99	Homestake	101 50	103 40	103 40	+1 87
114	Imp. Chemical	102	102 10	102 10	+0 10
645	I.B.M.	599	605	605	+1 00
315	I.T.T.	313	314	314	+0 32
148	Ito Yokado	143 30	144 10	144 10	+0 56
77	Matsushita	73	74	74	+1 37
18 50	Maxwell	18 20	18 15	18 15	-0 27
195	Mc Donald's	169	171 30	171 30	+1 36
490	Merck	480	482	482	+0 42
490	Minnesota M.	482	482 50	482 50	+0 10
355	Mobil corp.	350	349	349	-0 29
200	Morgan J.P.	203 70	203 30	203 30	-0 20
33700	Nestlé	33800	33890	33890	+0 27
1080	Niedorf	1160	1132	1132	-2 41
173	Norsk Hydro	183 60	183	183	-0 27
105	OFSI	107 90	108	108	+0 09
1930	Pétrofina	1975	1970	1970	-0 25
275	Philip Morris	253 60	254 60	254 60	+0 43
86	Philips	83 05	83	82 90	-0 18
90	Placer Dome	89	90	90	+1 12
290	Quilmès	288	283	285	-1 04
25	Randfontein	26 10	27 50	27 50	+5 36
440	Royal Dutch	432	441	441	+2 08
58	R T Z	54 30	55 10	55 10	+1 47
8	Saat.& Saatchi	7 60	7 60	7 60	....
45	St Helena	47	48 50	48 50	+3 19
360	Schlumberger	337	340	340	+0 89
48	Shell transp.	47 35	46 85	46 85	-1 06
2580	Siemens	2611	2633	2633	+0 86
320	Sony	311 50	314 10	314 10	+0 83
87	Sumitomo Bank	77 90	80 30	80 30	+3 08
265	T.D.K.	259 30	258 50	258 50	-0 31
52	Telefonica	50 80	49 90	49 90	-1 77
38	Toshiba	36 50	37	37	+1 37
480	Unilever	468	472	472	+0 86
330	Unit. Techn.	320	319 50	319 50	-0 16
395	Vaal Reefs	397 10	409	409	+3 00
330	Volvo	321	319	318	-0 93
176	West. Deep.	172 50	177	177	+2 61
255	Xerox Corp.	241	240 70	240 70	-0 12
109	Yamanouchi	103 90	105 90	105 90	+1 92
1 82	Zambia Cop.	1 78	1 76	1 77	-0 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119	1 66
Emp.Etat 9,8%78	100 15	0 51
10,80% 79/94	101 80	9 76
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	102 43	6 40
Emp.Etat 13,4%83	110 35	8 15
Emp.Etat 12,2% 84	104 90	9 89
Emp.Etat 11% 85	107 60	4 82
10,26% mars 86	102 35	3 96
OAT 10% 5/2000	103 13	1 78
OAT 9,9% 12/1997	102 55	6 23
OAT 8,8% 1/1998	101 23	4 89
PTT 11,2% 85	104 30	6 84
CFF 10,30% 86	98 55	4 87
CNB Bqes 5000F	99 53	0 79
CNB Paribas 5000F	100 15	0 79
CNB Suez 5000F	100 15	0 79
CNE 11,5% 85	102 18	1 64
CNI 1/82 5000F	99 55	0 79
CNT 9 % 86	95	2 55
CRH 10,90% déc.85	104 40	5 72
CHARB FCE 3% 100	155	....
CNCA	1152 50	....
Cens	....	....
CGE 6 janv. 89/99	626	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	1469	1471
Applications Hydr.	1595	1550
Arbel	986	942
Astorg	316	320
Bains C.Monaco	1289	1285
B.Hypoth.Europ.	360	....
B.N.P. Intercont.	293 90	286
Béghin-Say (C I)	636	....
Bénédictine	4150	4200
Blanzy Ouest	3298	3300
B T P	98	98 10
Cambodge	915	940
Carbone Lorraine	1065	1066
Casa Poclain	26 30	26
C.E.G.F (Frigor.)	450	437
Centenaire Blanzy	593	601
Cerabati	106	106
Champex Ny	139	139
CIC (CIP)	230	234
C.I.M.	830	830
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	616	....
Cofradel	1220	....
Cogifi	410	400

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	680	665
Cie Industrielle	7020	....
Cpt Lyon Alemand	600	610
Concorde	1020	1025
Constr.Mét.Prov.	48	....
Crédit Gén.Ind.	410	412
Cr Universel (Cie)	699	710
Crédital	128 20	129
Darblay	705	720
Degremont	1650	1660
Delalande	2510	2496
Delmas Vieljeux	4460	4500
Didot Bottin	1410	1410
Drouot Assu.	378 30	267 60o
Eaux Bassin Vichy	2920	2833
Eaux Vittel	9000	9000
Ecia	295	295
Electro-Banque	340	345
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	740	732
Enafi Bretagne	534	534
Ent.Mag. Paris	4020	4020
Etex (ex. Eternit)	2210	2208
Europ Soufres Ind.	23	31 20d
Fiinlees	320	310
F.I.P.P.	182 20	183 20
F.N.A.C.	2250	2250
Foncière (Cie)	749	740
Fonc.Lyonnaise	940	940
Foncina	625	635
Fougerolle	830	830
France I.A.R.D.	940	1057
France SA (La)	2060	2050
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1045	1029
Gerofin	320	320
Gévelot	658	....
G.F.C.	470	468
G.P.I.I.	320	316
Gds Moulins Paris	1595	....
G.T.I (Transport)	686	686
Immobail	375	377
Immobanque	783	....
Im.Marseillaise	7110	7200
Imm. Plaine-Monceau	586	585
Immofice	501	498
Invest.(Ste Cle.)	3140	3150
Jaeger	112 50	109
Lambert Frères	470	....
Lille Bonnières	1680	1680
Loca-Expansion	306	306
Localfinancière	436	....
Locasol	349	338 60
Louis Vuitton	1009	1005
Lavoro	5290	5300
Lucia	1979	1979
Machines Bull	89 70	84 90
Mag.Uniprix	200	200
Magnant	1200	1170
Métal Déployé	598	....
Mors	185	181

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navigation (Nle)	285	287 80
Nozal	180	180
Opsorg	400	399
Oréal (CI)	252	....
Origny-Desvroise	1420	....
Palais Nouveauté	1320	1300
Paluel Marmont	680	665
Parfinance	218	222 70
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	220	225
Paris Orléans	278	278
Partners Invest.	499	490
Paternelle RD	1250	1280
Pathé Cinéma	900	935
Piper Heidsieck	2350	2350
P.L.M.	434	420
Porcher	725	720
Promodès (CI)	938	937
Publicis	970	974
Rochefortaise	170	174
Rosario	311	314
Rougier	500	480
S.A.C.E.R.	675	670
S.A.F.A.A.	490	490
S.A.F.I.C Alcan	465	....
SAFT	2127	2100
Saga	224 90	218 40
Salins du Midi	680	680
Setam	133 80	130
Savoisienne M.	174	....
S.C.A.C.	844	860
Senelle Maubeuge	480	480
S.Eaud.Part. (M)	185	....
Silic	817	817
Simnin	487	475
S.I.P.H.	452	462
Sofal	800	795
Soffo	613	....
Soficel	1180	1185
Soficomi	840	....
S O F I P (M)	500	550
Sofragi	1780	....
Sophie-Bail	461	461
Sopagd	182	180
Soudure Autogène	990	994
Sovabail	525	....
Stemi	721	....
Suez (CIP)	408 80	390
Taittinger	5200	5200
Télémécanique Elect.	5010	5010
Testut-Aequitas	990	970
Tour Eiffel	309	308
Ufiner	1280	1298
Ugine Acier Ch.-G.	257	253
U.T.A.	2571	....
Vicat	3455	3500
Viniprix	2000	1990
Vinex	184	....
Wormser	1360	....
Maroc Sté Brasserie	285	273 60

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	....
Akzo Nv Sico	344	....
Alcan Aluminium	128 70	124 50
Algemene B.Ned.	108 90	....
American Brands	363	....
Arbed	850	....
Asturienne Mines	217	....
Banco Popular Espa.	525	510
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	34300	....
Can.Pacifique	93 60	....
Chrysler Corp.	84 60	....
C I R	21	....
Commerzbank	995	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	286 50	....
GBL (Brux Lamb.)	628	....
Gevaert	1300	....
Glaxo Holdings Ltd	80 10	81
Goodyear Tire	154	....
Grace and Co (WR)	158 50	....
GTE Corp.	156	160
Honeywell Inc.	580	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	31 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	30	....
Noranda Mines	98 60	....
Olivetti priv.	19	....
pakhoed hold.	621	....
Pfizer Inc.	402	....
Procter Gamble	460	....
Ricoh	35 10	....
Robeco	292	291
Rodamco NV	224	224 50
Rolinco	292	291 50
Saipem	8 40	7 60o
Sema Group	52	52
SKF Aktiebolaget	156	....
Tenneco Inc.	368	365
Thorn Electrical	71	....
Toray Ind.	28	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1700	....
West Rand Cons.	14 20	13 25
Whitman Corp.	132	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Buitoni	815	....
Calciphos	235	235
C G H Cogenfor	108	109
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	600	610
Europ. Accum.	66 10	....
Gecher S.A.	110	....
Guy Degrenne	430	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lectures du Monde	381	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Particip. Foncier	378 50	....
Rorento N.V.	177 60	....
St-Gobain-Emballage	3600	....
Sams Metra	310 20	....
S.E.P.R.	1820	1965 d
Stef	328	....
S.P.R. act. B	382 90	....
Ufimeg	380	....
Wonder	868	755 o

SICAV (sélection) 30/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1138 04	1110 28
Actifon	235 99	229 67
Agepargne	849 67	813 08
Agéplacement	6945 57	6945 57
Agepremière	107 46	107 14
AGF Actions ex CIP	1168 99	1140 48
A.G.F. 5000	685 64	668 92
AGF ECU	1018 65	1008 56
AGF Foncier	122 94	119 94
AGF Invest Sicav	124 38	121 35
AGF Interfonds	411 46	401 42
AGF Oblig	1085 54	1063 24
AGF Sécurité Sicav	10749 58	10749 58
A.G.F.I.M.O.	694 09	677 16
AMERI-GAN	6457 36	6164 53
Amplitude	664 49	645 14
Arbitrages Court.T.	6073 35	6061 22
Associc	1114 70	1114 70
Atout Futur	377 54	365 13
Aurecic	1311 45	1273 25
Avenir Alizes	1593 22	1561 98
Avenir CIC	110 09	106 88
Axa Capital	143 76	137 57
Axa Europe	125 39	119 99
Axa Investissements	127 45	121 96
Axa NPI	114 64	109 70
Axa Valeurs PER	136 76	130 87
Capimonétaire	5379 68	5374 31
Capioblig	5467 83	5387 02
Capitacic	1103 62	1087 31
Capital-Monde	405 12	395 24
Capital Plus	1721 77	1721 77
Cardan Placem.	36 50	35 61
Convic	1113 09	1096 64
Compténulor	5840 63	5831 73
Convertissimo	414 84	398 89
Creditar	508 06	491 32
Credit Mutuel Capital	1094 60	1073 14
Diam	1222 64	1182 44
Drouot France	887 87	849 64
Drouot Investiss.	1082 21	1035 61
Drouot Sécurité	245 40	234 83
Drouot Sélection	141 82	135 71
Ecotic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	125 61	120 20
Ecureuil Capitalisation	2178 12	2156 55
Ecureuil Invest	414 79	402 71
Ecureuil Monepremière	56463 63	56463 63
Ecureuil Monétaire	33270 99	33270 99
Ecureuil Trésorerie	2085 25	2085 25
Ecureuil Trimestr.	1995 30	1975 54
Elicath	349109 16	349109 16
Energie	308 01	294 04
Eparcic	3036 21	3036 21
Eparcourt-Sicav	4250 28	4239 69
Epargne Associat.	24601 27	24584 42
Epargne Capital	9006 14	8919 97
Epargne Court Terme	573 68	573 68
Epargne Croissance	1670 27	1625 57
Epargne Industrie	100 54	97 85
Epargne J.	59150 91	59150 91
Epargne Long Terme	197 08	191 61
Epargne Monde	1308 27	1233 26
Epargne Obligat.	189 48	184 41
Epargne Premiere	12410 84	12318 45
Epargne Quatre	1089 02	1059 67
Epargne-Unie	1389 76	1339 53
Epargne Valeur	449 46	437 43
Epsilon	1171 23	1159 63
Eurinvest	728 78	707 55 •
Euracic Leaders	1136 46	1103 36
Eurodyn	1254 61	1213 36
Euro Gan	7903 07	7544 70
Europatif	26 91	26 51
Fonsicav	12094 67	12094 67 •
FRANCE-GAN	10120 83	9661 89
France Garantie	260 42	259 90
France Investiss.	439 09	428 97 •
France Oblig.	450 72	446 28
Francic	492 67	478 32
Francic Pierre	120 85	117 04
Francic-Regions	1347 91	1308 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 21	30 21
Fructi-Capi	35 41	34 89
Fructi Court	120113 22	120113 22
Fructidor	237 73	234 22
Fructi-Ecu	561 21	552 82
Fructi-Epargne	30 43	29 69
Fructifrance	952 61	929 38
Fructimmo	33 35	32 54
Fructi-Premiere	10471 36	10318 60
Fructivar	4626 68	4615 14
Fructoblig	1214 13	1174 21
Gestilion	62306 38	61996 40 •
Gest.Associations	161 42	157 87
Gest. F. Sécur	10400 52	10348 78
Horizon	1230 01	1194 18
Interépar	107080 86	103962
Interoblig	11918 49	11460 09
Interselection Fce	565 32	548 85
Japacic	179 90	174 66
Jeunepargne	251 71	247 89
Laffitte Amerique	211 74	202 14
Laffitte Europe	306 16	292 28
Laffitte Expan.	276 62	264 08
Laffitte France	351 65	335 70
Laffitte Immobil.	264 18	252 20
Laffitte Japon	447 23	426 95
Laffitte Oblig.	137 42	131 19
Laffitte Rendement	180 32	172 14
Laffitte Tokyo	380 82	363 55
Latitude	5743 17	5734 57
Lion C.T.	10714 89	10714 89
Lion L.T.	5830 56	5660 74
Lion Association	11248 94	11248 94
Lion Institution	24765 37	24703 61
Lionplus	823 49	807 34
Lion Trésor	2089 90	2089 21
Lion 20 000	22403 31	22403 31
Livret Bourse Inv.	559 53	543 23
Livret Portefeuil.	713 44	692 66
Méditerranée	205 70	198 84
Mensuel CIC	10112 93	10011 80
Mondial Investissem.	430 55	411 03
Monacic	5375 01	5375 01
Monedor	57083	57083
Mone.J.	61684 28	61684 28
Monévalor	69371 90	69371 90
Mutualité dépôts	11436 01	11413 18
Natexis Unis Sal.	152 39	146 83
Natio Court Terme	239490 00	239490
Natio-Epargne	14961 73	14813 59
Natio-Ep. Ret.	130 93	127 43
Natio Epargn.Trésor	6709 25	6695 89
Natio-Imm.	1296	1261 31
Natio-Inter	1180 52	1148 92
Natio-Monétaire	21602 35	21602 35
Natio Obligations	508 07	495 45
Natio-Patrimoine	1493 51	1453 54
Natio-Placements	64851 54	64851 54
Natio-Revenus	1022 59	1012 46
Natio Sécurité	12006 94	12006 94
Natio-Valeurs	868 95	845 60
Nippon-Gan	6340 30	6052 79
Nord Sud Dévelop.	1292 31	1289 73
Obli-Associations	127 34	126 08
Oblicic-Mondial	2323 02	2288 69
Oblicic-Régions	1005 09	980 24
Oblig. tres cat.	152 97	150 71
Oblifinor	1119 27	1108 19
Oblisécurité	10879 10	10879 10
Optimex	31087 02	30181 57
Oracion	1160 29	1125 04
Oraltor	6276 48	6049 62
Paribas Epargne	17563 95	17528 89
Paribas Opportunités	127 38	122 19
Paribas Patrimoine	559 51	536 70
Paribas Rendem.	90 46	89 56
Patrimoine Retraite	189 38	186 67
Parvalor	693 03	672 84
Phénix Placement	280 73	272 55
Pierre Investissements	764 11	746 47
Placement A.	1251 75	1227 21
Placements C.T.	7653 30	7638 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6109 81	6097 61
Placement Premier	5861 21	5849 91
Pléiade	121 79	118 53
Posta Gestion	55361 03	55361 03
Première Oblig.	10619 21	10608 60
Prév. Ecureuil	110 80	107 83
Privassociation	24912 30	24912 30
Proficius	1061 60	1028 69
Quartz	131 77	128 52
Réalvalor	1041 20	1010 87
Rentacic	182 82	180 41
Revenus Trimestr.	5343 05	5290 15
Revenu-Vert	1127 73	1111 06
St Honoré Bio-Alim.	941 68	898 96
St Honoré Global	276 02	262 56
St Honoré Mat Plac.	237 22	226 46
St Honoré Pacifique	646 79	617 46
St Honoré PME	558 73	533 39
St Honoré Real	12703 71	12663 10
St Honoré Services	525 23	505 03
St Honoré Techno.	804 43	767 95
Sécuricic	1489 90	1489 90
Sécuri-Gan	12851 46	12599 46 •
Sécuri-Taux	1184 74	1184 74
Sicavim	710 30	699 80
Sicav Associations	1575 01	1572 65
S.F.I. fr. et etr.	705 51	684 96
Sicav 5.000	441 24	429 43
S.I. Est	1532 26	1468 28
Slivafrance	724 37	704 98
Slivam	432 81	421 23
Slivarente	209 33	205 23
Slivinter	440 60	428 81
S.N.I.	1248 86	1212 49
Sogépargne	341 87	329 51
Sogéroc	53545 43	51986 85
Sogevar	1114 56	1084 01
Soginter	1338 84	1278 13
Soleil Investissements	569 41	534 04
Solstice	2041 09	2036
Stratégie Actions	1200 09	1153 93
Stratégie Rendement	1225 01	1186 45
Technocic	1127 29	1094 46
Techno-Gan	6245 21	5962 01
Thesora	555 12	549 62
Tranplex	135 54	129 70
Trésor Avenir	106 99	105 93
Trésor Plus	1088 70	1077 92
Trésor Réel	12161 64	12161 64
Trésoricic	109079 06	109079 06
Trifon	5127 32	5076 55
U.A.P.Investiss.	486 43	468 65
U.A.P. Act. F.	608 86	586 85
U.A.P. Act. Sél.	664 57	640 56
U.A.P. Audif.	649 16	625 70
U.A.P. Alsat.	199 41	192 20
U.A.P Alto	164 32	158 38
UAP Moyen Terme	117 05	112 82
Uni-Associations	116	116
Uni-Foncier	1497 47	1443 34
Unifrance	618 48	598 12
Uni-Garantie	1312 18	1286 41
Uni Régions	1627 66	1569 83
Univerta	2437 27	2357 13
Univar	203 30	203 30
Univers Actions	1339 81	1295 75
Univers-Obligation	1644 77	1590 69
Valorem	564 48	550 71
Valorg	1769 99	1768 22
Valrud	45213 41	45190 81
Vaxhon	24493 64	24469 15

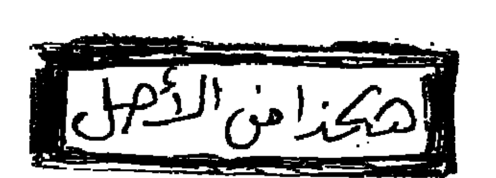
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 397	5 341	5 280	5 630
Ecu	6 947	6 949	....	....
Allemagne (100 dm)	335 050	335 250	324	344
Belgique (100 F)	16 282	16 302	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 200	297 450	287	307
Italie (1000 lires)	4 576	4 579	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	87 900	....	84 500	92 500
Gde.Bretagne (1 L)	9 948	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 417	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 690	....	382 500	404 500
Suède (100 krs)	91 950	....	89	97
Norvège (100 k)	86 960	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 615	....	46 200	49 500
Espagne (100 pes)	5 443	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 802	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 685	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 638	....	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/7
Or fin (kilo en barre)	64100	64250
Or fin (en lingot)	64550	64400
Napoléon (20f)	389	386
Pièce Fr (10 f)	368	.....
Pièce Suisse (20 f)	422	421
Pièce Latine (20 f)	365	371.
Souverain	486	487
Pièce 20 dollars	2175	2160
Pièce 10 dollars	1240	1270
Pièce 5 dollars	855	.....
Pièce 50 pesos	2430	2430
Pièce 10 florins	387	387

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

TRINITÉ-ET-TOBAGO : les violences liées à la tentative de coup d'Etat

Les pays de la zone caraïbe s'inquiètent du « risque de contagion »

Violences, pillages et confusion : la situation reste toujours aussi tendue à Port-of-Spain, où l'on a même tiré au canon lundi soir 30 juillet, moins de trois heures après l'annonce par la radio nationale d'une nouvelle tentative d'accord entre le premier ministre, M. Ray Robinson, et les rebelles musulmans qui le détiennent en otage depuis vendredi au siège du Parlement ainsi que plusieurs membres de son cabinet.

Le calme semblait être revenu dans la capitale une demi-heure plus tard. La radio nationale, aux mains des rebelles, avait annoncé vers 21 heures locales (1 heure GMT mardi) que M. Robinson avait accepté de démissionner, qu'une amnistie serait accordée aux rebelles et que des élections seraient organisées dans un délai de trois mois. Nouvelle sur le sérieux de laquelle le département d'Etat américain restait très réservé.

Un porte-parole du Pentagone a par ailleurs démenti lundi que le porte-avions américain *Theodore-Roosevelt* croise dans les parages de Trinité-et-Tobago et que des avions américains aient survolé Port-of-Spain tôt dans la journée.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Les sanglants événements de Port-of-Spain, qui auraient déjà fait une trentaine de morts selon un bilan provisoire (dont six dans les rangs des rebelles), suscitent une inquiétude croissante dans la région. A Kingston (Jamaïque), où devait s'ouvrir mardi 31 juillet, le sommet du CARICOM – le marché commun des Caraïbes, – le premier ministre jamaïcain par intérim, M. P.-J. Patterson, a annoncé l'envoi de cent vingt soldats à La Barbade, à 300 kilomètres au nord-est de Trinité-et-Tobago. Ces militaires, a-t-il déclaré, sont prêts à intervenir à Trinité-et-Tobago si les autorités de ce pays le demandent. Arrivé lundi à Kingston, le ministre trinidadien des affaires étrangères, M. Sahadéo Basdéo, a remercié le gouvernement de La Barbade qui a interdit à un avion libyen de se poser sur son territoire. Le groupe Jamaat Al-Muslimeen bénéficie du soutien du colonel Kadhafi. Bien qu'elle ne soit pas inscrite à l'ordre du sommet, la crise trinidadienne ne manquera pas d'être le sujet de discussion essentiel des chefs de gouvernement réunis à Kingston.

La Jamaïque, principal avocat de la relance de *« l'intégration régionale »* depuis le retour au pouvoir, en février 1989, du social-démocrate, Michaël Manley, a pris l'initiative en envoyant un premier contingent. Cette décision ne peut que satisfaire Washington, où le département d'Etat a condamné la tentative de coup d'Etat. A court de financements internationaux, le premier ministre jamaïquain multiplie, il est vrai, les gestes de bonne volonté à l'égard de l'administration Bush.

Pour l'instant Washington affirme n'avoir aucun plan d'intervention militaire, se contentant de *« suivre la situation de près, en soutenant le gouvernement démocratiquement élu de Port-of-Spain »*, mais les Etats-Unis – bien que cela paraisse improbable – pourraient être amenés à changer d'avis si la situation tournait à la guerre civile dans l'île de Trinité, qui occupe une position stratégique à l'entrée sud de la mer des Caraïbes.

Autant que la prise d'otages réalisée par les musulmans noirs radicaux, ce sont les scènes de pillage et le danger de contagion implicite qu'elles contiennent qui inquiètent les leaders régionaux. Les potions amères administrées, sous forme d'ajustements économiques radicaux, par le FMI risquent de provoquer des explosions dans d'autres pays de la région, où les inégalités sociales sont souvent plus frappantes encore qu'à Trinité-et-Tobago.

JEAN-MICHEL CAROIT

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1990 a été tiré à 487 584 exemplaires.

URSS

L'Ukraine demande le retour de ses appelés

Le Parlement de l'Ukraine a demandé lundi 30 juillet le retour dans la République, d'ici au 1er octobre, de tous les appelés ukrainiens engagés dans des opérations de maintien de l'ordre en Kirghizie et au Caucase, régions affectées par des conflits interethniques. *« Je vois cela comme une première mesure vers la constitution de l'armée nationale ukrainienne »*, a déclaré Ivan Dratch, dirigeant du mouvement nationaliste Roukh.

Ce mouvement a entraîné, il y a deux semaines, les députés ukrainiens, majoritairement communistes, à proclamer une *« souveraineté »* prévoyant notamment la création de forces armées ukrainiennes. *« Nos fils ne doivent pas être mêlés à ces conflits ethniques »*, a ajouté M. Dratch. La nouvelle résolution votée par le Parlement ukrainien appelle aussi les Parlements des Républiques troublées à imposer l'ordre sur leur territoire par leurs propres moyens.

Cette résolution intervient quelques jours après le décret promulgé par M. Mikhaïl Gorbatchev enjoignant aux milices illégales qui se sont créées en URSS de rendre leurs armes d'ici au 8 août. Le Parlement d'Arménie – la première des Républiques visées par ce décret – a répondu ce week-end par un vote en suspendant l'application sur son territoire. Ce vote, dénonçant le décret comme une ingérence du pouvoir central, devait encore être confirmé, selon des sources arméniennes. – *(Reuter.)*

« Parti, donne-nous notre tabac quotidien... »

MOSCOU

de notre correspondant

L'URSS connaît actuellement sa plus grave pénurie de cigarettes depuis des années. Après les stockages frénétiques et l'envol des prix au marché noir, l'heure de la révolte a sonné : pour obtenir du parti leur tabac quotidien, à Perm, une ville de l'Oural, plusieurs milliers de fumeurs n'ont pas hésité à assiéger la semaine dernière le bâtiment du PC et ont bloqué la circulation pendant des heures, couchés sur les rails des tramways.

Leurs slogans : *« Parti, donne-nous à fumer »*, *« Vous, là-haut, non seulement vous ne donnez pas à manger à votre peuple, mais vous ne lui permettez pas non plus de fumer »*. Il fallut, pour calmer les esprits, faire appel à l'armée, en puisant sur les réserves de la garnison militaire locale.

A Kouibychev, un centre industriel des bords de la Volga, plusieurs entreprises ont observé des grèves d'avertissement pour réclamer un approvisionnement en cigarettes. La presse a fait enfin état de nombreux kiosques à tabac incendiés la nuit par des fumeurs excédés, accusant la *« mafia »* et autres puissances occultes de détournements divers.

La raison de l'aggravation de cette pénurie, comme de toutes les autres, réside une nouvelle fois dans la dégradation économique générale : manque de papier, de filtres, et réductions des importations de tabac bulgare.

Mais il y a eu aussi une malencontreuse décision des bureaucrates, qui ont lancé une *« remise en état planifiée »* de seize des vingt-quatre usines à tabac de la Fédération de Russie. Les Soviétiques font de nouveau les frais de l'absurdité administrative. *(Intérim.)*

□ **500 milliards de dollars réclamés au Congrès américain pour le sauvetage des caisses d'épargne.** – M. William Seidman, président de la Resolution Trust Corporation (RTC), organisme chargé de l'assainissement des caisses d'épargne américaines en difficulté, a estimé, lundi 30 juillet, que le sauvetage de ces institutions coûterait plus de 500 milliards de dollars (2500 milliards de francs environ). Hormis les charges d'intérêt, ce coût serait compris entre 175 et 200 milliards de dollars, a déclaré M. Seidman lors d'une intervention à la Chambre des représentants. Selon lui, la RTC devra être dotée de 100 milliards de dollars pour pouvoir poursuivre ses activités de restructuration du secteur, au cours de l'exercice 1991 (qui débute au 1er octobre).

La Fédération nationale de la presse française préoccupée par les condamnations de journaux

M. Claude Puhl, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) a fait part dans une lettre adressée à M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, ainsi qu'au premier ministre, M. Michel Rocard, et au ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca, de la *« vive inquiétude »* suscitée au sein des titres adhérents à la FNPF par la condamnation de *France-Soir* et du *Parisien*, ainsi que de *l'Evénement du jeudi*. Les deux premiers titres ont été récemment condamnés en référé pour diffamation envers M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, lors de l'affaire du trafic d'armes au Liban (*le Monde* du 27 juillet) et l'hebdomadaire pour diffamation envers le fils du président de la République, M. Jean-Christophe Mitterrand.

En précisant que *« plus que quiconque, les directeurs de journaux sont conscients de la plénitude de leur responsabilité »*, M. Puhl, par ailleurs directeur général du *Républicain lorrain* (Metz), indique que *« si cette jurisprudence »* établie par ces condamnations *« devait se confirmer, nous assisterions à une véritable éviction de la loi du 29 juillet 1881 garantissant la liberté de la presse, au profit d'une procédure expéditive »*.

La FNPF, dans un communiqué, rappelle que *« la loi du 29 juillet 1881 a institué un juste équilibre entre les droits essentiels des individus et la liberté de l'information »*, critique les condamnations en référé *« prises dans des conditions de nécessaire précipitation »* et demande que soit respecté *« le délai d'au moins vingt jours entre la citation et la comparution, dans les respects des droits tout à la fois de la personne et de l'information »*.

M. Michel Noir installe Lyon-III dans l'ancienne Manufacture des tabacs

M. Michel Noir, président de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY), a signé, lundi 30 juillet, l'acte d'achat à la SEITA de l'ancienne Manufacture des tabacs. Le site, qui comprend 46 000 mètres carrés de bâtiments répartis sur près de 3 hectares, abritera à partir de 1992 une partie des locaux de l'université Lyon-III. La Manufacture des tabacs a été achetée 35 millions de francs par la COURLY et son réaménagement en locaux universitaires doit permettre d'absorber une partie des 40 000 étudiants supplémentaires qui entreront dans les universités lyonnaises d'ici l'an 2000. Selon la présidence de Lyon-III, le site devrait accueillir en priorité des premiers et seconds cycles.

Cette acquisition avait été remise en cause, fin avril, par M. Noir à la suite de la publication par M. Bernard Notin, maître de conférences à Lyon III, d'un article jugé révisionniste et antisémite dans la revue *Economie et sociétés*.

CARTES POSTALES

Emeute à Roissy

Les « siglologues » ont du talent. Quand n'importe qui aurait baptisé aérogare numéro trois le troisième aérogare de Roissy eux ont décidé que ce serait « TO ».

TO ou TO ? TO comme terminal ordinaire, ou TO comme terminal zéro ? Allez savoir. On croit savoir : c'est bien terminal pour les zéros, les nuls, les va-de-l'avion, les ras-de-la-soute. C'est tout neuf, et gai comme un hall de montage de l'Aérospatiale. Le palais des charters – c'est de là qu'ils s'envolent, ces pelés, c'est là qu'ils atterrissent, ces galeux – est à l'architecture aéronautique ce qu'une cantine de CRS beyrouthins est à un bagage Vuitton : une caisse, une cache, un louche dépôt.

Il ferait beau voir que les milliers de moins-que-rien qu'un jour ordinaire y transporte puissent s'agglutiner dans les salles des aérogares pour grandes personnes et y bénéficier des mêmes facilités ! Il y a deux sortes de voyageurs dans le ciel de Roissy-en-France : les vrais, et les pauvres.

Pour les sans-grade des horaires à géométrie variable, un siège pour cent personnes dans le hangar d'attente paraît suffire amplement. Une cafétéria jambon-beurre prise d'assaut, trois cabines téléphoniques qui jouent aux quatre coins, deux hôtesses d'accueil en perdition soumises au feu des angoisses intercontinentales, une demi-douzaine d'écrans minuscules se cachant du mieux qu'ils peuvent, une sono qu'on fait taire « sur ordre », une petite porte pour l'accès aux avions, une autre pour le débarquement, et va pour l'aventure du voyage désorganisé.

Hystérie, attente, lent piétinement des troupes suréquipées, caravanes aspirant aux desks d'embarquement, grappes d'enfants, groupes de grand âge, troupes lasses et débarquantes, troupes fraîches de la garde remontante, remuement incessant des chariots s'entrecroisant sur cette grande piste comme des autos tamponneuses, appels inaudibles, cendriers de sable, séparations et retrouvailles : le petit peuple du TO, ces « tézéros », ne sait à quel saint à casquette vouer son destin de passage.

Aussi, quels incidents ! L'autre jour on frisa l'émeute. Des parents aux aguets las de guetter, depuis six heures de rang, leurs marmots linguistiques retour d'outre-Atlantique, ameutés par une rumeur de grève des bagagistes, s'en prirent à des douaniers et à quelques flics qui stationnaient par là. Des portes furent forcées : *« Rendez-nous nos enfants ! »* *« Appelez la police »*, lançait un policier affolé, jeune et blême, à un douanier qui fit un rempart de son corps avant de prendre la fuite vers un bureau vitré. *« Appelez la DPC 12 »* (ou la DPG 4, ou la CPC 9...).

Des gens bien, la bave aux lèvres, injuriaient les agents de toute autorité. Un képi vola. Une porte se dégonda sous la pression d'un commando. *« Un peu d'éducation ! »* lança une femme qui en désapprouvait une autre.

On finit par libérer les enfants-otages. On décampa avec les décalés horaires et, frémissant encore de tant d'avanies, on alla se détendre sur le périphérique, où tous les hommes sont égaux.

De Charles-de-Gaulle
BRUNO FRAPPAT